

Cahiers

Ferdinand de Saussure

25

1969

MÉLANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A
HENRI FREI

TOME I



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1969

Cahiers

Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Comité de rédaction

HENRI FREI, président, Genève

MICHEL BURGER, secrétaire, Montblesson-Lausanne

JEAN-PIERRE MÉTRAL, trésorier, Genève

ANDRÉ BURGER, Moussy-Cornier (Haute-Savoie)

ROBERT DE DARDEL, Genève

ROBERT GODEL, Genève

FÉLIX KAHN, Ottawa

LUIS J. PRIETO, Genève

EDMOND SOLLBERGER, Londres

Rédaction et Administration

LIBRAIRIE DROZ S. A., 1211 GENÈVE 12

11, rue Massot — Téléphone 46 66 66 — CCP 12 - 2552

Tous droits réservés

Annalen
10/10/70
don de N. N. Bunge
à l'occasion de la
reprise du 1^{er} exemplaire
à N. H. Frei, chef lui.

Cahiers
Ferdinand de Saussure

25
1969

MELANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A
HENRI FREI
TOME I

Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot
1969

Cahiers Ferdinand de Saussure

25
1969

MÉLANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A
HENRI FREI

TOME I

Genève
LIBRAIRIE DROZ

11, rue Massot

1969

PUBLICATIONS D'HENRI FREI

1. *La grammaire des fautes* [thèse de doctorat]. – Université de Genève, Faculté des lettres 1929, 317 p.
- 1bis *La grammaire des fautes*. Introduction à la linguistique fonctionnelle. – Paris/Genève/Leipzig 1929, 317 p. [édition de librairie du no. 1].
2. La linguistique genevoise au Japon. – *Journal de Genève* 22. 7. 1929.
3. Les caractères latins au Japon. – *Journal de Genève* 19. 7. 1930.
4. Compte rendu de Andreas Blinkenberg: *L'ordre des mots en français moderne*, I. – *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 160 (1931), 135-139.
5. Compte rendu de Ch. Bally: *La crise du français*. – *ASNS* 160 (1931), 270-271.
6. Li fontes del lingue international. – *Cosmoglotta* 11 (Helsingfors/Stockholm 1932), 49-51.
7. Interlingua aut superlingua? – *Schola et Vita* 7 (Milano 1932), 219-224.
8. Versus superlingua: latino sciente de hodie. – *Schola et Vita* 7 (Milano 1932), 289-296.
9. Réponse à la question subsidiaire: Que pensez-vous de l'adoption d'une langue artificielle comme langue auxiliaire? – *Actes du Deuxième Congrès international de linguistes* (Genève 25-29 août 1931). Paris, Maisonneuve 1933, 93-94.
10. Préverbes et postpositions avant la flexion indo-européenne. – *Actes du Deuxième Congrès international de linguistes* (Genève 25-29 août 1931). Paris, Maisonneuve 1933, 187-190.
11. Charles Bally und der Muttersprachunterricht. – *Schweizer Erziehungs-Rundschau* 5 (Zurich 1933), 286-288.
12. Compte rendu de Leo Jordan: *Schule der Abstraktion und der Dialektik*. – *ASNS* 165 (1934), 268-269.
13. *Goyō no bumpō* [traduction japonaise du no. 1, par Hidéo Kobayashi]. – Tokyo, Shunyōdō 1934, 259 + 4 p.
14. Monosyllabisme et polysyllabisme dans les emprunts linguistiques. Avec un inventaire des phonèmes de Pékin et de Tokio. – *Etudes de linguistique japonaise: Bulletin de la Maison Franco-Japonaise* 8, no. 1 (1936), 75-164.

15. « Sylvie est jolie des yeux ». – *Mélanges Ch. Bally*, Genève, Georg 1939, 185-192.
16. Compte rendu de Tchen (Ting-Ming): *Etude phonétique des particules de la langue chinoise*. – *Acta linguistica* 1 (1939), 119-123.
17. *Interrogatif et indéfini*. Un problème de grammaire comparée et de linguistique générale. – Paris, Geuthner 1940, 16 p.
18. « Ça fait distingué ». – *Zeitschrift für romanische Philologie* 60 (1940), 359-362.
19. Un système chinois des aspects. – *AL* 2 (1940-41), 137-150 [reproduit dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, p. 255-269; cf. n° 76].
20. Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases? – *Cahiers Ferdinand de Saussure* 1 (1941), 43-56 [cf. n° 42].
21. Ramification des signes dans la mémoire. – *CFS* 2 (1942), 15-27.
22. Giulio Bertoni (1878-1942). – *CFS* 2 (1942), 60-61.
23. Renward Brandstetter (1860-1942). – *CFS* 2 (1942), 61-63.
24. Viggo Brøndal (1887-1942). – *CFS* 3 (1943), 67-69.
25. Etsko Kruisinga (1875-1944). – *CFS* 3 (1943), 69-70.
26. Compte rendu de W. v. Wartburg: *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft*. – *AL* 4 (1944), 45-48.
27. Systèmes de déictiques. – *AL* 4 (1944), 111-129.
28. Compte rendu de Viggo Brøndal: *Essais de linguistique générale*. – *ZRPh* 64 (1944), 148-153.
29. Lois de passage. – *ZRPh* 64 (1944), 557-568.
30. Compte rendu de Charles Bally: *Linguistique générale et linguistique française*. – *Vox Romanica* 9 (1946-47), 156-166.
31. De la linguistique comme science de lois. – *Lingua* 1 (1947), 25-33 [reproduit dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, p. 269-278; cf. n° 76].
32. Charles Bally (4 février 1865-10 avril 1947). – *Lingua* 1 (1947), 130-132.
33. La linguistique saussurienne à Genève depuis 1939. – *Word* 3 (1947), 107-109.
34. Note sur l'analyse des syntagmes. – *Word* 4 (1948), 65-70.
35. La linguistique saussurienne à Genève depuis 1939. – *AL* 5 (1945-49), 54-56 [identique au n° 33].
36. Discussion. – *AL* 5 (1945-49), 61-62.
37. Communications écrites en réponse aux questions mises à l'ordre du jour du 6^e Congrès international des linguistes. – *Actes du Sixième Congrès international des linguistes*. Paris, Klincksieck 1949, 148-149, 233, 280, 306, 351-352.
38. Zéro, vide et intermittent. – *Zeitschrift für Phonetik* 4 (1950), 161-191.
39. Saussure contre Saussure? – *CFS* 9 (1950), 7-28.
40. Viggo Brøndal et M. Knud Togeby. – *ZRPh* 66 (1950), 353-356.

41. Langue, parole et différenciation. – *Journal de psychologie normale et pathologique* 45 (1952), 137-157 [reproduit dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, p. 278-300; cf. n° 76].
42. *Le livre des deux mille phrases*, I. La méthode des dictionnaires de phrases [version remaniée du n° 20; cf. n° 76], II. Questionnaire de deux mille phrases selon le parler d'un Parisien (Société de publications romanes et françaises, 40). – Genève, Droz 1953, 92 p. [cf. n° 66].
43. Compte rendu de A. Thierbach: *Untersuchungen zur Benennung der Kirchenfeste in den romanischen Sprachen*. – *Erasmus* 7 (1954), 402-403.
44. Cas et déses en français. – *CFS* 12 (1954), 29-47.
45. Critères de délimitation. – *Linguistics Today: Word* 10 (1954), 136-145.
46. Compte rendu de V. Brøndal: *Théorie des prépositions*. – *CFS* 13 (1955), 45-50.
47. Compte rendu de S. Ullmann: *The Principles of Semantics* – *CFS* 13 (1955), 50-61.
48. A Note on Bloomfield's Limiting Adjectives. – *Funke Anniversary Number: English Studies* 36 (1955), 278-281.
49. Caractérisation, indication, spécification. – *For Roman Jakobson*. The Hague, Mouton 1956, 161-168.
50. The Ergative Construction in Chinese: Theory of Pekinese *pa₃*. – *Gengo Kenkyū (Journal of the Linguistic Society of Japan)* 31 (1956), 22-50; 32 (1957), 83-115.
51. Critères de classement. – *ZPhon* 10 (1957), 26-29 [reproduit dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, p. 314-320; cf. n° 76].
52. Carrés sémantiques (à propos de véd. *utpā-*). – *CFS* 16 (1958-59), 3-22.
53. Véda et Cachemire. – *CFS* 17 (1960), 47-53.
54. Compte rendu de F. de Saussure: *Course in General Linguistics*. Translated from the French by W. Baskin. – *CFS* 17 (1960), 72-73.
55. Tranches homophones (à propos de l'article partitif du français). – *Word* 16 (1960), 317-322.
56. Méthodes de reconstruction sémantique (à propos de védique *anūpā-*). – *Omagiu lui Al. Graur: Studii și Cercetări Lingvistice* 11, n° 3 (1960), 475-479.
57. Désaccords. – *CFS* 18 (1961), 35-51.
58. Trois mots singuliers. – *CFS* 19 (1962), 87-91.
9. L'unité linguistique complexe. – *Studia gratulatoria A. W. de Groot: Lingua* 11 (1962), 128-140.
0. Védique *kūlam* 'berge'. – *CFS* 20 (1963), 55-62.
1. Compte rendu de W. Bal: *Introduction à la linguistique*. – *CFS* 20 (1963), 63-64.
2. Compte rendu de H. Gipper und H. Schwarz: *Bibliographisches Handbuch zur Sprachinhaltforschung*. – *CFS* 20 (1963), 64-67.
3. Compte rendu de S. Bhawe: *The Soma-Hymns of the Rgveda*. – *CFS* 20 (1963), 67-68.
4. Le signe de Saussure et le signe de Buysens. – *Lingua* 12 (1963), 423-428.

65. *Introduction à la linguistique saussurienne*. – [Université de Genève, Service des photocopies, 1965], 81 p.
66. *Le livre des deux mille phrases* (Publications romanes et françaises, 40). – Genève, Droz 1966, 94 p. [réimpression du no. 42, avec 2 pages d'Additions et corrections].
67. Modes de réduction des syntagmes. – *Mélanges A. Burger*, I: *CFS* 22 (1966), 41-51, 10 fig. [reproduit dans *A Geneva School Reader in Linguistics*, p. 320-330; cf. no. 76].
68. Quasi-phrases et phrases-poteaux. – *To Honor Roman Jakobson*. The Hague, Mouton 1967, 688-691, 8 fig.
69. Matrices syntaxiques. – *Linguistic Studies Presented to A. Martinet*, I: *Word* 23 (1967), 180-186, 10 fig.
70. Signes intonationnels de mise en relief. – *Festschrift W. v. Wartburg*, I. Tübingen, Niemeyer 1968, 611-618, 7 fig.
71. Syntaxe et méthode en linguistique synchronique. – *Enzyklopädie der geisteswissenschaftlichen Arbeitsmethoden*, hg. v. M. Thiel, 4. Lieferung: *Methoden der Sprachwissenschaft*. München, Oldenbourg 1968, 39-63.
72. Matrices composées (à propos du rapport de coordination). – *In Honour of A. Reichling*: *Lingua* 21 (1968), 154-161, 14 fig.
73. Noyau et satellite en morphologie. – *Wortbildung, Syntax und Morphologie. Festschrift H. Marchand* (Janua Linguarum, series maior, 36). The Hague, Mouton 1968, 65-66, 2 fig.
74. Réponse partielle et réponse totale. – *CFS* 24 (1968), 7-13, 3 fig.
75. Cinquante onomatopées japonaises. – *Mélanges Marcel Cohen* (Janua Linguarum, series maior, 27). La Haye, Mouton 1970, 359-367.
76. La méthode des dictionnaires de phrases [nouvelle rédaction du no. 42, 1^{re} partie]. – *A Geneva School Reader in Linguistics*, ed. R. Godel (Indiana University Studies in the History and Theory of Linguistics). Bloomington, Indiana University Press 1969, 300-313.

THÈSES DE DOCTORAT

PRÉPARÉES SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR HENRI FREI

1. Edmond Sollberger, *Le système verbal dans les inscriptions « royales » présargoniques de Lagaš*. – Genève, Droz 1952, xvi-263 p.
2. Félix Kahn, *Le système des temps de l'indicatif chez un Parisien et chez une Bâloise* (Société de publications romanes et françaises, 46). – Genève, Droz 1954, 221 p.
3. Robert Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure* (Publications romanes et françaises, 61). – Genève, Droz 1957, 283 p.
4. William Francis Mackey, *Language Teaching Analysis*. – London, Longmans 1965, xiii-554 p.

RENÉ AMACKER

Hanc deus et melior litem natura diremit (Ov., *Met.*, 1, 21)

OBSERVATIONS SUR DEUX TYPES DE GROUPES
NOMINAUX LATINS *

« Ce qu'on appelle communément un 'fait de grammaire' répond en dernière analyse à la définition de l'unité, car il exprime toujours une opposition de termes ¹. »

La présente étude se propose de montrer, en appliquant la méthode d'analyse friénienne, que les deux groupes nominaux ² du vers cité dans le titre (*hanc litem, melior natura*) appartiennent à des types syntagmatiques ³ opposés.

1. Les syntagmes comprenant un substantif se présentent sous des formes diverses, assez nombreuses dans les langues indo-européennes, et se laissent classer en plusieurs types syntagmatiques

* Le présent travail est extrait d'une recherche en cours sur le système caténique latin et son application chez Ovide, à qui appartiennent les exemples simplement suivis d'un nombre signalant le vers où ils figurent (Ov., *Met.*, 1).

¹ F. de Saussure, *CLG*, p. 168.

² J'appelle groupe (nominal, verbal, etc.) l'ensemble des signes associés à un nom, un verbe, etc., formant avec lui une « unité complexe » (H. Frei, 1962) *in praesentia*. — Il convient de remarquer que les qualifications de 'nominal', etc., appliquées au groupe sont conventionnelles; elles ne doivent en aucun cas faire préjuger des relations qui sous-tendent la construction syntaxique. — Le groupe se distingue du syntagme en ce qu'il est toujours 'concret' (= *in praesentia*); le syntagme peut être, en effet, aussi bien le groupe (chez F. de Saussure, *CLG*, p. 170) que l'unité abstraite, le schème de construction, sur quoi reposent tous les groupes de modèle identique, et que l'on définit par la substitution des éléments 'concrets' (sur cette conception plus générale du syntagme, v. ma « *Sintagmatica saussuriana di Henri Frei* », à paraître dans les *Atti del 3° Convegno intern. di linguistica, Roma, 17-18 maggio 1969*, §§ 3.2.3.1 ss. et (44)).

³ Le type syntagmatique est le schème de construction commun à plusieurs syntagmes; sa généralité se manifeste par le fait qu'il ne peut s'exprimer qu'en fonction de la variable universelle qu'est la dépendance (soit en termes de noyau et satellite, ou n et s).

bien distincts. Dans sa contribution au recueil *For Roman Jakobson*, H. Frei en étudie trois, dans une perspective panlinguistique ⁴ mais en se fondant surtout sur le français; il s'agit de la « caractérisation », de l'« indication » et de la « spécification », qu'illustrent les exemples suivants :

caractérisation	indication	spécification
<i>pain</i> <i>fraîs</i> ⁵	<i>du</i> <i>pain</i>	<i>le pain</i> <i>du boulanger</i>
<i>pain</i> <i>de sucre</i>	<i>notre</i> <i>pain</i>	« <i>quelqu'un</i> <i>qui vous demande</i> » ⁶

Point n'est besoin de revenir sur les détails de l'analyse qui conduit à distinguer ces trois types comme linguistiquement opposés; il suffira de souligner le fait que les différences se manifestent aussi bien sur le plan de l'expression (en particulier sur le rôle du substantif comme noyau ou satellite) que sur le plan du contenu (où elles sont beaucoup plus difficiles à définir: elles pourraient, en première approximation, s'exprimer dans les termes, empruntés à Ch. Bally, de virtuel ~ actuel ⁷). Or, pour Saussure, c'est la correspondance seule de différences régulières sur ces deux plans qui établit le caractère d'unité de langue d'un phénomène linguistique (ici, la relation entre un substantif et son groupe) ⁸; c'est en ce sens que l'on peut affirmer que les relations en question sont des signes ⁹, ou que, pour reprendre la terminologie fréienne plus récente, que la caractérisation, l'indication et la spécification sont des catènes¹⁰ nominales.

⁴ H. Frei, 1956, pp. 162 (§ 2.5), 164 (§ 3.3) et 168 (§ 5.3).

⁵ La barre verticale « | » ne signale pas ici de pause, mais l'articulation en constituants immédiats (cf. L. Bloomfield, *L*, p. 161 [§ 10.2]).

⁶ Exemple emprunté à H. Frei, 1956, p. 165 (§ 4.1).

⁷ Voir en particulier Ch. Bally, *LGLF*, §§ 110 ss. — Sur une autre façon possible d'envisager l'aspect signifié des relations syntagmatiques, voir ci-dessous, § 3.

⁸ F. de Saussure, *CLG*, p. 157. Cette correspondance, sans « attache naturelle dans la réalité » (Id., *ibid.*, p. 101) est le contenu même de l'arbitraire saussurien.

⁹ Le signe, pour Saussure, a deux caractères, qui sont l'arbitraire et la linéarité (du signifiant); la relation syntagmatique portant forcément sur des signes segmentaux, il n'y a pas d'inconséquence à prétendre qu'elle aussi, indirectement du moins, présente le second caractère.

¹⁰ H. Frei, 1962, p. 133 (§ 2.3), désigne par catène la forme abstraite qui sous-tend l'unité linguistique complexe, c'est-à-dire la relation syntagmatique sous ses deux aspects, signifié (fonction) et signifiant (procédé); « ce qu'on appelle les 'constituants immédiats' d'un syntagme [...] sont simplement des segments. Ce ne sont pas ces derniers qui le définissent. Ses deux éléments de base, ce sont d'une part les signes segmentaux, d'autre part la catène qui sert à les combiner. » (p. 139). Cf. encore H. Frei, *SetM*, §§ 2.2 ss.

2. Les syntagmes nominaux choisis pour illustrer la manière dont l'analyse syntagmatique s'applique au latin sont analogues à ceux qui ont été retenus par H. Frei; c'est dire qu'ils sont loin de représenter toutes les formes de constructions¹¹ nominales possibles¹². La limitation a porté sur deux séries de phénomènes: d'une part, la question des propositions complétant un substantif a été laissée de côté, de même que l'examen des compléments non formés d'un substantif au génitif; d'autre part, tous les groupes illustrant les syntagmes nominaux étudiés sont considérés comme liés¹³ (l'analyse des syntagmes brisés dans une langue morte présente un ensemble de difficultés qu'il vaut mieux ne pas aborder pour l'instant). L'extraordinaire fréquence des groupes nominaux des espèces retenues permet de réduire singulièrement le champ de l'enquête, surtout à l'occasion d'une approche indicative où l'aspect statistique de la question ne sera pas envisagé. Les exemples choisis ont été relevés dans les 150 premiers vers des *Métamorphoses* d'Ovide (livre 1), sans que la liste prétende à l'exhaustivité.

Les différences formelles étant les plus aisées à déceler, les groupes nominaux seront classés selon la nature du complément du substantif¹⁴, que ce dernier soit accompagné d'un génitif, d'un adjectif simple, d'un adjectif dérivé ou d'un pronom-adjectif. Voici ce matériel:

I. SUBSTANTIF + SUBSTANTIF AU GÉNITIF

origine mundi (3), cf. *mundi melioris origo* (79)

¹¹ La construction, naturellement, n'est autre que l'ensemble des relations qui s'établissent entre les termes d'un groupe, d'un syntagme.

¹² Voir la restriction annoncée par H. Frei, 1956, p. 165 (§ 4).

¹³ Sur l'opposition *lié ~ brisé*, voir Ch. Bally, *LGLF*, §§ 79-109 (Bally parle en fait de « phrase segmentée »); H. Frei 1966, p. 46 s. L'importance de l'opposition est à souligner; en effet, on fonde le plus souvent la syntaxe générale sur une seule variable universelle, la dépendance, qui permet de prévoir trois types fondamentaux de relations (quatre si l'on inclut la relation zéro, ou indépendance mutuelle; cf. H. Frei, 1968, tableau final). C'est par exemple le cas de L. Hjelmslev, *PTL*, pp. 33 ss. et 41. Or les pauses, physiologiquement nécessaires, sont également un trait universel, fréquemment sinon toujours mis à profit pour distinguer des constructions. En conséquence, il faudrait sans doute doubler le nombre des relations fondamentales universelles.

¹⁴ Le classement est donc fondé sur les distinctions traditionnelles, qui ne sauraient être entièrement erronées. Il va de soi que 'complément' ne doit pas être compris comme 'déterminant': il ne s'agit que de 'ce qui accompagne'.

formaque deorum (73)

aeris cornua flexi (98)

etc.

II. SUBSTANTIF + ADJECTIF ÉPITHÈTE

a) adjectif simple :

noua ... corpora (1-2)

melior ... natura (21)

duro ... ferro (127)

etc.

b) adjectif dérivé :

1. *ignea ... uis* (26)

aurea ... aetas (89)

arbuteos fetus (104)

argentea proles (114)

aenea proles (125)

2. *montanaque fraga* (104)

terrenae faecis (68)

diuino semine (78)

3. *semina ... Cerealia* (123)

4. *lapidosos ... montes* (44)

etc.

III. SUBSTANTIF + PRONOM-ADJECTIF

nullus ... Titan (10)

regio ... ulla (72)

hanc ... litem (21)

ille opifex rerum (79)

quae litora (sole tepescunt / proxima sunt Zephyro) (63-4)

L'exemple *mea ... tempora* (4) reste à part pour l'instant ; faut-il, en effet, considérer *meus* comme un adjectif dérivé (d'un pronom personnel) ou comme un pronom-adjectif (puisqu'il fonctionne également comme pronom possessif) ?

3. Il conviendrait maintenant de définir quelles sont les différences sémantiques entre les constructions représentées par ces groupes nominaux, afin de réunir les syntagmes présentant une correspondance régulière des différences sur les deux plans. Cette démarche, déjà fort ardue dans la langue maternelle, devient pratiquement impossible dans le cas d'une langue morte ; en effet, le risque est toujours présent de voir le linguiste interpréter les relations exprimées dans la langue morte (c'est-à-dire en interpréter le signifié) en fonction des relations valables dans sa langue mater-

nelle¹⁵, et c'est par rapport à cette interprétation qu'il sera tenté de définir l'aspect sémantique des relations qu'il étudie. En d'autres termes, il s'agit de mettre au point une méthode d'analyse qui se passe autant que possible de l'intuition linguistique¹⁶. Mais il faut se convaincre que la connaissance complète du système latin nous échappera toujours; en effet, l'écriture impose des limites à la transcription du système, dans la mesure où les faits prosodiques lui échappent en majeure partie¹⁷. Cela étant admis, la seule démarche d'explicitation sur laquelle on puisse faire fond est celle des substitutions¹⁸, comme pour une langue vivante; la seule différence, mais elle est de taille, est que l'on n'aura jamais la possibilité de demander son avis à un sujet parlant, qu'on en est réduit à un savoir indirect, incomplet, livresque¹⁹.

¹⁵ C'est ainsi, je crois, qu'il faut rendre compte des différences de ponctuation des textes anciens selon que l'éditeur est, par exemple, français ou allemand; il suffira de comparer ces deux versions du même passage: Cic., *Phil.*, 1, 1, 2-3: *Ad deliberationes eas, quas [M. Antonius] habebat domi de re publica, principes civitatis adhibebat; ad hunc ordinem res optimas deferebat; [...] summa constantia ad ea, quae quaesita erant, respondebat. Num qui exules restituti. Vnum aiebat, praeterea neminem. Num immunitates datae. 'Nullae', respondebat* (éd. C. F. W. Müller [Leipzig, 1898], II, III, p. 361). L'autre: *Ad deliberationes eas quas habebat domi de re publica principes civitatis adhibebat; ad hunc ordinem res optimas deferebat; [...] summa constantia ad ea quae quaesita erant respondebat. « Num qui exules restituti? » – Vnum aiebat, praeterea neminem. « Num immunitates datae? » – « Nullae », respondebat* (éd. des discours, A. Boulanger et P. Wuilleumier [Paris, 1959], XIX, p. 55).

¹⁶ La langue, système arbitraire et institutionnel, est un objet dont l'étude semble tourner dans un cercle qui pourrait s'exprimer par la formule: *On ne découvre que ce que l'on connaît déjà* (voir F. de Saussure, *OLG*, pp. 24-25); c'est que la langue est un *savoir*, que la tâche du linguiste consiste à expliciter (et non à expliquer; l'explication viendra du psychologue, du médecin anatomo, du sociologue, etc.). Notons que l'élaboration théorique des mécanismes de l'acquisition du langage permettrait de rendre compte de la façon dont se forge une telle intuition; il serait alors loisible d'extrapoler et d'expliquer comment on apprend une langue morte. Actuellement, le processus en reste mystérieux. En tout cas, ce programme comprend également une théorie de la langue écrite, dont le fonctionnement, détaché presque complètement des circonstances et de la situation (voir L. J. Prieto, *PN*, p. 36 ss.), est profondément différent de la langue orale.

¹⁷ L'écriture, particulièrement quand elle ne ponctue pas, comme c'est le cas chez les Anciens (mais voir R. W. Müller, *RSI*), ne permet pas de distinguer sûrement la syntaxe brisée de la syntaxe liée.

¹⁸ Voir H. Frei, *SetM*, §§ 3 ss. Sur la valeur démonstrative, et non explicative, des substitutions, voir mon « Introduction » à H. Frei, *Sintassi e metodo* (recueil d'articles traduits en italien par R. Simone, à paraître), § 2.2, dernier alinéa.

¹⁹ Dans le cas d'une langue morte, il pourrait être légitime de dire que les substitutions ont une valeur heuristique; en effet, le savoir dont les textes

Si donc l'on admet que la méthode des substitutions, mise au point et formalisée à partir d'une langue vivante, est à même, par une sorte de renversement théorique, de servir de clé pour pénétrer dans un système inconnu (à condition que les textes soient assez nombreux et que l'on devine au moins grossièrement de quoi ils traitent), on tiendra le moyen de se passer de cette connaissance préalable du tout nécessaire à l'intelligence des parties qui fonde le cercle viciant la science des systèmes arbitraires. Une fois toutes ces conditions remplies, on peut raisonnablement espérer constituer, en se fondant sur la forme et sur le sens des phrases (non sur leur signifié, encore en principe inconnu), des classes de substitutions suffisamment larges pour permettre de négliger les facteurs contingents qui obscurcissent fréquemment les mécanismes substitutifs²⁰ dans un groupe donné²¹.

Ainsi, l'examen des difficultés d'ordre théorique rencontrées dans l'analyse d'une langue morte a débouché sur la conclusion que seules les substitutions peuvent nous éclairer, mais que celles-ci, avant d'être de quelque secours, doivent trouver une justification formelle qui est à chercher dans l'étude du fonctionnement d'une langue vivante, particulièrement de la langue maternelle. Par la suite, il sera admis que cette justification est acquise²², et que, en conséquence, par les substitutions on atteint à l'explicitation du savoir qui constituait, chez les sujets parlants, la langue latine²³, aussi bien, ou presque (la restriction étant due au fait que le latin

sont une manifestation nous étant en partie inconnu, l'application correcte de la méthode des substitutions devrait accroître notre connaissance. Mais on voit en quoi la question par là se déplace, pour devenir celle de savoir comment les substitutions se justifient théoriquement.

²⁰ Sur les difficultés rencontrées par les substitutions, voir H. Frei, *SetM*, § 3.32 et ma « Sintagmatica », cit. C'est la prise en considération de classes combinées qui permet, en général, de tourner ces difficultés; c'est ainsi qu'un seul exemple peut être parfois décisif et assurer l'analyse de toute une classe de groupes syntagmatiques.

²¹ On observera que c'est la généralisation que provoquent les substitutions (et leur combinaison) qui permet d'analyser les constructions syntagmatiques, de dégager la catène commune à un ensemble de groupes: par elles, on est à même de prendre en considération l'aspect non-tactique (associatif) des faits syntaxiques.

²² Cf. les articles cités aux notes 18 et 20.

²³ Sur l'existence de la langue dans les seuls cerveaux des sujets parlants, voir F. de Saussure, *CLG*, pp. 30, 38.

n'est connu que par des textes), qu'on ferait en recourant à l'intuition seule²⁴.

4. Il faut aborder enfin l'analyse syntagmatique des exemples réunis au § 2.

4.1. Il ne fait pas de doute que, dans les groupes de la classe I, le substantif au génitif est le satellite (s) de l'autre substantif, qui est le noyau (n) du syntagme. Cependant, la démonstration de cette analyse qui va de soi²⁵ n'est pas immédiate; en effet, on trouve aisément des situations ou des contextes où la substitution du nom au génitif à l'ensemble est possible²⁶. Dans les textes, cela arrive dans le cas d'ellipse²⁷, ainsi dans ce fragment de phrase de Cicéron: ... *neque tam serui illi dominorum quam tu libidinum...*²⁸, où *libidinum* est la substitution du groupe *seruus libidinum*, mais où *seruus* (ou tout autre substantif de la même classe casuelle) serait également possible syntaxiquement. On mentionnera aussi les tours, figés semble-t-il²⁹, tels que *ad Dianae*³⁰, réduction de *ad aedem Dianae* dont l'autre réduction est, naturellement, *ad aedem*. On se trouve donc, dans certains cas, en présence d'une analyse impossible par excès, ce qui engage à chercher des exemples indiscutables dans la veine de ceux qui provoquent l'ambiguïté. C'est ainsi qu'on peut trouver *ad nouam aedem Dianae*, qui se réduit à *ad nouam aedem*,

²⁴ Il conviendrait, pour finir, de montrer en quoi l'intuition et le fonctionnement linguistiques se recouvrent (ce qui reviendrait à faire la théorie des rapports entre langue et parole, je pense; cf. L. J. Prieto, *PN*, pp. 43 et 79 ss.). La justification de toute méthode d'analyse du fonctionnement (que ce soit par substitution ou par transformation) est ainsi, en fin de compte, à chercher dans la première distinction saussurienne.

²⁵ En effet, le génitif a toujours été reconnu comme le cas subordonné par excellence; E. Benveniste 1966 (spécialement la fin, p. 148) a montré son rôle de substitut, dans le groupe nominal, du nominatif et de l'accusatif du groupe verbal fini (p. 146: « génitif de transposition »).

²⁶ Une telle substitution pourrait être décisive, au cas où un exemple au moins se trouverait où cette substitution fût la seule possible (voir ci-dessus, note 20).

²⁷ Saussure considérait, ce qui devrait aller de soi, puisqu'on la comprend, que rien ne manque dans l'ellipse, qui n'est que « le surplus de valeur » (*N* 15.3, citée dans R. Godel, *SM*, p. 50).

²⁸ Cic., *Verr.*, 4, 112.

²⁹ Cf. Donat., *Comm. Ter. Ad.*, 4, 2, 43 (*ad uers.* 582): *Sic absolute dicebant non addito 'templum'*. Et il cite un exemple de Salluste: *Ad Iouis mane ueni*.

³⁰ Ter., *Ad.*, 582.

mais non à **ad nouam Dianae*, ou, paraphrasant ³¹ Cicéron, ... *neque tam fidi serui illi (dominorum) quam tu seruus turpis (libidinum)*, mais non **... quam tu turpis libidinum*. Les substitutions permettent ainsi d'assurer que le substantif au génitif n'est pas le noyau de son groupe. Pour plus de clarté, voici comment les choses se présentent schématiquement: au groupe à tester $A + B$, on adjoint une expansion C , satellite de $(A + B)$ ³². La réduction par suppression, alternativement, de A et de B va permettre de décider des relations entre ces deux termes. On sait, en effet, qu'un groupe de la forme ns est inclus dans n^{33} , qui en est le représentant ³⁴; ainsi, un s' , expansion de ns , sera en fait l'expansion du représentant, qui seul sera compatible avec lui. Si l'on trouve les substitutions suivantes:

$$A + B + C; A + C; *B + C,$$

cela signifiera que B est satellite et que A est noyau.

Les groupes qui figurent aux vers 128 (*uenae peioris in aeuum*) et 98 (*aeris cornua flexi*) posent un problème spécial qui ne sera pas envisagé ici; pour l'occasion, on admettra qu'ils sont assimilables à *mundi melioris origo* (79), expansion de *origine mundi* (3) ³⁵. Le deuxième de ces exemples est particulièrement intéressant, en ce qu'il permet d'établir une liaison entre la classe I et les classes II. En effet, au lieu de *aeris cornua* (réduction du groupe complet), on a plutôt *aenea cornua* (cf. 125: *aenea proles*), l'adjectif dérivé prenant la place du substantif au génitif ³⁶. On verra brièvement plus

³¹ Dans le cas présent, s'agissant de groupes nominaux extrêmement fréquents, on admettra, je pense, que les exemples soient forgés. On doit raisonnablement reconnaître que l'on se trouve dans une partie du système linguistique latin dont le lecteur moderne a pu acquérir l'intuition.

³² Il est important que l'expansion soit celle de tout le groupe (sans quoi, il se pourrait qu'on eût $A + (B + C)$, où C est l'expansion d'un terme unique, qui pourrait être le s); pour assurer que tel est bien le cas, il semble que le seul critère disponible soit d'ordre sémantique.

³³ Voir H. Frei, 1966, p. 49; H. Frei, *SetM*, § 6.221.

³⁴ Pour cette terminologie, cf. H. Seiler, *RAA*, p. 6.

³⁵ Il s'agit bien sûr du génitif dit de qualité (sans que les exemples répondent toujours à cette définition), dont le trait formel caractéristique est de constituer un groupe de deux termes, substantif + adjectif. Si l'on suit Benveniste dans son effort d'unification (E. Benveniste, 1966, *passim*), on dira que le génitif de qualité est une sous-classe du génitif 'épithète'.

³⁶ La limitation introduite plus haut ne permet pas de faire figurer ici l'exemple *de duro est ultima [proles] ferro* (127), où la construction *de ferro* apparaît comme un substitut du génitif ou de l'adjectif dérivé (on trouverait aussi bien *cornua de aere* que *ferrea proles*).

loin (§ 6, et note 77) comment éventuellement interpréter cet échange.

4.2. On vient de voir que les adjectifs dérivés, échangeables en certains cas avec les substantifs compléments au génitif, fonctionnent comme ces derniers ³⁷; par ailleurs, la différence formelle entre les adjectifs des diverses sous-classes, qui se reflète pourtant sur le plan sémantique, ne paraît pas avoir de répercussions syntaxiques: *montanaque fraga* (104) fonctionne comme *maturaque fraga* ³⁸. Bien que l'ambiguïté par excès soit fréquente dans le cas des adjectifs (par exemple, sur un cadran solaire, cette devise: *Prima placet, ultima nocet*) ³⁹, l'analyse n'aura pas à être répétée; en effet, la chaîne substitutive:

<i>formae</i>	<i>deorum</i> (73)
<i>formae</i>	<i>diuinæ</i>
<i>formae</i>	<i>nouæ</i>
n	s

où un cas est sûr (le premier), fournit l'analyse des autres groupes ⁴⁰. Comme il fallait s'y attendre, le substantif est le noyau du syntagme et l'adjectif en dépend.

³⁷ Cette identité de fonctionnement vaut particulièrement pour le génitif de qualité, comme le montre cet exemple de Plaute (*Men.*, 269): *homo iracundus, animi perdit* (la coordination implique l'identité fonctionnelle). Cette propriété du génitif de qualité justifie la décision de ne pas le traiter à part.

³⁸ En fait, la question n'a pas à être posée: la différence formelle tient à la composition intérieure des adjectifs en hyposèmes (dérivatifs) de valeur sémantique différente (sur l'hyposème ainsi compris, voir R. Godel, 1966, p. 62, note 20, qui emprunte le terme à M. Lucidi, 1950). C'est donc morphologiquement que diffèrent ces sous-classes d'adjectifs, et non syntagmatiquement.

³⁹ Il ne faut pas confondre cette ellipse du substantif (cf. note 27) avec la substantivation des adjectifs, bien que le rapport entre ces phénomènes soit certain, aussi bien synchroniquement que diachroniquement. Faut-il rappeler que les grammairiens latins ne distinguaient pas systématiquement substantifs et adjectifs (à cause de ces ambiguïtés de fonctionnement?), qu'ils réunissaient dans la seule classe des *nomina* (voir entre autres Quint., *Inst.*, I, 4, 18 ss.)? — Il serait légitime (cf. ci-dessous, § 5) de s'appuyer également sur l'attribut du sujet pour démontrer l'ambiguïté des substitutions entre substantif et adjectif.

⁴⁰ Comme on voit, c'est là une application de la combinaison des classes de substitutions (puisque l'analyse de *formae deorum* résultait elle aussi d'une classe de substitutions: § 4.1). L'utilité en est manifeste, puisqu'elle évite de répéter la même procédure. (Voir note 20).

4.3. Les résultats obtenus jusqu'ici, qui font du substantif le noyau des syntagmes dont le second membre est un nom au génitif ou un adjectif, n'ont donc rien pour surprendre; conformes à l'analyse traditionnelle, ils recourent bien la structure de la caractérisation de H. Frei. La troisième classe de groupes nominaux répond en revanche à la définition de l'indication; comme en ce qui concerne les langues indo-européennes modernes, l'indiquant peut être un relatif, un interrogatif, un indéfini ou un démonstratif⁴¹.

D'abord les démonstratifs, de loin les plus nombreux. La tradition grammaticale, faisant de *is, hic, iste, ille* des adjectifs quand ils apparaissent dans des groupes nominaux, sous-entend qu'ils dépendent du substantif qu'ils accompagnent. Et en effet, la réduction de *hanc litem* (21) à *litem* est toujours possible: *hanc deus litem diremit* devient *deus litem diremit*; mais la réduction inverse est également toujours praticable: *hanc deus diremit*⁴². On se trouve donc en présence d'une nouvelle occurrence de l'ambiguïté par excès, déjà rencontrée lors de l'examen des classes I et II. Le test de l'expansion permet-il de trancher? On pourrait prétendre que non, puisqu'il existe un cas au moins où il échoue; or, en vertu de la propriété, signalée plus haut (voir note 20), des combinaisons de classes de substitutions, un seul exemple se trouve parfois décisif. Voici: soit le groupe *illa oratio*, qui se réduit, à cause de l'ambiguïté par excès, aussi bien à *illa (est habita)* qu'à *oratio (est habita)*. L'expansion-test peut alors être un adjectif ou un nom au génitif⁴³, puisque le § 4.2 en a montré l'équivalence fonctionnelle. Or, si *hanc maximam litem* ne peut être normalement⁴⁴ **hanc maximam, illa oratio Laelii* se réduit aussi volontiers à *oratio Laelii* qu'à *illa Laelii*⁴⁵.

⁴¹ La parenté du latin avec nos langues est précieuse en tant qu'elle permet de supposer l'existence de types syntagmatiques analogues (cf. cependant ci-dessous, § 4.5): il n'est que de rappeler l'origine démonstrative des articles définis, indiquants par excellence en français. — Il n'est pas question de discuter ici tous les cas qui se présentent; l'échantillon ovidien suffira à montrer comment la procédure analytique fréienne s'applique en général.

⁴² Les démonstratifs seuls (en fonction pronominale) sont en fait la majorité (cf. vv. 57, 58, 67, 76, 78, 125, 132, etc.).

⁴³ On se souvient qu'il a été admis dès le début que les propositions subordonnées, dont les relatives, ne seraient pas prises en considération.

⁴⁴ C'est-à-dire sans pause, comme on l'a supposé. Ce groupe serait possible en syntaxe brisée.

⁴⁵ Cic., *Brut.*, 83: *At oratio Laelii de collegiis non melior quam de multis quam uoles Scipionis: non quo illa Laelii quicquam sit dulcius...*; de même

Dans le groupe *nullus Titan* (10) encore, les deux réductions sont possibles; mais si *nullus mundo praebebat lumina* conserve le sens de départ, *mundo praebebat lumina Titan* l'inverse. La modification est de taille (il est bien difficile d'imager des conditions de contexte⁴⁶ – peut-être l'ironie? – où cette modification s'annulerait), sans être décisive: il se pourrait que ce fût justement l'élément négatif de *nullus* qui faussât l'analyse. Ainsi, dans le cas de *regio ulla* (72), les deux réductions sont de nouveau praticables: *neu regio foret orba* et *neu ulla foret orba*. Or il semble bien que *ullus* puisse se classer, comme les autres indéfinis non négatifs, avec les démonstratifs (cf., en français, *un ~ le ~ ce*). L'analyse reste ainsi toujours bloquée par l'ambiguïté par excès.

Quae litora (63) est en revanche plus clair. La seule réduction possible dans le cadre propositionnel choisi⁴⁷ (la phrase *Quae litora sole tepescunt proxima sunt Zephyro*) est *quae (sole tepescunt p. s. Z.)*, puisque autrement on aurait deux phrases (*litora sole tepescunt; proxima sunt Zephyro*). Ici donc le pronom-adjectif est indiscutablement le noyau du groupe. Pour l'interrogatif partiel correspondant (*quae litora?*), la démonstration serait analogue, donnant des résultats identiques. Or, en latin, le relatif est en rapport avec le démonstratif: on tient ainsi la clé qui permettra de résoudre le problème posé par ce dernier. En effet, il est indéniable que *quae litora* relatif est parallèle à *quae litora* anaphorique à valeur de démonstratif coordonné⁴⁸. Ainsi se noue une chaîne d'exemples qui forment

Pro Arch., 28: *Nullam enim uirtus aliam mercedem [...] desiderat praeter hanc laudis et gloriae*. O. Riemann et P. Lejay, *Syntaxe latine* (Paris, 1920⁶), pp. 13-14, qui citent ces textes, ajoutent un exemple extrême, *Ad Att.*, 12, 21, 1. — Ter., *Heaut.*, 848 (*id hominis*) ou *Eun.*, 546 (*hoc hominis*) présentent un phénomène tout différent (voir ci-dessous, note 55).

⁴⁶ Avec L. J. Prieto, *PN*, p. 21, j'admets que deux énoncés ont le même sens (mais non le même signifié!) s'ils établissent le même « rapport social » (transmettent la même information extralinguistique); cette information identique est constituée des signifiés interprétables grâce aux circonstances et à la situation; celles-ci variant, on peut obtenir le même sens avec des signifiés différents.

⁴⁷ Rappelons que l'intonation (et par conséquent le cadre propositionnel) ne doit pas varier lors des tests (cf. H. Frei, *SetM*, § 3).

⁴⁸ Par exemple le vers 163, au début du développement de la fable de Lycaon: *Quae pater ut summa uidit Saturnius arce...*; Cic., *De off.*, 2, 45: *quo tamen in bello* montre le rôle adjectif, tandis que l'exemple d'Ovide présente la réduction.

une classe homogène; les analyses sûres permettront donc de trancher dans les cas indécidables rencontrés auparavant :

<i>qui</i>	<i>consul</i>	(relatif)
<i>qui</i>	<i>consul</i>	(anaphorique)
<i>hic</i>	<i>consul</i>	(démonstratif)
<i>ullus</i>	<i>consul</i>	(indéfini)
<i>nullus</i>	<i>consul</i>	(indéfini négatif)
etc.		
n	s	

Il convient de ranger également dans cette classe l'interrogatif: *qui(s) consul?*, de structure identique. En conclusion, comme H. Frei l'a montré pour le français, l'allemand et l'anglais, l'indiquant est, en latin, le noyau du syntagme, tandis que le substantif, contrairement à l'opinion traditionnelle, en dépend⁴⁹. Il ne saurait faire de doute que les autres pronoms-adjectifs, tels que *alter*, *alius*, *unus* (au moins dans son acception numérale⁵⁰), *quicumque*, etc., fonctionnent de la même manière⁵¹. Si l'on admet, comme ç'a été le cas ci-dessus, que le fonctionnement est en quelque sorte le reflet de la valeur (syntagmatique) d'un terme, ces pronoms-adjectifs constituent bien une classe homogène sur le plan de la valeur; sur le plan^{T du} signifiant, il est à remarquer qu'ils présentent également un trait commun, à savoir leur forme unique de génitif et de datif singuliers aux trois genres, respectivement *-ius* et *-i*⁵².

⁴⁹ Dans la mesure où il est légitime d'avancer une explication diachronique (génétique), on remarquera que les grammaires traditionnelles et historiques conçoivent le tour *hic consul* comme d'origine appositive, le démonstratif étant le support de l'apposition. M. Leumann, J. B. Hofmann et A. Szantyr, *LG*, p. 407 (§ 215 B) disent que « das deiktische Fürwort erst nachträglich durch das Substantiv erläutert wurde ».

⁵⁰ Il n'est pas exclu que, dans son acception qualificative d'« unique », il se comporte différemment, cette différence de comportement signalant alors qu'on aurait affaire, en réalité, à deux unités de langue (sur la question de l'identification des unités grâce aux différentes distributions qui les définissent, voir H. Frei, *SetM*, § 4).

⁵¹ Ils sont, en effet, assimilables aux démonstratifs, soit directement, soit par l'intermédiaire des relatifs.

⁵² *Solus* et *totus*, qui partagent cette particularité formelle des pronoms-adjectifs, doivent-ils leur être assimilés? On ne pourra répondre qu'après avoir examiné leur fonctionnement. Réciproquement, il est probable que *talis*, *quot*, etc., qui ne présentent pas la particularité en question, sont néanmoins à ranger dans la même classe que *ille* ou *quis* (mais la démonstration manque encore).

On objectera certainement à l'analyse qui vient d'être conduite que le pronom-adjectif (l'indiquant) s'accorde selon son substantif, et qu'en ce sens on peut dire qu'il en dépend. Mais l'objection n'est pas pertinente: avec H. Frei⁵³, il faut, en effet, considérer que l'accord est un phénomène syntaxiquement contingent, qui ne présente pas de concomitance, pas de parallélisme avec les relations syntagmatiques⁵⁴. Par ailleurs, si l'objection vaut pour un syntagme d'accord tel que *ille consul*, il est aisé de voir qu'elle devrait valoir aussi, paradoxalement, pour un syntagme de rection tel que *quisquis deorum* (32) ou *utra manuum?*, dont le noyau ne saurait être que le pronom, — mais où l'accord subsiste! *Vtra* est féminin à cause de *manuum*, féminin. L'accord n'est donc pas déterminant pour la constitution syntagmatique⁵⁵.

4.4. Faut-il enfin attribuer le syntagme comprenant un adjectif possessif, tel le groupe *mea tempora* (4), à la classe des caractérisations (classes I et II), ou convient-il plutôt de le considérer comme une indication? Les exemples ne manquent pas qui prouvent que les deux réductions sont, ici encore, tout à fait admissibles. Soit la phrase *Gaudeat suo generi me meum genus non antepone*; Cicéron, lui, a dit: *Gaudeat suo generi me meum non antepone*⁵⁶, et l'on pourrait avoir alternativement: *Gaudeat me genus* (ou *nobilitatem*, etc.) *non antepone*. Une série de substitutions va cependant montrer que le possessif, qu'on peut considérer comme dérivé du pro-

⁵³ Dans son enseignement, H. Frei désigne du nom d'épidèse les phénomènes qui se superposent aux relations syntagmatiques sans les affecter.

⁵⁴ Ainsi, adjectif épithète (accord) et substantif complément au génitif (rection), auxquels il faudrait ajouter la proposition relative (subordination), manifestent tous deux une même relation syntagmatique, la caractérisation.

⁵⁵ Les tours comme *id frumenti, nihil virium*, etc. (cf. les exemples de Térence à la note 45) ne présentent pas, il est vrai, un tel accord (cf. note 62), ce qui est un indice supplémentaire du caractère contingent, syntagmatiquement s'entend, de ce dernier phénomène (la constitution des syntagmes en s et n est panlinguistique, tandis que l'accord ne présente pas ce caractère de généralité). — Il va de soi que la valeur sémantique (le signifié) varie selon que la construction est *id frumentum* ou *id frumenti*; l'identité de l'analyse en n et s ne signifie pas que les différences sémantiques sont nivelées, mais seulement que l'on a affaire à des sous-classes d'un même ensemble de phénomènes (voir aussi note 71).

⁵⁶ Cic., *Pro Sull.*, 25.

nom personnel correspondant⁵⁷, fonctionne comme un adjectif ou comme un substantif complément au génitif⁵⁸:

<i>mea</i>	<i>tempora</i>
<i>Romulea</i>	<i>tempora</i>
<i>Romuli</i>	<i>tempora</i> ⁵⁹
s	n

On remarquera que les possessifs ne partagent ni la particularité formelle des pronoms-adjectifs (leur génitif en *-ius* et leur datif en *-i*), ni leur propriété fonctionnelle. Le doute qui s'exprimait quant à leur appartenance à l'une ou à l'autre classe était donc sans objet, et provenait probablement de l'identification inconsciente du possessif latin au possessif français, qui est indiquant⁶⁰, comme en anglais ou en allemand⁶¹.

5. Les échanges de constitution formelle entre *aeris cornua* (*flexi*) (98) et *aneae proles* (125), c'est-à-dire entre substantif au génitif et adjectif dérivé, se font entre syntagmes de structures identiques⁶². Mais il faut aussi aborder l'éventualité que les structures varient, éventualité qui définit la transposition⁶³. Si les variations de structure sont régulièrement attestables, en d'autres termes si les transpositions obéissent à des règles synchroniques organisées systématiquement, cette régularité permettra de confirmer des analyses de détail (ou même de trancher, dans des cas où l'analyse

⁵⁷ Mais sans que cette dérivation soit productive, ce qui la met à part.

⁵⁸ Le fonctionnement 'pronominal' ne sera pas différent en ce cas du fonctionnement autonome des adjectifs, c'est-à-dire surtout lors de l'ellipse, comme dans la phrase de Cicéron. Voir note 38.

⁵⁹ On verra une preuve irréfutable de ces assimilations dans la forme d'apposition que représente l'expansion d'un adjectif possessif par un nom au génitif; par exemple Cic., *Ad fam.*, 15, 13, 1: *tuum studium adolescentis*.

⁶⁰ Voir H. Frei, 1956, p. 165, note 14 (§ 3.4).

⁶¹ Mais pas en italien, où l'indiquant doit normalement figurer: *i miei tempi*; sur ce point, l'italien se trouve donc plus proche du latin que le français.

⁶² Dans l'échange entre *id frumentum* et *id frumenti* (note 55), on a peut-être affaire à une transformation (mais sans que la structure en n et s soit différente); en tout cas, *frumentum* et *frumenti* ne peuvent se considérer sans autre explication comme membres d'une même classe de substitutions. En d'autres termes, on est là en présence d'un phénomène-limite (transformation, donc changement de structure, ou non?).

⁶³ Cf. H. Frei, *GF*, pp. 136 ss; Ch. Bally, *LGLF*, §§ 179-196; H. Frei, *SetM.*, §§ 5 ss.

syntagmatique directe serait impossible). Sans tenter ici de définir théoriquement ce système syntagmatique, ou 'système caténique', comme on pourrait l'appeler⁶⁴, je me contenterai d'une illustration, qui fera comprendre de quoi il s'agit. Pour montrer que les analyses des §§ 4.1-4 ne sont pas suspendues dans un espace inorganisé et chaotique, j'utiliserai une transposition qui pourrait recevoir la désignation de 'transformation propositionnelle (à verbe « être »)'⁶⁵, étant admis que cette transposition est systématique, c'est-à-dire qu'elle déplace les relations syntagmatiques de façon constamment identiques, sans tenir compte des variations contingentes telles que l'accord⁶⁶. Voici :

groupe nominal	transposition propositionnelle
a) <i>melior natura</i> (21)	<i>melior est natura</i>
b) <i>templa deorum</i> (cf. 73) ⁶⁷	<i>templa sunt deorum</i>
c) <i>ille opifex rerum</i> (79)	<i>ille est opifex rerum</i>
d) <i>serui mei</i> (cf. 4)	<i>serui sunt mei</i> ⁶⁸

Les analyses traditionnelles des groupes *a* et *b* étant identiques à celles que la méthode fréienne a permis d'établir, on déduit les équivalences suivantes: noyau du groupe = sujet de la proposition correspondante; satellite du groupe = attribut (prédicat) de la proposition correspondante. Or, dans la proposition *c*, *ille* est sujet⁶⁹, ce qui confirme *a posteriori* l'analyse du démonstratif (plus généralement de l'indiquant) comme noyau de son groupe. Cette conclusion permet par ailleurs de rendre compte de façon cohérente d'un prétendu cas d'accord du sujet sur son attribut: dans *haec stultitia est*⁷⁰,

⁶⁴ Une esquisse en a été tracée dans mon « Introduction », cit., § 3.2.

⁶⁵ L'utilisation systématique des transformations pour assurer des analyses syntaxiques a été pratiquée par H. Seiler, *RAA*, pp. 23 ss. (§ 2.2).

⁶⁶ Voir ci-dessus, § 4.3 (fin) et notes 54 et 55.

⁶⁷ On signalera à part le cas de *aeris cornua flexi* (98), qui se transforme en *aeris sunt cornua flexi*, exemple permettant de constater que la transformation en question conserve l'« acception » de la valeur du génitif qui se présente dans le groupe nominal correspondant (appartenance, qualification, etc.).

⁶⁸ Ce tour semble réservé à des groupes où le substantif désigne ce que l'on peut posséder (restriction extralinguistique ou due à la valeur du possessif? — Je ne saurais trancher).

⁶⁹ On peut admettre que, dans les cas douteux, c'est le terme le plus général qui est le sujet; or le pronom, de par sa fonction de substitut, est indubitablement plus 'général' que tout substantif.

⁷⁰ Plaute, *Epid.*, 431; Cf. M. Leumann, J. B. Hofmann et A. Szantyr, *LG*, p. 442 (§ 235).

on admet que *haec* est le sujet (pour une raison analogue à celle qui est signalée à la note 69), mais on déclare qu'il s'accorde sur son attribut *stultitia* ; en réalité, le phénomène n'a rien d'exceptionnel, puisqu'il résulte de la même transformation (transposition) que les cas *a-c* :

haec stultitia *haec stultitia est,*

où l'accord de l'indiquant sur le substantif n'est pas plus surprenant que dans *ille est opifex rerum* ou *quisquis deorum* (voir plus haut)⁷¹. — Quant au traitement du possessif, il confirme que l'adjectif est le satellite, correspondant à l'attribut dans la transformation propositionnelle⁷².

6. Ainsi, les groupes nominaux latins envisagés peuvent tous se ramener soit à l'espèce *melior natura* soit à l'espèce *hanc litem*, qui correspondent en gros à la caractérisation et à l'indication de H. Frei. Il convient de définir en quoi cette correspondance des faits latins et français est imparfaite. En français, « dans le discours [...], la caractérisation ne se rencontre jamais seule; elle est toujours emboîtée, directement ou indirectement, dans une indication » (sauf, donc, « dans les exemples hors-texte des grammaires et des dictionnaires »)⁷³. En revanche, le groupe latin *melior natura* fonctionne parfaitement « dans le discours ». Faudrait-il le considérer comme une indication à indiquant zéro?⁷⁴ Pour ce faire, on devrait

⁷¹ Le latin a disposé de deux tours différents; les exemples (cités dans la *LG (ibid.)* comme des exceptions apparentes) de Plaute, *Men.*, 1070: *Quid ego ex te audio? — Hoc quod res est*, ou de Tacite, *Hist.*, 1, 49, 3: *Vt quod segnitia erat sapientia uocaretur*, montrent en effet que l'indiquant neutre était également usité (résultant d'un non-accord avec le substantif), avec une valeur différente sans doute qui reste à définir; on songera à une sorte de mise en évidence du trait '(chose) isolée' réalisée par le neutre, opposée à la simple identification entraînant l'accord.

⁷² On n'excipera pas de l'ambiguïté d'une expression telle que *mei sunt serui* = *mei seruiunt*, et dont une interprétation (« ma parenté est de condition servile ») fait du possessif un nominal par substantivation, pour réintroduire l'idée, rejetée, que le possessif serait un indiquant.

⁷³ H. Frei, 1965, p. 165 (§ 3.5).

⁷⁴ H. Frei procède ainsi pour montrer que le *mass-noun* de l'anglais (par exemple *milk*) doit être analysé, dans le discours, comme une indication implicite (quand il n'est pas caractérisant):

this milk *the milk* *some milk* *any milk* *0 milk*
(dans le contexte *Do you want...?*)

(H. Frei, 1956, p. 163 (§ 3.2)).

prouver que l'absence d'indiquant est exceptionnelle, ce qui n'est certes pas le cas. En effet, tout substantif, tout groupe nominal latin partage cette même propriété (réciproquement, tout substantif ou tout groupe nominal latin est susceptible de faire partie d'une indication, par exemple en se satellisant à un démonstratif) ⁷⁵.

Le fonctionnement de la caractérisation sera donc bien différent en latin qu'en français, ce qui entraîne que la spécification ne saurait être identique dans les deux langues, puisque, en français, ce type syntagmatique combine nécessairement deux indications ⁷⁶ et s'oppose par là à la caractérisation emboîtée dans une indication, comme dans l'exemple suivant :

<i>le pain</i>	<i>de la boulangerie</i>	(spécification)
<i>le</i>	<i>pain de boulangerie</i>	(indication emboîtant une caractérisation)

En latin, on a seulement *origine mundi* (« l'origine | du monde ») et *aeris cornua* (« des | trompes d'airain »), sans doute parfaitement identiques ⁷⁷. Il reste pourtant que l'indication peut être présente dans le terme dépendant d'un syntagme plus complexe, tel que *causa* | *huius generis* ou *quorum liberorum* | *parentes*. Dira-t-on que

⁷⁵ Même les noms propres ne font pas exception: un groupe comme *Socrates ille* n'a rien d'inattendu.

⁷⁶ H. Frei, 1956, pp. 165 et 166 (§§ 4 et 4.4).

⁷⁷ En revanche, on peut déceler une tendance à spécialiser l'adjectif dérivé en fonction de 'virtuel': *origine mundi: terrenae faecis* (mais sans caractère contraignant, semble-t-il: cf. Pl., *Rud.*, 95 et 308: *ad Veneris fanum* mais 329 et 350: *sacerdos Veneria*; au v. 644, les deux tournures sont réunies!). De toute manière, dès que le caractérisant est complexe, l'adjectif dérivé fait place au substantif au génitif: *aenea proles* mais *aeris cornua flexi*; *sacerdos Veneria* mais *Veneris Erycinae sacerdos*.

Cet article était déjà rédigé quand est parvenue à ma connaissance la note de E. Benveniste, « Génitif et adjectif en latin », *StudClas* 2, 1960, pp. 65-67, qui traite de ces mêmes exemples du *Rudens* (à la suite d'une remarque de E. Löfstedt, *Syntactica*, I¹, p. 88, note 2). Si Benveniste s'attache à souligner le « problème très général que la distinction du génitif et de l'adjectif implique en latin, comme dans toutes les langues où joue cette opposition » (*art. cit.*, p. 65), il se place pourtant à un niveau de généralisation inférieur à celui qui est envisagé ici, ce qui lui permet de définir des oppositions qui n'entrent pas en considération dans le cadre que j'ai choisi (en particulier, l'auteur se limite à l'expression de la propriété par des adjectifs dérivés employés comme « appellation[s] traditionnelle[s] et respectueuse[s] », dans « une situation de révérence » [p. 67], ce qui ne saurait s'appliquer à *arbutos fetus montanaque fraga (legebant)* [104]). Il ne me paraît donc pas nécessaire de modifier mon analyse.

le syntagme total est d'un type différent? – Non, puisque aussi bien l'articulation entre les termes reste la même (cf. *belli* | *causa*, *quorum* | *parentes*); tout au plus reconnaîtra-t-on deux sous-classes dans la caractérisation latine, selon que le terme complexe satellite est à son tour une caractérisation ou une indication. Il ne semble donc pas que l'on doive, en latin, retenir l'existence d'un type syntagmatique distinct correspondant à la spécification du français, de l'anglais ou de l'allemand ⁷⁸.

7. L'inexistence d'une troisième forme syntagmatique apparentée ⁷⁹ à l'indication (*hanc litem*) et à la caractérisation (*melior natura*), et la possibilité que ces types ont en latin de fonctionner l'un et l'autre dans le discours, conduisent à poser le problème des rapports mutuels que ces constructions entretiennent dans le système caténique latin ⁸⁰. On considère en général que les rapports non-tactiques (ou associatifs) entre valeurs sont dérivés de l'inclusion ⁸¹, qui se manifeste tactiquement par une substitution unilatérale (ou dirigée). (C'est ainsi qu'on peut toujours employer le présent pour

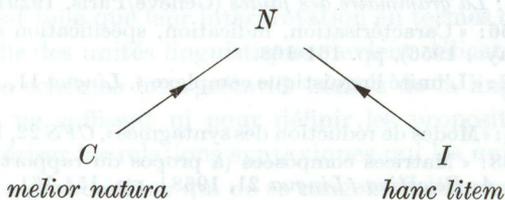
⁷⁸ H. Frei, 1956, p. 165 (§ 4), classe la spécification parmi les « syntagmes plus larges [que l'indication], dont il existe divers types ([...], apposition, prédication, etc.) », qui impliquent tous l'indication, qui est de loin la forme syntagmatique la plus importante au niveau du substantif, puisqu'elle est toujours présente dans le discours (mais non, par exemple, dans la langue écrite des affichettes de journaux et de la publicité, comme le signale R. Godel, « Théorie de la phrase », à paraître dans les *Atti del 3° Convegno intern. di linguistica*, cit.). La question devra donc se poser de savoir si ces « syntagmes plus larges », en latin, ne seraient pas des variantes – constituant des sous-classes – des deux types jusqu'ici rencontrés. C'est peut-être bien à la présence obligatoire de l'article en français que serait due la différence.

⁷⁹ H. Frei, 1956, p. 165 (§ 4): « ... [le syntagme] qui est le plus proche de l'indication, à savoir la spécification ».

⁸⁰ La notion de système caténique découle automatiquement du fait de concevoir les moules syntagmatiques (les catènes) comme des signes, soumis donc à l'arbitraire. J'ai montré ailleurs (« Introduction », cit.) comment ces signes relationnels doivent former un ensemble de valeurs fermé, dont il deviendra, par là-même, possible de chercher à définir la structure non-tactique. (On trouvera un excellent exemple d'analyse d'un système de valeurs dans l'article d'A. Burger, 1962, dont les résultats se laissent aisément figurer en un diagramme à trois dimensions, – un 'polyèdre'.) Seul l'examen de toutes les catènes permettra d'en établir le système et les relations mutuelles; il ne peut s'agir ici que d'une tentative qui servira surtout d'illustration de ce qu'il doit être possible de faire.

⁸¹ C'est en tout cas ce qui se dégage de l'analyse de A. Burger citée à la note précédente. Mais l'élaboration théorique de cette idée manque encore, à ma connaissance.

le futur, mais jamais le futur pour le présent.) En ce qui concerne nos deux types syntagmatiques latins, il s'agit donc d'en tester les possibilités de substitution; or, puisqu'ils fonctionnent aussi bien l'un que l'autre dans le discours, cela signifie qu'ils y sont mutuellement substituables. On n'a donc pas affaire à une inclusion ⁸², si bien que ces deux constructions sont sans rapport mutuel direct dans le système: pour passer de l'une à l'autre, il faut probablement un intermédiaire, par exemple le pronom; mais il sera moins équivoque ⁸³ d'appeler cet intermédiaire (où les deux constructions étudiées se rejoignent) la 'fonction *N*', dont le rôle consiste, entre autres choses, à compléter (déterminer) le verbe ou un autre *N* ⁸⁴. J'ai signalé plus haut (note 80) que les systèmes de valeurs, tels les temps de l'indicatif français, peuvent se figurer géométriquement. Nos deux relations syntagmatiques se disposeront à deux sommets indirectement reliés du 'polyèdre caténique':



(la flèche \rightarrow signale que la caractérisation et l'indication sont incluses dans la fonction syntagmatique *N* ⁸⁵). Les sommets *C* et *I* seront probablement reliés à leur tour à un sommet *P* (proposition), puisque la transposition propositionnelle (c'est-à-dire, sur le modèle géométrique du système, la translation le long des arêtes du 'poly-

⁸² Il va de soi que la substitution mutuelle dans le fonctionnement linguistique indique l'appartenance à un même ensemble plus vaste (ici, les termes fonctionnant comme compléments du verbe, etc.).

⁸³ Le pronom, en français, est équivalent à une indication; faut-il en dire autant en ce qui concerne le latin? La nature de terme unique du pronom, de même que sa fonction substitutive valable pour nos deux formes syntagmatiques indifféremment, doivent inviter à la prudence.

⁸⁴ Cette dernière propriété entraîne la récurrence des constructions, donc la possibilité d'extension (théoriquement indéfinie) de n'importe quel groupe nominal. — On voit ainsi que la syntaxe saussurienne est elle aussi équipée pour traiter de la productivité syntagmatique.

⁸⁵ D'autres catènes sont incluses dans *N*, en particulier certaines propositions (permettant d'accroître encore la capacité récurrente — donc productive — du système).

édre') est possible à partir des deux types étudiés ⁸⁶. L'analyse et la formulation de ces rapports nous feront pénétrer toujours plus loin dans le système de la langue. Alors il conviendra d'élaborer une théorie saussurienne des transformations, qui profite de l'acquis de la grammaire générative sans se perdre dans l'universalisme innéiste, en définitive parfaitement incompatible avec l'arbitraire ⁸⁷, qui la caractérise; – mais c'est là une autre histoire...

CONCORDANCE BIBLIOGRAPHIQUE

Ch. Bally, *LGLF: Linguistique générale et linguistique française* (Berne 1965⁴).

E. Benveniste, 1966: « Pour l'analyse des fonctions casuelles: le génitif latin », *Problèmes de linguistique générale* (Paris, 1966), pp. 140-148.

L. Bloomfield, *L: Language* (Londres, 1935²).

A. Burger, 1962: « Essai d'analyse d'un système de valeurs », *CFS* 19, 1962, pp. 67-76.

H. Frei, *GF: La grammaire des fautes* (Genève/Paris, 1929).

H. Frei, 1956: « Caractérisation, indication, spécification », *For Roman Jakobson* (La Haye, 1956), pp. 161-168.

H. Frei, 1962: « L'unité linguistique complexe », *Lingua* 11, 1962, pp. 128-140.

H. Frei, 1966: « Modes de réduction des syntagmes », *CFS* 22, 1966, p. 41-51.

H. Frei, 1968: « Matrices composées (à propos du rapport de coordination) », *Festschr. A. Reichling (Lingua* 21, 1968), pp. 154-161.

H. Frei, *SetM: « Syntaxe et méthode en linguistique synchronique », *Enzyklopädie der geisteswissenschaftlichen Arbeitsmethoden*, hergestellt von M. Thiel (Munich, 1968), pp. 39-63.*

R. Godel, *SM: Les sources manuscrites du « Cours de linguistique générale » de F. de Saussure* (Genève, 1957, 1969²).

R. Godel, 1966: « De la théorie du signe aux termes du système », *CFS* 22, 1966, pp. 53-68.

M. Leumann, J. B. Hofmann et A. Szantyr, *LG: Lateinische Grammatik* (Munich, 1965), (« Lateinische Syntax und Stilistik », *Handbuch der Altertumswissenschaft*, II, II, 2).

M. Lucidi, 1950: « L'equivoco de l'arbitraire du signe. L'iposema », *Cultura Neolatina* 10/1 (Modena, 1950), pp. 185-208.

R. W. Müller, *RSI: Rhetorische und syntaktische Interpunktion* (Diss. Tübingen, 1964).

L. J. Prieto, *PN: Principes de noologie* (La Haye, 1964).

F. de Saussure, *CLG: Cours de linguistique générale* (Paris, 1962⁵).

H. Seiler, *RAA: Relativsatz, Attribut und Apposition* (Wiesbaden, 1960).

⁸⁶ De même, il serait légitime et nécessaire d'étudier dans le détail le comportement des sous-classes de l'indication et de la caractérisation latines pour examiner comment s'organisent les rapports d'inclusion entre elles.

⁸⁷ Voir mon « Introduction », cit., § 3.2.

THOMAS BEARTH

PHRASE ET DISCOURS EN TOURA

Le linguiste qui, analysant une langue négro-africaine, se hasarde au-delà du domaine familier de la proposition risque fort de se voir embarrassé par deux principales difficultés: 1) La chaîne parlée ne se laisse pas toujours disséquer en unités soutenant l'analogie avec ce qu'on appelle couramment des phrases; l'étendue de certaines structures est telle que leur interprétation en termes de la hiérarchie traditionnelle des unités linguistiques devient délicate, sinon impossible. 2) Les schémas interprétatifs hérités de la linguistique indo-européenne ne suffisent ni pour définir les propositions-termes ni pour caractériser les relations syntaxiques qui les unissent: ainsi on trouvera des propositions qui ne se rangent facilement ni sous l'étiquette de 'principales' ni sous celle de 'dépendantes'; d'autre part, tout en retenant les notions fondamentales de subordination (ou hypotaxe) et de coordination (ou parataxe), on sera obligé d'avoir recours à des variables additionnelles pour rendre compte de la variété des types.¹

0. Tels sont les problèmes que nous nous proposons d'étudier dans le cadre d'une langue particulière, à savoir le toura, langue du groupe mandé-sud parlée au nord de Man, dans l'Ouest de la Côte-d'Ivoire. L'analyse présentée ici des syntagmes plus étendus que la proposition ne prétend pas être exhaustive. Il s'agit avant tout de dégager les unités pertinentes à ce niveau de l'analyse syntaxique, d'élucider leurs rapports mutuels, tactiques et non tactiques, et de les situer dans le système.

¹ Un modèle d'analyse adapté aux faits africains a été proposé par Maurice Houis: 'Pour une Typologie des Séquences de Propositions', *Journal of West African Languages* V/1 (1968), p. 13-24.

Les documents utilisés sont principalement tirés de conversations et de contes enregistrés et transcrits pendant notre séjour dans le village de Kpata, en 1964/65. Les locuteurs cités sont tous originaires de Kpata.

La transcription est phonologique. Le toura possède quatre tons distinctifs: haut (´), mi-haut (˘), mi-bas (non marqué), bas (ˊ). Nous nous sommes contenté ici d'indiquer seulement les tons qui tendent à être pertinents pour la séquence des propositions, à savoir ceux du prédicatif (ou du pronom-sujet), du verbe et d'un certain nombre de particules. Le point (.) symbolise un enclitique tonal, c'est-à-dire un morphème dont la composante segmentale se réalise comme une prolongation de la voyelle précédente.

Nous faisons suivre un bref aperçu de la structure des propositions (destiné surtout à faciliter la lecture des documents). Celle-ci se ramène dans la plupart des cas au schéma suivant, l'ordre des termes étant invariable: sujet – prédicatif – (objet) – verbe – (compléments circonstanciels). Le verbe fournit un paradigme opérant par la supplétion tonale et quelques suffixes, dont les termes constituent, en combinaison avec le paradigme du prédicatif, le système aspecto-modal. Le prédicatif est réalisé, après des sujets nominaux, par des particules ou par des enclitiques tonals, et sur des pronoms-sujets, par la supplétion tonale. Le système aspecto-modal contribue à structurer les séquences de propositions en fournissant des paradigmes différenciés par rapport aux fonctions assumées par les propositions.²

1. La phrase subordinative connaît en toura deux variétés, l'une à expansion circonstancielle (11.), l'autre à expansion relative (12.).

11. (1) tāã: yě: // mɔŋlo ké kãã ke 6a « après-que-la-danse est terminée, tout-le-monde se-sépare (les-uns des-autres) ».

La première proposition (Ps = proposition-satellite) dépend de la seconde (Pn = proposition-noyau). Pn peut fonctionner à elle seule comme énoncé complet. Par contre Ps présuppose Pn.

² Une description de la phonologie et des structures grammaticales du toura figurera dans ma thèse de doctorat.

Les deux propositions sont unies par une relation syntagmatique (caténé) ³ d'hypotaxe impliquant que le premier terme exprime une modalité circonstancielle du second.

Les procédés syntaxiques (caténant) ³ caractérisant ce type de phrase sont :

a) L'ordre des termes, qui est invariablement Ps Pn.

b) La sélection des aspects : Ps est marquée par un aspect dépendant – en l'occurrence un des aspects exprimant une condition générale (prédicatif tonal + verbe à ton bas suivi d'enclitique tonal mi-haut); Pn par un aspect indépendant, ici l'habituel indicatif (marqué par le prédicatif ké et le verbe à ton mi-bas).

c) Facultativement, la démarcation de la fin de Ps par une pause (/, //), par l'intonation suspensive sur la dernière syllabe ('), par un morphème terminal ou par plusieurs de ces traits en même temps. Le morphème terminal relève d'un paradigme servant aussi à marquer la fin d'une Pn emphatique, et c'est en réalité la sélection de variantes différentes dans Ps et dans Pn qui constitue le trait caténant; ainsi *lā* et *le*, dans (2), sont en distribution complémentaire :

(2) aatāna laa ko .le yē: mai-a lā ' // kō daayaa niidaa: gi le
« ce-Dieu là, comme-nous l'avons-vu comme-vérité
(= comme nous avons cru en ce Dieu), c'est-dans la-joie-
que (*niidaa: gi*) nous sommes-entrés ».

Il arrive que l'aspect de Ps soit l'homophone d'un aspect indépendant. Le critère b) étant inopérant dans un tel cas, seule la présence de traits démarcatifs nous permet de conclure à l'hypotaxe, et non à une suite de deux phrases indépendantes :

(3) í zé ' / a mæ ké piile 'que-tu (es) ici, de-cela les-mois (sont)
deux' (= cela fait deux mois que tu es ici).

Sans l'intonation finale, la proposition-satellite devient une indépendante: í zé 'tu (es) ici'.

12. Dans la construction hypotactique illustrée par (4), on retrouve les traits caténants relevés à-propos des exemples (1) à (3) :

³ Cf. Henri Frei, 'L'unité linguistique complexe', *Lingua* XI (1962), p. 128-140; 'Syntaxe et méthode en linguistique synchronique', §§ 2.21-22, dans *Enzyklopädie der geisteswissenschaftlichen Arbeitsmethoden*, hrsg. M. Thiel, München und Wien, 1968, 4. Lieferung, p. 39-63.

- (4) η νε: 6aa: zεii é // kòð . 6εε 'mon père mouton-que est-en-train-de-tuer voici (= le mouton que mon père est en train de tuer), nous-allons le manger'

Mais le caténant est complété ici par la mise en relief d'un terme de Ps – l'antécédent –, procédé qui fait de Ps une proposition relative (6aa 'mouton' / 6aa: 'mouton-que'). La proposition relative se distingue de la proposition-satellite circonstancielle par le fait qu'elle se rapporte non pas à Pn dans sa totalité, mais à un terme de celle-ci, en l'occurrence au pronom d'objet anaphorique qui reprend 6aa: . Ce rapport est vérifiable en toura à l'aide d'une transformation :

- (5) kòð η νε: 6aa: zεii é . 6εε 'nous-allons mon père mouton-que est-en-train-de-tuer voici, le manger'

Cette phrase est sémantiquement équivalente de (4). La relative, insérée dans Pn et contiguë au pronom d'objet (.), se fait reconnaître comme une expansion de ce dernier. Bien que dans la séquence non transformée, la relative occupe une place différente, les rapports y sont les mêmes.⁴

La proposition relative possède en toura les mêmes propriétés syntaxiques que le satellite détaché de la phrase brisée :⁵

- (6) 6aa é // kòð . 6εε « mouton voici (= ce mouton-ci), nous-allons le manger »

(6) est dérivée de la phrase liée correspondante (7) par la même transformation que celle permettant d'obtenir (4) à partir de (5) :

- (7) kòð 6aa é . 6εε 'nous-allons, ce mouton-ci, le manger'

13. Une phrase subordinative, ainsi que chacune de ses propositions-termes, peuvent à leur tour prendre des expansions consistant en des propositions-satellites. Toutefois le nombre de ces expansions secondaires est limité, et nous ne pourrions citer aucun exemple montrant plus de trois propositions-satellites se succédant en séquence immédiate.

- (8) kō bō: kpoo laa sia ' / 6aala ye : dō 6aala laa a pe ' / ɛ: kpaγwεε taea le 'quand-nous finissons de-faire ce débrous-

⁴ Dans la terminologie de M. Houis (op. cit., p. 14, note 1), la proposition-satellite circonstancielle relève de l'hypotaxe primaire, la proposition relative de l'hypotaxe secondaire. Dans l'étude présente, nous avons réservé l'usage de ces termes à l'analyse de constructions enchevêtrées (infra 4 et 5).

⁵ La phrase brisée et son rapport avec la phrase relative seront traités amplement dans ma thèse.

saillement, le-travail qui suit (après) ce travail-là, cela (est) la-culture du-mais'

2. Dans les phrases suivantes, c'est la conjonction marquant l'initiale de la deuxième proposition qui retiendra d'abord notre attention:

(9) e daa pee kē e 6aa zēi 'il entre dans-le-village pendant-qu' il est-en-train-de-battre le-tambour (= en battant le tambour)'

(10) e daa pee kē è 6aa zē 'il entre dans-le-village pour-qu' il batte le-tambour (= pour battre...)'

(11) e daa pee le è 6aa zē 'il entre dans-le-village et(-puis) il bat le-tambour'

La conjonction *kē* (9 et 10) indique une interdépendance quelconque, mais non purement temporelle, de deux faits. La nuance particulière que prend ce rapport dépend non de la conjonction, mais de l'aspect de la deuxième proposition. Celle-ci exprimera selon le cas une concomitance (9), une intention (10) ou une condition liées à l'action de la proposition initiale.

En revanche, la conjonction *le* se rapporte principalement à la succession purement temporelle des faits (11). Toutefois elle s'emploie aussi pour indiquer la conséquence, ainsi que dans l'énumération de deux ou plusieurs faits du même ordre (ex. 18 b infra).

21. Dans le type de séquence illustré par les exemples (9) à (11), la proposition initiale (Pi) est apte à fonctionner comme phrase indépendante, tandis que les propositions conjonctionnelles (Pc) présupposent Pi. Pi appartient à la même classe de propositions que Pn dans la séquence Ps Pn (11. supra).

Quant aux propositions conjonctionnelles, elles sont formellement marquées par les aspects. Il convient de considérer séparément le cas des propositions introduites par *le* et celui des propositions en *kē*.

Dans les propositions en *le*, tous les aspects sont évidemment dépendants. Ainsi dans (11), *e 6aa zē*, avec un ton différent sur le pronom-sujet, est la forme indépendante correspondant à *le è 6aa zē*. Toutefois les deux formes ne sont pas simplement des variantes, mais les systèmes modaux dont elles font partie, et par conséquent la valeur des termes, diffèrent aussi, du moins partiellement: alors que le statique *le è 6aa zē* s'oppose à un dynamique *le è nūū 6aa zēa*,

ce dernier – qui montre le procès dans son déroulement – n'a pas de corollaire indépendant qui lui correspondrait exactement.

Après *kē* on observe, il est vrai, une restructuration similaire d'une partie du système aspecto-modal: *kē* è *6aa ze* – l'aspect 'neutre' (10) – neutralise trois aspects distingués à l'indépendance, à savoir la série désidératif – projectif (futur) – ingressif. D'autre part, deux aspects dont l'emploi est confiné aux propositions en *kē* s'ajoutent au système: le dynamique *kē* è *nūū 6aa zea* et l'éventuel *kē* è *nū 6aa ze*, qui implique qu'en entrant dans le village, le sujet aura la possibilité de battre le tambour.

Il n'en reste pas moins que dans la vaste majorité des cas, l'aspect employé après *kē* relève du paradigme des aspects indépendants. Ainsi *e 6aa zēi* (9) constitue une phrase complète ('il est-en-train-de-battre le-tambour'). Il faut mettre la séquence à l'accompli pour s'apercevoir qu'il y a néanmoins, de façon subtile, dépendance de l'aspect – celle-ci consiste dans la concordance des temps:

(12) *e daa: pee kē e 6aa zēi* 'il entra dans-le-village en battant le tambour (litt.: pendant-qu' il est-en-train-de-battre...)'

Le moment-repère par rapport auquel se règle la composante temporelle des aspects de Pc est le moment de la réalisation du procès de Pi. Dans (12), ainsi que dans (9), le progressif, qui se réfère ailleurs à un procès se déroulant au moment de l'acte de parole, indique, employé après *kē*, que le procès se réalise simultanément avec un autre procès. Il s'ensuit que même avec une forme aspectuelle indépendante, Pc ne saurait tenir lieu de la séquence Pi Pc dans un contexte donné. La séquence Pi Pi, obtenue par la suppression de *kē* dans une séquence Pi Pc, serait sémantiquement toute différente de cette dernière.

Ces propriétés de Pc, ancrées dans le système aspectuel, font ressortir clairement le caractère dépendant de celle-ci, caractère qui est en contraste avec la non-dépendance de Pi.

D'autre part, n'importe quelle Pc est apte à assumer la fonction de proposition-noyau dans une séquence hypotactique du type Ps Pn (section 11. supra).

(13) *ã . pè: bēza // kē í nū . ma bēza* 'si-j'en dis beaucoup, alors tu pourras en entendre beaucoup'

(14) *ã . kãã-a do ' // le wò . le yããgēē ke kēz . 6a* 'si-j' en (des

proverbes) raconte un, alors ils jours plusieurs feront là-dessus (= ils passeront des journées à l'analyser)

Dans la séquence Ps Pc, ni le premier ni le second terme ne peuvent être supprimés sans que l'énoncé cesse d'être valide comme tel. A part cette impossibilité de la réduction, la catène est exactement la même que celle qui unit les termes de la séquence Ps Pn (11. a-c, supra) – ce qui prouve qu'il s'agit du même syntagme ⁶.

Il s'ensuit (Pi et Pn étant identiques) que Pn/Pi et Pc font partie de la même classe fonctionnelle principale. Ce qui suffit pour établir que la séquence Pi Pc relève de la parataxe (celle-ci impliquant précisément l'homofonctionnalité des termes), et non de l'hypotaxe, et ceci malgré le caractère dépendant de Pc.

La différence de distribution dans les constructions paratactiques – Pi fonctionnant comme terme initial, Pc comme terme non initial de la séquence – n'invalide pas l'homofonctionnalité des propositions, mais justifie la subdivision de la classe Pi/Pc en deux sous-classes distinctes.

Dans tous les cas, Pc doit être précédée de quelque chose. Il ne s'agit donc pas d'une proposition potentiellement indépendante comme Pi/Pn. D'autre part, Pc n'est pas non plus un satellite

<i>Propriétés syntaxiques</i>	<i>Propositions</i>		
	non dépendante Pn (Pi)	complétive Pc	-satellite Ps
Indépendance potentielle	x	–	–
Dépendance	–	x	x
Fonction nucléaire	x	x	–
Fonction de satellite	–	–	x

⁶ Pour la démonstration indirecte de la relation noyau-satellite dans des syntagmes irréductibles, voir Frei, op. cit. (1968), § 3.32.

comme Ps. C'est un type à part qui réunit en soi les caractères dépendant et nucléaire, et pour lequel nous proposons le terme de 'proposition complétive' (Pc) ⁷ (voir tableau page précédente).

22. L'interprétation de la séquence Pi Pc comme paratactique est étayée par une autre propriété syntaxique des propositions complétives, qui les distingue des propositions-satellites (cf. 13. supra): à savoir leur périodicité – leur aptitude à former des chaînes d'extension théoriquement illimitée consistant en propositions marquées par la même conjonction ⁸.

(15) (a) máà ló yi wεε // (b) kē á pǝǝ kpaá // (c) kē á ló wũũ le // (d) kē á yi yaa paa / (e) kē η6a gǝǝ. nù . zúlú , (a) je-vais aller au marigot, (b) puis (je-vais) préparer la-nourriture, (c) puis (je-vais) aller piler, (d) puis (je-vais) mettre de-l'eau au-feu (e) pour-que mon mari puisse se laver' ⁹.

(16) kó lō kai le kō yili kǎā tīηa / le kō a le-gulu / le kō nū na a ga pee 'nous allons (habituellement) dans-la-forêt et nous coupons des-arbres en-grand-nombre, puis nous les fendons, puis nous les amenons au-village'

Dans la suite, une séquence de propositions complétives sera appelée 'période'; un énoncé comportant une période sera désigné par le terme de 'phrase périodique'.

Le terme initial d'une phrase périodique peut être soit une proposition non dépendante, soit une construction hypotactique Ps Pn ou Ps Pc:

$$\begin{array}{l} \text{Pn} \\ \left. \begin{array}{l} \text{Ps} \left\{ \begin{array}{l} \text{Pn} \\ \text{Pc} \end{array} \right\} \end{array} \right\} \text{Pc}_1 \dots \text{Pc}_n \end{array}$$

⁷ Selon le schéma analytique proposé par Houis (op. cit.), les constructions du type Pi Pc seraient classées sous la 'syndèse paratactique' (distincte de l'asyndète paratactique, où les propositions coordonnées sont non marquées et interchangeables).

⁸ Pour Houis (op. cit., p. 17), la périodicité est en elle-même un critère de la parataxe. C'est évidemment le cas pour les propositions non initiales, mais il ne nous a pas semblé superflu d'examiner séparément, dans la section 21, le rapport entre la proposition initiale et les propositions complétives, car rien ne s'oppose a priori à ce qu'on interprète Pi comme noyau et la séquence paratactique de propositions non initiales comme satellite.

⁹ On notera que la distribution des pauses permet de hiérarchiser les éléments de la période. Dans (15), les propositions (d) et (e), séparées par une pause très courte, constituent une sous-séquence de la séquence principale,

23. Le fait que les propositions non initiales d'une série paratactique se distinguent formellement de la proposition initiale – en particulier par l'emploi restreint des aspects – n'est nullement exceptionnel dans les langues négro-africaines. Le phénomène est notamment attesté dans les langues kwa et bénoué-congo sous la forme de ce qu'on appelle 'serial construction'.¹⁰ Mais tandis que dans les 'serial constructions', les propositions non initiales sont généralement réduites au verbe, qui est éventuellement accompagné d'un complément, les constructions périodiques du toura exigent la pleine représentation de toutes les fonctions, y compris celles du sujet et, le cas échéant, des compléments, et ceci dans chacune des propositions successives. Celles-ci admettent aussi le changement du sujet à l'intérieur de la série, ce qui n'est pas le cas dans les 'serial constructions'. Ces dernières, enfin, ne comportent jamais de conjonctions.

3. Selon une opinion répandue, la phrase est par définition l'unité linguistique la plus étendue qui soit concevable.¹¹ Le toura semble désavouer cette vue, ou du moins sa validité universelle.

31. Voici un extrait typique d'un récit :

- (17) (a) gwiline ke. nūū 6i le // (b) é nūū kē wòō gā 6e ' / e lō:
zī-i pæ ke gi // (c) le èè oo mǎǎ ke. nūū 6i / yèè oo aǎa ne
sí le / kē è yaa a gō // (d) le é waa. nε laa a wū gi 6i le //
(e) le e ... // (f) le wo ... // (g) le mǎǎ laa wó 6ala laa wó .
sī: le // (h) le nɔŋnɛ: lō: le é nū: 6ala-a le / kē mǎǎ wòō waa
6i 6e // (i) le wó mǎǎ laa le wó . zē: le // (j) le: . gbe do. nūū
6i / le e ... etc.

'(a) chef quelque était là-bas (= il y avait un chef) (le // :
marque d'emphase); (b) quand (-c'était qu') il-n'était-pas

tandis que les architermes (a), (b), (c) et (d-e) sont délimités par des pauses prolongées.

¹⁰ Cf. Houis, op. cit., p. 17-18; cf. aussi, entre autres, J. T. Bendor-Samuel, 'Verb Clusters in Izi', *Journal of West African Languages* V/2 (1968), p. 119-128.

¹¹ 'Une phrase ne peut donc pas servir d'intégrant à un autre type d'unité' (E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, 1966, p. 128). 'Les phrases n'ont ni distribution ni emploi' (ib., p. 129). 'Rien ne se retrouve dans le discours qui ne soit déjà dans la phrase' (A. Martinet, *La linguistique synchronique*, Paris, 1965, p. 223). Pour un point de vue différent et une bibliographie du problème, voir K. L. Pike, *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*, La Haye (Mouton), 1967, §§ 5.63 et 11.723.

mort encore, il alla visiter un-certain village, (c) et il allait, d'un-certain vieux-qui était là-bas, il allait sa fille prendre pour-qu' il l' épouse, (d) et il arriva à cause de cette fille là-bas, (e) et il (dit) ... (f) et ils (répondirent) ... (g) et le-vieux -là (= le chef), ils (=lui et la fille), la-course -là, ils la firent, (h) et la-fille partit et elle revint vite, alors-que le-vieux n'était-pas arrivé encore, (i) et (on) le-vieux -là, on le tua, (j) et son fils unique-qui était là-bas (= il y avait encore son fils), et il (dit) ...'

En examinant la tranche allant de (c) à (j), on constate qu'elle se décompose – abstraction faite des discours rapportés (indiqués par des points de suspension), dont la syntaxe est indépendante de celle du récit – en des unités portant des caractéristiques formelles identiques. Elles sont toutes introduites par la conjonction *le* et, dans la majorité des cas (c, d, g, h, i) comportent une marque finale – soit encore le morphème *le*, suivi de pause. Quelquefois une proposition-satellite précède la conjonction initiale (ex. 23 d-e, infra), et une expansion paratactique en *kē* peut être apposée à la marque finale (c, h). L'insertion d'un discours rapporté d'une certaine longueur entraîne la chute de *le* final (e, f, j).

Les unités ainsi délimitées s'analysent à leur tour en des propositions complétives introduites par *le*, dont le nombre varie d'une seule (c, d, e, f, g, i) à une pluralité indéterminée (dans le cas présent, le segment h en contient deux; pour une série de trois, voir ex. 23 a-c). Elles se caractérisent donc comme des périodes (voir définition, 22. supra) – l'unité à une seule proposition étant considérée comme période à extension minimale. Leur désignation par le terme de 'périodes complétives' se justifie par leur distribution au niveau du discours; celle-ci est analogue à celle des propositions complétives au niveau de la phrase: chaque période complétive est nécessairement précédée soit d'une autre période complétive – c'est le cas des périodes (d) à (j) – soit d'une phrase indépendante – c'est le cas de (c). En aucun cas une période complétive ne constitue un énoncé complet.

Les périodes complétives sont des unités différemment distribuées, mais du même rang que les phrases, et atteignent généralement le même degré de complexité que ces dernières¹².

¹² L'alternative consisterait à interpréter toute la séquence de périodes introduite par une phrase indépendante comme une seule phrase périodique,

La distribution des unités pertinentes au niveau du discours n'est donc pas quelconque : une ou plusieurs phrases en marquent le début, qui sont suivies d'un nombre indéterminé de périodes complétives se succédant en séquence ininterrompue.

Phr (Phr) Pér. c.₁ Pér.c.₂ ... Pér.c._n

Cet ordre nécessaire des termes, imposé par la langue, se présente comme un procédé syntaxique, un caténant, qui fonde l'identité d'un syntagme – et par là d'un signe – plus étendu que la phrase et la période complétive. Nous proposons de le désigner – évitant délibérément la terminologie stylistique ou rhétorique – par le terme de 'composé de périodes'.

Le corollaire sémantique (le caténé) des procédés unissant les termes du 'composé de périodes' est l'unité d'action de la narration. La preuve en est que cette unité est détruite lorsqu'on change les procédés syntaxiques, par exemple en substituant aux périodes complétives des phrases alignées en parataxe libre (cf. 33. infra). Ceci, en revanche, justifie notre traitement des procédés de concaténation non comme des phénomènes stylistiques, mais comme des faits de syntaxe.

Selon qu'il y a unité d'action ou diversité des actions dans un récit, celui-ci contiendra un ou plusieurs 'composés de périodes'. La fin d'un 'composé de périodes' n'est pas marquée autrement que soit par le terme indépendant amorçant un nouveau 'composé de périodes' soit par la conclusion du récit, qui, elle, est toujours syntaxiquement indépendante (voir ex. 28, infra, qui est la conclusion du conte dont l'ex. 17 est le début).

32. L'articulation du discours en des unités plus étendues que la phrase s'observe aussi en dehors de la narration bien qu'il s'agisse dans ces cas d'une syntaxe moins serrée. La conjonction *kē* apparaît fréquemment comme élément de coordination de deux ou plusieurs phrases se succédant dans la chaîne parlée :

(18) (a) á nū. kē wūgbe laa kē ká . le gó kei le // (b) kē 6aaē kpe
wo wu e ... / le μαγοοῦ. wu e ...

sauvegardant ainsi le caractère non intégrant et unique de la phrase. On obtiendrait de cette manière des phrases hors de toute proportion, parfois coextensives avec des contes entiers. De plus, il nous resterait des unités intermédiaires entre la 'phrase' et la 'proposition' qui seraient malaisées à définir.

‘(a) je suis-venu pour-que cette-dispute -là, pour-que vous la démêliez (*le* //: marque d’emphase); (b) c’est-à-dire beaucoup-de gens, ils disent: ..., et d’autres disent: ...’

Contrairement aux propositions complétives en *kē*, les phrases coordonnées au niveau du discours à l’aide de cette conjonction ne comportent aucune marque formelle interne, et notamment pas de concordance temporelle. Ainsi la suppression de *kē* au début de (b) ne changerait pas de façon substantielle le sens de l’ensemble. La possibilité de rendre explicite la coordination de phrases au moyen d’un morphème spécialisé dans cette fonction fait toutefois partie du code de la langue et fonde l’identité d’une unité linguistique qu’on désignera, à l’analogie du ‘composé de périodes’, par le terme de ‘composé de phrases’.

33. Un second type de ‘composé de phrases’ se fonde sur la parataxe libre, qui s’emploie surtout dans l’énumération de faits lorsqu’on n’insiste ni sur leur succession dans le temps ni sur leur interdépendance logique.

(19) (a) yé i6a yala wō // (b) 6olale. 65 // (c) layi ke. zīná // (d) 6εεwεε. . pe 65 wo ///

‘(a) tu ton asseoir fais (= tu t’assieds), (b) la-saison-sèche arrive, (c) un-peu-de pluie tombe-encore, (d) les-termites-volants font (*wo*) leur apparition’

La séquence est caractérisée, négativement, par l’absence de tout morphème de coordination, et positivement, par une alternance tonale opérant sur la dernière syllabe des phrases-termes. Ainsi un ton mi-haut inhérent est décalé au registre mi-bas dans la finale absolue (dans la phrase d, *wō* devient *wo* ///), mais reste stable dans la finale non absolue, c’est-à-dire à la fin des termes non finals d’une séquence paratactique libre (a: *wō* //; b: *65* //). Par contre, deux énoncés juxtaposés, mais séparés, se termineront tous les deux sur le ton de la finale absolue.

La faiblesse de ce critère réside dans le fait qu’il est inopérant du moins dans le dialecte de Kpata quand le ton final de la phrase est haut (c) ou mi-bas.

34. Le schéma suivant représente la hiérarchie des unités constitutives du discours. L’unité inférieure est toujours l’intégrant de l’unité supérieure, et l’intégration est diversifiée selon les types.

	<i>Types de discours</i>	
	non narratif	narratif
<i>Niveaux</i>	Composés de phrases	Composés de périodes
	Phrases { périodiques non périod.	Phrases, Périodes complétives
	Propositions { non dépendantes complétives -satellites	

4. Dans les sections 1 et 2, nous avons examiné des phrases dont les propositions dépendantes se rattachent directement à une proposition non dépendante, par rapport à laquelle elles sont en expansion primaire. Les sections 4 et 5 seront consacrées à l'étude d'expansions secondaires et tertiaires, donc de propositions dépendant de principales qui sont elles-mêmes des expansions primaires ou secondaires.

41. La parataxe est un phénomène courant au niveau des propositions-satellites. Elle engage essentiellement les mêmes moyens syntaxiques qu'au niveau des expansions primaires, mais avec quelques différences notables.

(20) é waa. liieε ke gi kē kudaameε ké 6i / kē e kuyūū yaayea
poηe 6a koopeε / le e ...

'lorsqu'il arriva dans une forêt et-qu' un-chasseur est (= était) là et-qu' il (= le chasseur) a (= avait)-braqué le-fusil sur quelque-chose ainsi, alors il (dit): ...'

On peut envisager une telle séquence subordonnée comme résultant de la transposition en satellite de la phrase périodique correspondante. Tout ce qui change, c'est la proposition initiale, qui est mise à l'aspect dépendant caractéristique d'une Ps, tandis que les propositions complétives conservent leurs traits aspectuels, y compris la concordance temporelle avec la proposition initiale.

La construction entière est représentée par la formule suivante:

$$\underbrace{Ps Pc_1 Pc_2 \dots Pc_n}_{\text{Satellite}} // \underbrace{Pn/Pc}_{\text{Noyau}}$$

Les signes démarcatifs caractéristiques de la proposition-satellite (11. c, supra) sont reportés (ou répétés) à la fin de la période subordonnée (ex. 24, infra: ... máí'). Cette délimitation est particulièrement importante lorsque le noyau de phrase consiste en une Pc introduite par *kē* (ou même en une période marquée par *kē*) et ne se distingue donc pas formellement des propositions précédentes appartenant au satellite:

(21) è . pea kpakpale *kē* è . mā ' // *kē* è tó moηlo piilee ko tōa
'pourvu-qu'il le dise bien-clairement de-sorte-qu' il le
comprenne, (alors) ce sera de-nous deux notre renommée'

42. Il n'est cependant pas exclu que les propositions complétives adoptent l'aspect dépendant de Ps, par une sorte d'attraction modale. Il est alors impliqué que les termes coordonnés se réfèrent à des faits du même ordre. Souvent ils ont le même sujet. D'autre part, on n'observe aucune concordance temporelle dans ces constructions.

(22) wó gbãã dō: *kē* wó tãã kεε: le wó gō: 6i le 'quand-ils
avaient-fait du-bruit et-qu' ils avaient-fait la-danse, (puis)
ils s'en-allèrent de-là'

43. Dans les constructions périodiques subordonnées, on ne trouve pas de séquences en *le*. La raison en est que l'opposition entre *le* et *kē* est neutralisée, dans la subordination, au profit de *kē*. Les exemples (23) et (24), passages tirés du même récit et se référant au même fait, démontrent que la séquence en *le* (23 b-f), lorsqu'elle est transposée (24 b'-f'), est transformée en une séquence marquée par *kē* et par l'aspect neutre (cf. 21. supra). Ce dernier implique ici que la valeur aspectuelle de la proposition initiale se perpétue à travers la période.

(23) (a) le mεεηδο: lō: . pe yii zεi / (b) le é lō: yii zεi lii gi kwei
yitolo lé / (c) le la: bã: le // (d) yigbolo: woo: (e) le é lō:
dalai yi 6a le // (f) le fai: . mai: le '(a) et un-d'eux alla
son sommeil faire, (b) et il alla sommeil faire dans la-forêt
ainsi au (*lé*) bord-d'une-rivière, (c) et la-pluie vint; (d)
les-flots l'ayant-empporté, (e) (et) il alla tomber (= il
tomba) dans la-rivière; (f) et un-caïman l' avala'

(24) le (b') mεε: lō: yi lé *kē* / (c') la: bã: ' / (d') *kē* yigbolo: . sí
(e') *kē* è daa yi 6a (f') *kē* fai: . máí ' / (g') le kōηdaameε:
lō: woa kōη daai le // ...¹³

'et (b') l'homme-qui était-parti au-bord de-la-rivière et-que, (c') quand-la-pluie vient (= était venue), (d') que les-flots l'avaient-pris (e') et-qu' il était-tombé dans la-rivière (f') et-que le-caïman l'avait-avalé - (g') et des-pêcheurs allèrent jeter leurs filets...' ¹³

5. Toute proposition complétive, qu'elle soit unique ou membre d'une période, qu'elle fonctionne au niveau primaire ou comme expansion d'une proposition-satellite, peut à son tour être modifiée par un satellite antéposé: celui-ci consiste soit en une proposition-satellite - circonstancielle ou relative - soit en un signe nominal fonctionnant comme satellite détaché de la proposition complétive. Du point de vue génératif, il s'agit de constructions hypotactiques (cf. 11. et 12. supra) transposées en termes complétifs.

En ce qui concerne la structure des propositions, ces enchevêtrements ne présentent rien d'essentiellement nouveau. Mais ils intéressent par le degré même de leur complexité. On rencontre en effet, et ceci avec une fréquence surprenante, des phrases si intriquées qu'on est en droit de se demander comment l'auditeur arrive à en décoder correctement la structure. En fait le locuteur toura dispose d'un moyen particulier pour maintenir la distinctivité du message dans de telles conditions: ce moyen consiste à répéter la conjonction - et éventuellement d'autres éléments initiaux; cf. ex. (17 i), supra - de la proposition complétive avant et après le terme antéposé. Celui-ci est de cette manière délimité, et en même temps il est intégré dans l'ensemble de la phrase. L'exemple suivant emploie un satellite détaché pour illustrer ce procédé (dont l'application est toutefois, notons-le, facultative, la conjonction pouvant être omise soit avant soit après le satellite, cf. ex. 26b):

(25) kò ló / kē wũ laa kē í . gó kei 'partons (nous-deux) afin-que cette-affaire là, afin-que tu la démêles'

Lorsque le terme encadré ainsi est une proposition, il importe qu'il ne soit pas pris pour un des termes de la période, qui, eux, sont également introduits par des conjonctions. Cette ambiguïté est évitée grâce à l'emploi d'un aspect dépendant dans la proposition-

¹³ Il y a rupture de construction, l'antécédent de la relative n'étant repris que plus tard dans la séquence. Pour une analyse détaillée de (24), voir 5, ex. (27).

satellite, aspect qui contraste avec celui des propositions complétives environnantes (ex. 26 et 27), sauf dans le cas d'attraction modale (cf. 42. supra et ex. 28, infra). D'autres moyens renforçant cet effet dissimulateur sont la distribution des pauses et de l'intonation (ex. 27).

(26) (a) nū (b) kē γ6a 6εεε á . kulu i 6a kē (c) kō wàà: 6i (d) kē
 . γ to: ipe tiããlelee kēē i 6a '(a) viens (b) que ma corde,
 je la jette sur toi afin-que, (c) quand-nous arrivons là-bas,
 (d) afin-que tout le-monde tes honneurs fasse toi sur
 (= afin qu'à notre arrivée tout le monde t'honore)'

(27 = 24 b' ...) le (b') mεε: lō: yi lé kē / (c') la: bà: ' / (d') kē ...
 (f') kē fai: . máí ' / (g') le ... 'et (b') celui-qui était-allé
 à la-rivière et-que, quand-la-pluie vient (= était venue),
 que ... et-que le-caïman l' avait-avalé - et-puis ...'

Dans (27) - cf. aussi (24) -, la proposition (c') est subordonnée à (d') tandis que la séquence entière (b')-(f') est subordonnée à la proposition complétive (g') et délimitée par la conjonction *le* répétée devant (b') et (g'). L'emploi dans (c') d'un aspect inaccompli se référant à un fait révolu montre en outre que la concordance des temps, établie par rapport à la proposition initiale (b'), ne s'arrête pas aux propositions complétives, mais s'étend aussi sur les expansions de celles-ci.

D'autre part, les conjonctions à fonction démarcative sont multipliées lorsque plusieurs expansions se rapportent à une seule proposition complétive. Ainsi dans (28), les termes (b), (c), (d) et (e) sont tous des satellites de la proposition (f). (c) et (d) sont des propositions, (b) et (e) des satellites détachés.

(28) (a) i ne kpò: yããĩ / kē / (b) ne laa / (c) i gà: ' / kē (d) . pe
 6ólone paipai: / é . gi / kē (e) è . to paipai: / (f) kē è . to
 gò: / (g) àle-pe zia: tō 6i (h) ẽ: læ '(a) si-tu produis un-
 enfant à-un-certain-moment, et-que (b) cet-enfant-là, (c)
 quand-tu meurs, que (d) sa vengeance entière qui (est)
 en lui, que (e) il la toute entière, (f) qu' il la toute exerce
 (= et qu' il te venge jusqu'au sang) - (g) de-cela la-signi-
 fication-qui est là (= ce que le-conte signifie), (h) c'est
 cela'

Précisons que la séquence (b)-(f) est en expansion paratactique par rapport à (a) (avec attraction modale entre a et f), que (a)-(f)

fonctionne à son tour comme satellite de (g), et qu'enfin (a)-(g) est subordonnée à la proposition-noyau (h). Il s'ensuit que les termes (b)-(e) constituent une expansion du quatrième degré.

Il est vrai que la phrase (28), avec quatre répétitions de la conjonction, présente un cas extrême. Mais il serait faux de croire qu'il s'agisse là d'idiosyncrasies particulières à certains locuteurs. Tout au contraire, l'usage redondant et délimitatif des conjonctions remplit une fonction vitale en vue du maintien de l'efficacité de la communication à travers la complexité des constructions, en assurant la cohérence de la séquence et la hiérarchisation propre de l'énoncé.

On sait que dans bien des langues, y compris certaines langues à tons, les courbes d'intonation jouent un rôle important dans la communication de la structure de l'énoncé. Nous avons montré ailleurs¹⁴ que l'emploi de l'intonation est comparablement limité en toura. Le discours toura ne se prête pas à être analysé de façon continue en des courbes d'intonation superposées à la tonalité inhérente des segments. Mais ce 'défaut' est compensé par d'autres moyens: la distribution des conjonctions, ainsi que celle des pauses (cf. note 9 supra), sont les procédés privilégiés utilisés pour faire ressortir les structures hiérarchiques de l'énoncé.

¹⁴ Th. Bearth, 'Etude instrumentale des tons du toura (Côte-d'Ivoire)', *CFS* 24 (1968), p. 50-53.

E. BENVENISTE

MÉCANISMES DE TRANSPOSITION

Le rôle considérable de la transposition pourrait être illustré dans tous les chapitres d'une description fonctionnelle. Mais on ne l'étudie guère dans certaines parties de la morphologie nominale où cependant il est essentiel, notamment dans la dérivation.

Nous essayons ici de mettre en lumière le fonctionnement et l'importance de la transposition en analysant les dérivés en *-eur*, dits noms d'agent, en français moderne. On a ici l'avantage d'étudier une catégorie intermédiaire entre le nom et le verbe, où le mécanisme de la transposition met en jeu deux classes de formes distinctes. Nous aurons l'occasion de montrer que la syntaxe et le sens des dérivés en *-eur* sont étroitement solidaires de la transposition qui les détermine.

* * *

L'adjectif en *-eur* constitue une classe distincte. Son statut le sépare du nom d'agent. Bien que certaines formes, comme *travailleur*, *joueur*, soient communes aux deux catégories, elles ne sont pas prises dans le même sens, et n'ont pas la même construction. Comme tous les adjectifs, ceux-ci sont susceptibles de gradation, ils peuvent être qualifiés ou quantifiés par un adverbe. C'est ce qui les distingue des substantifs en *-eur*. Alors qu'on énonce pareillement : *il est travailleur* et *il est paveur*, on dira :

il est très travailleur

il est plus travailleur (que son frère)

mais non :

**il est très paveur*

**il est plus paveur* (que son frère)

Pour le sens, ces adjectifs indiquent une inclination morale, un trait dominant et permanent du caractère: *travailleur* « porté au travail », *joueur* « porté au jeu », *rieur*, *moqueur*, *querelleur*, *farceur*, *menteur*, *jouisseur*, *rageur*. Ils se prêtent à des déterminations adverbiales assez variées: « il est *foncièrement* joueur »; « il est joueur *dans l'âme* ». Certains peuvent devenir des substantifs quand le trait de caractère qu'ils dénotent est élevé jusqu'au type. *Le Menteur*, *le Joueur* sont des titres de comédies de mœurs. Aucun adjectif en *-eur*, par contre, n'indique jamais une occupation, un métier, ni une capacité physique, tout à l'opposé des substantifs en *-eur*, et particulièrement des noms d'agent proprement dits.

Parfois certains noms flottent entre l'adjectif et le nom d'agent. C'est notamment le cas de *travailleur*. Comme adjectif, *travailleur* « qui aime le travail » est attesté dès l'ancien français. D'autre part, le sens de classe professionnelle (*Les Travailleurs de la Mer*; *les travailleurs du bâtiment*) connaît aujourd'hui une large diffusion, mais il résulte d'un développement assez récent. Pendant toute l'époque classique, *travailleur* n'est qu'adjectif. C'est au XIX^e siècle seulement que *travailleur* prend un sens social, quand s'éveille la conscience des classes, exprimée dans l'opposition *capitaliste/travailleur* qui fait pendant à celle de *capital/travail*¹. Une condition particulière le sépare cependant des noms de métier, c'est le caractère collectif et vague du terme, qui interdit pratiquement de l'employer au singulier (« un travailleur » est en réalité un singulatif, il veut dire « un membre de la classe des travailleurs »). Cela tient à la nature sociale, et non professionnelle, de cette désignation « *les travailleurs* ». Le travail n'est pas un métier. C'est pourquoi *travailleur* n'admet pas la construction prédicative: « il est travailleur » se dit seulement de celui « qui aime le travail ». L'adjectif et le nom d'agent se délimitent ainsi.

Aujourd'hui *travailleur* comme substantif entre dans deux classes d'emploi:

1. *Travailleur* « qui travaille » n'existe qu'avec détermination:

¹ On trouvera dans l'ouvrage de Jean Dubois, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, 1962, p. 37-46, une description très documentée des emplois de *travailleur*, pendant cette période où il s'est formé et fixé dans sa valeur sociale. Les nombreux exemples qui y sont cités donnent le mot presque toujours au pluriel.

travailleur de nuit, à domicile, à plein temps ; seule cette détermination lui donne statut de substantif ;

2. *Travailleur*, terme de classe, et qui ne se trouve pratiquement qu'au pluriel, dérive en réalité non de *travailler*, mais de *travail*. Il a pris naissance dans les doctrines socialistes qui, au milieu du XIX^e siècle, opposaient le *travail* au *capital*, et les *travailleurs* aux *capitalistes*. Quand l'entité *travail* s'est chargée d'un sens social et qu'elle est devenue l'enseigne d'une classe, *travailleur* a été, en fait, recréé comme désignation des membres de cette classe. On eût pu faire **travailleuse*, comme *capitaliste*, anticipant sur l'innovation qui devait survenir plus tard pour rendre l'anglais *labourite*, mais *travailleur* avait l'avantage, pour l'idéologie et la propagande, de se lier à l'opposition *travailleur/oisif* et *travailleur/bourgeois*.

* * *

Dans la classe très riche et en constant accroissement des « noms d'agent » en *-eur*², nous ne traitons que par préterition le large contingent des noms qui répondent strictement à cette définition et désignent ceux qui exercent une activité professionnelle : *tourneur, balayeur, imprimeur*. Pour la plupart, ils se rattachent à des verbes, mais on constate maintes fois qu'ils sont dérivés d'un nom avec valeur de « qui fait... » : *chroniqueur* de *chronique* (« qui fait des chroniques ») ; *parfumeur* de *parfum* : le parfumeur fait et vend des parfums, il ne parfume pas ; d'ailleurs *parfumer* n'admet guère un sujet personnel. De même *mineur* de *mine*, bien plutôt que de *miner*. D'où des créations comme *phraseur* « qui fait des phrases », *gaffeur* « qui fait des gaffes » (plutôt de « qui gaffe »).

La valeur d'activité professionnelle qui marque profondément cette classe de noms en facilite l'expansion, qui suit la création de métiers ou de techniques. Même du verbe *penser*, le moins susceptible de spécialisation, on a tiré *penseur*, comme pour faire de la pensée un métier.

² Seul nous occuperons ici le mécanisme des transpositions syntaxiques entre le verbe et le nom. Nous ne traiterons ni de la distinction entre noms d'agent et noms d'instrument en *-eur*, ni de l'extension de cette classe lexicale en français moderne. Cet aspect de la question est traité en détail par Jean Dubois, *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne*, Paris, 1962, p. 40 sq.

Cependant cette fonction de sens est-elle la seule? A l'intérieur de la masse des noms en *-eur* que l'on classe indistinctement comme noms d'agent, nous allons introduire une distinction profonde qui les répartit en deux catégories, d'après le mécanisme de la transposition dont ils proviennent et en vertu de critères syntaxiques et sémantiques³.

Les noms d'agent en *-eur* transposent le verbe en substantif avec le sens de « qui fait... ». Mais ils le font de deux manières différentes. Au sens strict un nom d'agent comme *danseur* désigne « celui qui danse », mais il a deux emplois: l'un professionnel « danseur de ballet », l'autre qu'on peut dire occasionnel « celui qui est occupé à danser » à un moment donné: « de nombreux danseurs tournaient dans la salle ». Les deux emplois se distinguent à la fois par leur sens et par leur syntaxe: le premier peut se construire en prédicat « il est danseur (à l'Opéra) », le second, non.

Or, tous les deux sont la transposition nominale d'un même prédicat verbal « il danse ». Il faut donc penser que là est l'origine de la distinction, au sein même du prédicat. Les deux sens de *danseur* font apparaître deux lignes différentes de transposition et celles-ci présupposent en effet deux acceptions différentes de « il danse ». L'une sert de définition « il danse (par métier) », l'autre de description: « il danse (sous mes yeux) ». De là deux transpositions nominales distinguées non par la forme mais par la construction: *danseur 1* « qui fait métier de danseur » et *danseur 2* « qui est en train de danser ». En français, ces deux fonctions sont représentées par une forme unique dans le verbe, comme dans la transposition nominale. D'autres langues les distinguent par des moyens variés: ainsi l'espagnol mexicain oppose *Maria canta* « Marie est chanteuse » à *canta Maria* « Marie est en train de chanter »⁴.

Le critère indiqué se vérifie dans tous les cas où le nom en *-eur* est susceptible de deux acceptions: *voyageur* (de commerce) et *voyageur* « qui se trouve en voyage », par exemple « les voyageurs à destination de Bordeaux; avis aux voyageurs ». Le premier est pré-

³ Cette distinction, que nous établissons dans la synchronie du français moderne et d'après des critères explicites, est indépendante de celle que nous avons posée entre deux types de noms d'agent et de noms d'action en indo-européen et dans d'autres familles linguistiques (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, 1948).

⁴ Cf. Kahane, *Language*, 26 (1950).

dicable: « Pierre est voyageur », le second ne l'est pas, il faut dire « Pierre est en voyage ».

D'autres différences apparaissent entre les deux catégories. Le *-eur* « occasionnel », si on peut l'appeler ainsi, indique une situation incidente, un rôle qu'on assume dans une circonstance donnée, un comportement fortuit. Il est rarement le fait d'un individu isolé. Le plus souvent ces noms en *-eur* se présentent au pluriel: « les *spectateurs* ont applaudi les *joueurs*; les *dîneurs* n'étaient pas nombreux; une foule de *baigneurs*, de *promeneurs*, de *flâneurs* », etc. Toute activité de circonstance peut donner lieu à une telle dénomination: « mettre les *rieurs* de son côté; les *conseilleurs* ne sont pas les *payeurs* ». La base de ces dérivés est généralement un verbe dénotant un comportement physique, dans une circonstance où il est visible, public; jamais une activité mentale ou un état affectif. Le nom transposé en *-eur* indique la performance actuelle, momentanée, observable, collective, non la capacité ou la pratique individuelle d'un métier, d'une occupation permanente. Dans cette distinction, de sens et de fonction syntaxique, se réalise, par l'intermédiaire de la transposition, une distinction latente dans la prédication verbale.

* * *

Un type de conversion qui ne semble pas avoir été étudié ni même dûment signalé dans cette catégorie est celui du nom en *-eur* accompagné d'un adjectif: *un bon marcheur*; *un gros mangeur*. Nous voudrions montrer que la relation entre les deux termes du syntagme est moins simple qu'elle ne paraît, et qu'elle ne se réduit pas à une relation de qualification.

A première vue, on assimilerait *un bon marcheur* à n'importe quelle expression de même construction, comme *un célèbre écrivain*. Ce serait là une grave confusion à la fois logique et syntaxique et il importe d'en faire apparaître les raisons.

Comparons ces deux propositions:

Pierre est un bon marcheur;

Pierre est un célèbre écrivain.

Un « célèbre écrivain » conjugue deux qualités: il est célèbre et il est écrivain. On peut donc dire de lui: « cet écrivain est célèbre ». Mais on ne peut dire d'un « bon marcheur » qu'il est « bon » et qu'il est « marcheur », et il est impossible d'énoncer: « *ce marcheur est

bon ». L'identité de la structure formelle recouvre une disparité dans la structure profonde.

Une nouvelle différence apparaît dans l'ordre séquentiel : « bon marcheur » obéit à un ordre fixe ; l'adjectif toujours antéposé. Mais l'ordre inverse « un écrivain célèbre » est admis autant qu'un « célèbre écrivain » : la différence entre les deux tours est seulement celle qui résulte de la position de l'adjectif, mais elle n'intéresse pas le rapport de qualification entre l'adjectif et le nom.

Ces dissymétries tiennent à une raison essentielle, la nature du substantif qualifié : « un célèbre écrivain » est « un écrivain », tandis qu'« un bon marcheur » n'est pas un « marcheur » ; ce terme ne peut s'employer seul. L'adjectif n'a donc pas le même statut dans les deux cas : il est différent dans « un bon marcheur », et dans « un célèbre écrivain ». Tout procède en réalité du nom « marcheur », ici inséparable de son épithète qui est « bon ». Il se caractérise comme la conversion nominale d'un prédicat « qui marche... » ici inséparable d'un qualifiant qui sera « bien ». Nous expliquerons donc *un bon marcheur* comme la transposition de « qui marche bien ». Le groupe nominal trouve dans cette relation son fondement logique et sa définition syntaxique. L'adjectif *bon* est ici un adverbe transposé, non un adjectif de fonction primaire, et « marcheur » est ici un prédicat verbal transposé, non un substantif de fonction primaire. La différence entre « un bon marcheur » et « un célèbre écrivain » apparaît maintenant : « un célèbre écrivain » n'est pas la transposition d'un prédicat verbal, du fait que *écrivain* ne se laisse pas ramener à « qui écrit ». Nous avons là le critère de la distinction entre les deux énoncés si semblables en apparence.

Il s'ensuit que la définition de *marcheur* comme nom d'agent de *marcher*, bien qu'elle soit matériellement exacte quant au rapport formel, ne suffit pas à en caractériser la fonction. Il faut expliquer la création de *marcheur* à partir d'une expression prédicative où la forme verbale est accompagnée d'une qualification dite adverbe : par exemple « il marche bien ». La condition est alors donnée pour la transposition de « il marche... » en « il est... marcheur » ce qui entraîne la nécessité de transposer à son tour la qualification adverbiale *bien* en forme nominale, d'où *bon*. Mais cet adjectif malgré l'apparence ne qualifie pas un substantif, il qualifie, sous le déguisement nominal, l'accomplissement d'un acte : « Pierre est *un bon*

marcheur » signifie « Pierre a la propriété de bien marcher ». Le noyau générateur du syntagme nominal (*un bon marcheur*) et donc de la catégorie de noms en *-eur* qui tire de ce syntagme son origine, se trouve dans un prédicat verbal accompagné d'un qualifiant « il marche bien ».

Le mécanisme de cette transposition est fonction du rapport particulier qui relie l'adjectif et l'adverbe. Il ne suffit pas de poser l'adverbe et l'adjectif en symétrie de fonction et de dire que l'adverbe est au verbe comme l'adjectif au nom. Il faut voir qu'en réalité l'adjectif et l'adverbe appartiennent à deux niveaux logiques distincts unis par une corrélation spécifique. Ceci doit être montré explicitement.

Soit les deux propositions: *Pierre est un bon garçon* (1)

Pierre est un bon marcheur (2)

La proposition (1) peut se ramener à la conjonction des deux propositions: *Pierre est un garçon* + *Pierre est bon*. Mais on ne saurait décomposer (2) en **Pierre est un marcheur* + *Pierre est bon*, ce que ni le sens ni la syntaxe ne permettent.

Pour les raisons indiquées, *Pierre est un bon marcheur* est à prendre comme la transposition de *Pierre marche bien*. En conséquence *Pierre est un bon marcheur* prédique le « bien-marcher » comme une propriété de Pierre, mais transpose la qualité du marcher de Pierre en qualité de Pierre-marchant.

Ainsi *bon* a deux fonctions syntaxiques distinctes. En (1) *bon garçon*, il dénote la propriété d'un substantif; en (2) *bon marcheur*, il dénote la propriété de la propriété *marcheur*. On pourrait le définir en (1) comme adjectif de fonction primaire, en (2) comme adjectif de fonction secondaire.

La transformation de *Pierre marche bien* en *Pierre est un bon marcheur* n'affecte pas seulement la nature des formes, leur fonction syntagmatique; elle produit une délimitation du sens. La proposition *Pierre marche bien* peut être entendue diversement, selon que Pierre est un jeune enfant faisant ses premiers pas à la satisfaction de ses parents, ou que Pierre a surmonté des difficultés qu'il éprouvait à marcher, ou que Pierre prend part à un défilé, etc. Mais la transposition *Pierre est un bon marcheur* élimine tout emploi de circonstance: on prédique ainsi comme propriété de Pierre la capacité de bien marcher, à entendre exclusivement comme la capacité

de marcher longtemps sans fatigue, hors de tout contexte de situation. Il faut noter que (*bon*) *marcheur*, (*gros*) *mangeur* et tous les noms de la même série procèdent d'une forme verbale d'emploi absolu et non-actualisée, indiquant la notion à l'état virtuel. De là procède la valeur de capacité attachée aux transposés *marcheur*, *mangeur* qui prédisent cette propriété hors du cadre temporel, à la différence de la catégorie *promeneur*, *baigneur* déterminée temporellement.

Concluons que la transposition effectuée au moyen du nom en *-eur* dans *un bon marcheur* crée une classe de noms mettant en évidence la capacité constatée, non la pratique habituelle ou professionnelle d'une activité.

Dans le mécanisme de cette transposition de l'adverbe en adjectif, une condition de morphologie, tenant à la structure du français, a joué un rôle déterminant. En français, il n'est pas fréquent qu'on ait à transposer un adverbe en adjectif; normalement la conversion s'exerce en sens inverse: c'est l'adjectif qui fournit à l'adverbe son radical, soit par transposition directe (« parler *bas*, marcher *droit*, boire *sec* ») soit en lui prêtant la forme du féminin que l'addition de *-ment* convertit en adverbe: *lentement*, *sèchement*, *cruellement*. Ici la situation est retournée. Quand on transpose un verbe en nom d'agent, il faut aussi que le qualificateur verbal (l'adverbe) puisse être transposé en qualificateur nominal (l'adjectif), et cela crée un problème difficile dans une langue où l'adverbe ne produit guère de dérivés. C'est pourquoi on a choisi des adjectifs déjà existants en leur donnant une fonction nouvelle. Le choix de ces adjectifs a été guidé par des raisons de sens, qu'il est intéressant de dégager. On verra ainsi que le même adverbe peut être transposé en plusieurs adjectifs.

I. Prenons d'abord le quantifiant verbal *beaucoup*. On pourrait lui trouver des équivalents adjectifs, tels que *nombreux*, *maint*. Aucun n'a même été essayé dans l'usage. C'est *gros* que la langue a employé, par exemple dans « un *gros* mangeur » pour transposer « il mange *beaucoup* ». Justement parce que le choix de « *gros* » ne se justifie pas d'emblée (un « *gros* mangeur » n'est pas nécessairement « *gros* »), il doit être mis en corrélation avec une des valeurs sémantiques de *beaucoup*, qui en comporte plusieurs, avec celle précisément qui se réalise dans « il mange *beaucoup* ». Nous la définirons

comme « grande quantité (en volume ou en masse) de matière consommable », communément d'argent ou de nourriture. On voit en effet *gros* comme qualifiant dans maintes expressions relatives à l'argent, en équivalence avec *beaucoup* : « perdre une *grosse* somme », c'est « perdre *beaucoup* d'argent ». De même : « posséder une *grosse* fortune, avoir de *gros* moyens, de *gros* besoins, faire de *gros* bénéfices, de *grosses* pertes, de *grosses* dépenses, prendre de *gros* risques ». Dans « jouer *gros* jeu », l'équivalence *gros* = « beaucoup (d'argent) » est implicite, elle permet de transposer *gros* en adverbe : « gagner *gros*, parier *gros*, il y a *gros* à parier ». Aussi bien l'adverbe *gros* ainsi fixé fait retour à la condition d'adjectif pour effectuer la transposition nominale de ces locutions : « Il parie *gros* », « il joue *gros* » devient « un *gros* parieur, un *gros* joueur ». De l'adverbe *beaucoup* (dans « *beaucoup* d'argent ») à l'adjectif *gros* une relation de transposition est établie. Elle se réalise de même quand *beaucoup* quantifie un verbe de consommation tel que *manger* : « manger *beaucoup* », c'est manger « une masse de nourriture » ; en conséquence « il mange *beaucoup* » se transpose en « un *gros* mangeur ». Ce rapport vaut aussi au figuré : de « consommer *beaucoup* d'électricité » on tire « un *gros* consommateur d'électricité ». Par analogie, avec *travailler* comme *beaucoup* souligne surtout la masse du travail fourni, « il travaille *beaucoup* » se transposera en « un *gros* travailleur ». C'est comme quantificateur de l'acquisition, de la dépense, de la consommation, en termes de volume et de masse, que *beaucoup* se transpose en *gros*.

En cette fonction, *gros* a pour opposé *petit* qui transpose *peu* : « un *petit* mangeur » < « il mange *peu* ».

Quand *beaucoup* accompagne des verbes de mouvement et indique la fréquence de l'exercice, l'adjectif de transposition est en général *grand* :

« il voyage *beaucoup* » : « un *grand* voyageur »

« il chasse *beaucoup* » : « un *grand* chasseur »⁵

« il court *beaucoup* (les femmes) » : « un *grand* coureur »

⁵ L'expression devenue stéréotype « grand chasseur devant l'Éternel » provient de l'Ancien Testament où elle qualifie Nemrod. Mais il faut prendre garde que « *grand* (chasseur) » n'est qu'une des traductions de l'hébreu

par extension pour l'exercice d'autres activités :

« il lit *beaucoup* » : « un *grand* lecteur »

« il ment, hâble *beaucoup* » : « un *grand* menteur, hâbleur »

« il discourt *beaucoup* » : « un *grand* discoureur »

La relation opposée ne donne pas lieu à transposition : « voyager *peu* » n'est pas une caractéristique qu'on ait besoin de prédiquer en forme nominale.

Mais l'adverbe *beaucoup* peut avoir, avec la même construction, une autre valeur, plus abstraite : celle d'un haut degré dans la connaissance, dans le goût, avec des verbes comme *aimer*, (*s'y*) *connaître*. Pour le transposer, on emploie également *grand*, et l'adjectif devient susceptible d'accompagner les dérivés *amateur*, *connaisseur* :

« il aime *beaucoup* la musique » > « il est *grand* amateur de musique »

« je ne m'y connais pas *beaucoup* » > « je ne suis pas *grand* connaisseur »

Cette valeur implique évaluation et appréciation. Elle est susceptible, le cas échéant, d'un terme contraire, tel que *piètre* : « un *piètre* connaisseur » < « il s'y connaît *peu*, *mal* ».

II. L'autre adverbe fréquemment utilisé est le qualificateur *bien*. Il a pour transposé l'adjectif *bon* :

« il conduit *bien* : un *bon* conducteur »

En symétrie, le qualificateur *mal* a pour transposé l'adjectif *mauvais* :

« il conduit *mal* : un *mauvais* conducteur »

Avec *mauvais* et à titre de variante, on comptera *piètre*, *pauvre* :

« il cause *mal* : un *pauvre* causeur »

Les deux qualificatifs, *bien* et *bon*, se rapportent à des activités physiques : « un *bon* marcheur, un *bon* grimpeur, un *bon* nageur », parfois à d'autres performances : *bon* *entendeur* dans « à bon entendeur, salut » = « qui entend (comprend) bien ».

gibbor « vigoureux, puissant ». Le grec des Septante l'a rendu par *gigas* (*kunēgós*) « géant, puissant », la Vulgate par *robustus* (*venator*), la Bible de Jérusalem par « vaillant (chasseur) ». Mais Bossuet a écrit : « Nemrood, le premier guerrier et le premier conquérant, est appelé dans l'Écriture un fort chasseur ». De *fort* à *grand*, le statut de l'adjectif change. Bien qu'on entende parfois l'expression « un *fort* mangeur », l'adjectif *fort* est au moins ambigu dans sa relation syntaxique avec « chasseur ».

Inversement certaines qualifications ne se présentent que négativement : l'adjectif typique et pour ainsi dire unique en est *mauvais*. Surtout dans quelques locutions traditionnelles : « un *mauvais* payeur ; un *mauvais* coucheur »⁶ ; mais aussi en d'autres liaisons : « un *mauvais* conducteur » < « qui conduit *mal* ». Cependant l'emploi reste limité ; on n'a pas si souvent l'occasion ou l'intention de catégoriser défavorablement une activité, et d'ailleurs *mauvais* est parfois ambigu : « *mauvais* joueur » peut s'opposer à « *bon* joueur », mais aussi à « *beau* joueur » (commenté ci-dessous).

Le mécanisme de l'opposition apparaît ainsi. La qualification adverbiale *bien* qui se transpose en l'adjectif *bon* est complémentaire de la quantification adverbiale *beaucoup* qui se transpose en l'adjectif *grand* ou *gros*. Ce système assure le fonctionnement et la distribution des adjectifs *bon* (opp. *mauvais*) et *grand*, *gros* (opp. *petit*) dans leur liaison avec un nom en *-eur*, selon que le sens de celui-ci est compatible avec une détermination de qualité ou de quantité.

Certains de ces noms admettent un ou deux autres adjectifs, avec des nuances particulières et hors système. Ainsi *beau* dans « un *beau* parleur » transpose un adverbe théorique *bellement*, différent du *bellement* historique qui signifie « doucement » (cf. *tout beau* !), plus proche de l'adverbe *beau* dans la locution *porter beau*. Dans l'usage courant, « *beau* parleur » équivaut à « qui parle avec élégance, d'une manière séduisante (souvent avec l'intention de séduire) » : il ne se laisse pas ramener exactement à « qui parle *bien* ». La même dissymétrie s'étend à « *beau* diseur » pour « qui dit (les vers) avec élégance » (aussi « *fin* diseur »), et à « *beau* joueur » pour « qui joue (et qui sait perdre) avec élégance », ce qui est tout différent de « *bon* joueur » = « qui joue *bien* ». Néanmoins les deux qualifications « *bon* joueur » et « *beau* joueur » ont pour terme opposé le même « *mauvais* joueur » qui, selon les cas, signifiera « qui joue mal » ou « qui perd de mauvaise grâce ». Avec *joueur*, on peut donc coupler trois adjectifs :

⁶ L'emploi figuré, seul vivant aujourd'hui, de cette expression devenue familière, *mauvais coucheur* « homme difficile à vivre » en a fait oublier le sens propre : celui qui, partageant un lit, dérange le sommeil de son compagnon. « Son coucheur cette nuit se retourna cent fois » (La Fontaine).

- « *bon* joueur » < « qui joue *bien* »
 « *gros* joueur » < « qui joue *gros* »
 « *beau* joueur » < « qui joue *beau* »⁷

A cette courte liste d'adjectifs transposés d'adverbes, on ajouterait *haut* dans *haut-parleur*. Ce spécimen unique a bien la même structure que *grand buveur*, et théoriquement *haut-parleur* renvoie à « qui parle haut ». Mais deux raisons le mettent à part : 1. C'est un terme technique complètement fixe et lexicalisé, ce que l'orthographe indique, un nom d'instrument forgé ad hoc et non une caractérisation d'individu ; 2. Et surtout, *haut-parleur* n'a pas été créé en français et ne pouvait guère l'être en l'absence de tout modèle analogue. La ligne des innovations lexicales dans ce domaine technique en français va bien plutôt à des termes comme *amplificateur* (de son) qu'à un nom descriptif, imagé, et personnifiant l'instrument, comme *haut-parleur*. En fait, on sait que *haut-parleur* est une traduction, introduite vers 1923, de l'anglais *loud-speaker*. Le calque était d'autant plus aisé que *loud-speaker* est formé par le même procédé de conversion : *loud-speaker* < « speaks loudly ». La liaison serrée entre les deux membres (**loud-and-clear-speaker* serait impossible) d'une part, la diffusion rapide des techniques de la voix, de l'autre, ont aussi facilité l'emprunt.

Les mêmes observations valent pour l'expression unique, bien plus ancienne d'ailleurs, *libre-penseur*, où *libre-* fonctionne comme exposant adverbial, « qui pense *librement* ». Mais on connaît l'histoire de cette notion ; *libre-penseur* a été créé au XVII^e siècle pour calquer l'anglais *free thinker* (de même que plus tard *libre échangiste* pour calquer *free-trader*, à partir de *free-trade* > *libre-échange*).

Il vaut la peine de signaler à ce propos les analogies entre le français et l'anglais dans le mécanisme de cette transposition. A la différence de l'allemand où, l'adjectif et l'adverbe ayant même forme, on passe sans changement de « er isst *viel* » à « ein *Vielessen* », l'anglais, comme le français, convertit l'adverbe en adjectif quand le verbe est transposé en nom d'agent en *-er*. Cette transformation est parallèle à celle qui a été décrite pour le français et elle a pour signe, en partie, des adjectifs de même sens. On y recourt surtout

⁷ Transposition théorique où « beau » doit être pris au sens indiqué plus haut.

pour caractériser un comportement habituel dans une fonction physique. Les adjectifs les plus communs sont pour la qualification, « *good* (opp. *bad*) » : « a *good* (*bad*) driver » ; pour la quantification on dispose de *great* (« a *great* eater »), mais aussi de *heavy* : « a *heavy* drinker (smoker, sleeper) » < « he drinks (smokes, sleeps) *heavily* » ; et de *hearty* : « a *hearty* eater » < « eats *heartily* ». On peut ainsi différencier en anglais par des lexèmes explicites les valeurs diverses de qualité et de quantité impliquées en français par « *bien manger* » et qu'« un *bon* mangeur » ne peut transposer complètement.

Ces remarques ont fait ressortir la diversité des valeurs qui se révèlent à l'examen dans la classe des noms d'agent en *-eur*, habituellement traitée comme unitaire. C'est en remplaçant chacune de ces valeurs dans le cadre syntaxique dont elle relève et en partant de la construction verbale qu'elle transpose qu'on peut mettre en lumière les mécanismes qui produisent et qui différencient ces catégories nominales.

PAUL BOAKYE *

REMARQUES SUR L'INTERPRÉTATION DES TONS DU TWI

(à propos d'une étude de J. M. Stewart ¹)

Le système des langues twi (= asanté + akuapem) a fait l'objet de diverses études et commentaires de la part de linguistes non indigènes; mais ils ont presque tous souffert du désavantage qui résulte d'une connaissance insuffisante de la langue. J.-G. Christaller était particulièrement bien familiarisé avec le twi et constitue une exception à cet égard; cela ne l'a pourtant pas empêché de commettre la même méprise concernant les tons que la plupart de ses confrères, ce qui montre bien la complexité du phénomène tonal dans ces langues.

Une remarque faite dans sa grammaire ² (p. 15) à propos du ton moyen inaugura une série de tentatives d'expliquer ce ton dont dépend l'identité typologique du système tonal des langues twi. Voici comment il le définit:

« Subsequent middle tones, i.e. high tones abating by one step or successive steps, are likewise marked with the acute accent ».

L'ouvrage parut en 1875. Il est vrai que depuis lors il y a eu quelques avis contraires, et que de nos jours, Kenneth Pike ³ a très justement assimilé ce système tonal aux systèmes à trois tons à registre. Cependant il fut contredit par W. E. Welmers, Paul Schachter et J. M. Stewart, tous trois considérant le ton moyen comme une variante du ton haut et par conséquent assimilant le

* Ghanéen, natif de Koumasé (Kumasi).

¹ J. M. Stewart: *The Typology of the Twi Tone System*, with comments by P. Schachter and W. E. Welmers. Bull. of the Institute of African Studies, I, Univ. of Ghana, Lagon, Accra.

² J.-G. Christaller: *A Grammar of the Asante and Fante Language*, Bâle 1875 (repr. 1964, Gregg Press).

³ Kenneth Pike: *Tone Languages*, Ann Arbor 1948, p. 7.

twi au groupe des langues à deux tons. Ces trois linguistes ne tombent pas toujours d'accord, comme le montrent les commentaires de Schachter et de Welmers publiés en appendice à la communication de Stewart, mais leurs désaccords concernent des détails, chacun d'eux donnant l'impression d'être victime du même a priori et cherchant à le prouver à sa manière.

Une critique de la communication de Stewart constituera ainsi une critique de Welmers et Schachter quant au fond du problème et nous considérons que la persistance de la confusion et le nombre des commentateurs sont autant d'arguments en faveur du présent article qui, nous l'espérons, sera une mise au point.

Dans cet article, nous avons adopté les notations suivantes pour indiquer les hauteurs tonales et pour marquer les séquences tonémiques :

Ton bas (`) correspondant au chiffre 1

Ton moyen (~) correspondant au chiffre 2

Ton haut (^) correspondant au chiffre 3

Exemple :

òsófòò (1-3-2-2) = prêtre.

Avant d'aborder le problème de fond concernant la vraie identité de la prétendue « baisse non automatique » du ton haut, relevons quelques suppositions sans fondement faites par Stewart et des fausses présentations de faits linguistiques.

La première a trait à un prétendu phonème glottal (« glottal stop ») qui se situerait avant les pauses et que Stewart représente par le signe (?), comme dans les exemples suivants, p. 19 :

òsés? = il l'étend

òsésà? = s'il l'étend

òsó? = il l'allume

etc.

Or, le coup de glotte n'existe pas en asanté, pas plus qu'en anglais, en français ou en espagnol, du moins pas comme un phénomène de ponctuation. Le claquement de langue existe en revanche, qui, produit une seule fois, indique l'assentiment (oui), mais répété plusieurs fois de suite signifie la désapprobation. Puisque Stewart ne fait nulle part une tentative de démonstration et que le phonème glottal n'est connu des Asantés ni sur le plan de la langue ni sur

celui de la parole, nous nous croyons en droit de considérer cette information comme le résultat d'une simple erreur de perception.

Ce manque de rigueur – car c'en est un – permet à Stewart de donner en exemple deux phrases tout à fait fausses, et inadmissibles en asanté, comme la preuve de l'existence d'un ton descendant haut-bas :

- a) « Ádēn nà ónhyé kàwá » signifierait, selon Stewart,
« Pourquoi doit-il porter une bague », tandis que
b) « Ádēn nà ónhyē kàwá » voudrait dire
« Pourquoi ne doit-il pas porter une bague ? » (p. 5).

Ces deux énoncés sont syntaxiquement inadmissibles en asanté. En guise de vérification, j'ai glissé des phrases de structure analogue à celle-ci dans des conversations avec des compatriotes, me faisant régulièrement prendre à partie. Que la faute de Stewart soit une faute d'omission (absence de vérification par un deuxième sujet parlant) ou de commission (phrases faites pour accommoder un « a priori »), elle est assez grave pour qu'on la relève.

Pour en venir à notre objection principale, qui constitue le fond de cet article, nous commencerons par un résumé de l'essentiel de la position adoptée par Stewart. Selon lui, le système tonal de l'asanté comporte trois tons : haut, bas, et descendant haut-bas. (Disons en passant que le nom d'un ton descendant haut-bas, dans ce qui est manifestement un système de tons à registre, serait un non-sens terminologique quand il ne serait pas une contradiction. Car la notion d'une descente implique un point de départ « haut » et un point d'arrivée « bas », ce qui laisse supposer un ton cinétique ou à contour. Or, Stewart n'a nulle part contesté le fait qu'à chaque phonème vocal ou à chaque consonne syllabique correspond un tonème dont la hauteur individuelle ne varie pas au cours de l'émission de voix correspondant à sa réalisation phonique. C'est un non-sens terminologique, puisque l'asanté ne comporte que trois tons qui ne transcendent pas leurs segments phoniques respectifs, de l'avis général, et par conséquent le besoin d'inventer un tel nom pour le ton situé entre le ton haut et le ton bas – et celui de considérer un ton haut et un ton moyen comme faisant un – ne s'impose guère.)

Stewart cite deux énoncés, l'un composé seulement de mots à ton bas et l'autre de mots à ton haut (exception faite du monème

initial) qui sont censés mettre en évidence la condition du maintien d'un niveau absolu des tons :

- a) Àsàrè wò Àkyèm̀fò. (= Asare se trouve à Akyemfo).
- b) Dè̀ wòbéká àkyéré̀ wó yónkó nóó né nó. (= C'est ce que tu diras à ton voisin).

Selon Stewart le niveau de réalisation des tons bas contigus de l'énoncé (a) reste inchangé tout le long de la chaîne; de même pour les tons hauts contigus de la phrase (b).

Dans cette optique, un ton différent survenant après un des tons hauts de l'énoncé (b) et n'étant pas un ton bas pourrait être considéré comme une variante du ton haut, comme un ton descendant haut-bas. L'impossibilité de constituer un énoncé contenant seulement des mots à tons « hauts-bas » (les tons moyens) doit avoir renforcé la conviction de Stewart. Cet exemple montre la confusion chez Stewart entre des faits phonétiques et des faits phonologiques.

Il affirme, en outre, que les tons placés dans la chaîne parlée ont un fonctionnement en « terrasse »: c'est-à-dire qu'il s'opère une « baisse parfaitement automatique » et « prévisible » du niveau de réalisation des tons hauts après chaque ton bas. Cependant il y aurait des cas, assez fréquents, où cette baisse de niveau se produirait de manière « imprévisible », puisqu'elle interviendrait après un ton haut. A ces deux phénomènes de baisse « automatique » et « imprévisible », Stewart donne le nom de « downstep », les considérant comme étant du même ordre, et il tente de les expliquer en ayant recours à la morphonologie.

Le problème essentiel, selon nous, aurait été de chercher à savoir laquelle des deux sortes de baisse est phonétique et laquelle phonologique, vu qu'elles surviennent dans des contextes tonals différents. Non seulement Stewart n'explique rien de façon convaincante en recourant à la morphonologie, mais il esquive par là le problème. Pour notre part, nous établirons que la prétendue baisse imprévisible du ton haut est en fait le ton moyen.

Pour ce faire, nous débrouillerons le chaos en séparant les faits phonétiques des traits phonologiques.

La première faute imputable à Stewart est donc d'ordre méthodologique, et celle-ci est la conséquence d'une faute d'appréciation. En effet il ne s'est pas rendu compte que les deux phénomènes dont il fait état appartiennent à deux catégories différentes: la baisse

« prévisible » du niveau de réalisation des tons (qui, contrairement à ce qu'il affirme, s'opère même dans un énoncé composé uniquement de mots à tons hauts) est un fait phonétique; il ne s'agit de rien d'autre que de la courbe de la mélodie. Le seul élément affecté est le niveau de réalisation du ton, dont l'identité phonologique ne se modifie nullement dans ce cas. Il n'y a pas de « downstep » ou de baisse proprement dite, terme qui implique la descente de hauteur d'un ton assumant l'identité d'un autre ton à hauteur inférieure. D'ailleurs, il est bien connu que la hauteur mélodique d'un ton est relative à celle des autres qui se trouvent dans le même contexte immédiat et en rapport contrastif avec lui. Il n'y a pas de hauteur tonale absolue. En d'autres termes, un ton haut situé à la fin d'une chaîne parlée aura un niveau de réalisation inférieur à celui d'un ton bas situé au début de l'énoncé, ce qui n'empêche pas le ton haut de conserver une hauteur supérieure par rapport à un ton bas ou moyen le précédant ou le suivant immédiatement. Par exemple, des mesures effectuées à l'aide du mingographe de l'Université de Genève montrent que dans l'énoncé

« Mè-dè àtààdéé nó ágù àdákā nó mú »

(= J'ai mis la chemise dans la valise)

la hauteur du ton bas initial (110 cps.) est supérieure à celle du ton haut final (70 cps.). Ainsi, le prétendu fonctionnement « en terrasse » des tons de l'asanté n'est qu'un phénomène naturel qui ne doit donc pas être cité comme un principe tonémique régissant et une baisse prévisible et une baisse imprévisible.

Le problème de la courbe mélodique décrit ci-dessus concerne forcément la chaîne parlée et se situe sur le plan tactique de l'analyse linguistique. Si la prétendue « baisse imprévisible » était du même ordre de faits que la « baisse prévisible », il serait alors nécessaire et possible de déterminer le conditionnement de l'incidence du ton descendant haut-bas sur le plan tactique; il faudrait pouvoir établir qu'il s'agit bien d'une variante du ton haut, donc d'une alternance. Sinon, il faut chercher l'explication ailleurs qu'en morphologie.

Le « downstep » ou prétendue baisse imprévisible du ton haut ne peut pas être une variante du ton haut, parce que l'opposition entre le ton haut et le « downstep » (ce que nous appelons ton moyen) est phonologiquement pertinente.

Par exemple :

ðbófóó (1 - 3 - 3 - 3) = créateur, et

ðbófōō (1 - 3 - 2 - 2) = messager.

Bien que le nombre des mots qui s'opposent seulement en vertu des tons soit limité, un monème privé de ses tons n'a pas de sens dans la langue, et les mots qui mettent en évidence les contrastes des trois registres tonals comme le second des deux ci-dessus, sans faire partie de paires minimales, y sont innombrables.

Par exemple :

àdákā (1 - 3 - 2) = boîte, valise, coffre

ðbáátān (1 - 3 - 3 - 2) = une mère

àsánsā (1 - 3 - 2) = un milan

ðbósōm (1 - 3 - 2) = fétiche, dieu

òpétē (1 - 3 - 2) = vautour

pour n'en citer que quelques-uns. Tous ces schémas sont révélateurs d'un ordre bien régulier des séquences des tons : bas-haut-moyen, ce que nous avons cherché à expliquer en recourant à des moyens expérimentaux.

En effet, des mesures de la hauteur des tons, obtenues à l'aide du mingographe, indiquent les chiffres suivants, en cycles par seconde :

Ton bas : 105 cps.

Ton moyen : 110 cps.

Ton haut : 120 cps.

On voit par là que les niveaux du ton bas et du ton moyen sont pratiquement les mêmes, la différence de 5 cps. étant pratiquement nulle pour l'oreille. On peut tirer de ce fait les conclusions suivantes :

- a) une séquence bas-moyen ou moyen-bas est impossible sur le plan non tactique.
- b) la fréquence du ton bas à l'initiale, par rapport au ton moyen, indique que ces deux tons se neutralisent dans cette position, laissant subsister le ton bas pour accentuer le contraste avec le ton haut.
- c) cette possibilité de neutralisation explique la fixité du schéma bas-haut-moyen des tons dans les mots où les trois registres sont en présence ; le ton moyen ne se distingue du ton bas que quand le premier survient après le ton haut. Le schéma 1 - 3 - 1 est inconnu sur le plan non tactique.
- d) la neutralisation s'opère, quand elle a lieu, entre les tons bas et moyen, et non entre les tons moyen et haut, les écarts de hauteur

étant pour les tons bas et moyen, resp. 105-110 cps. et pour les tons moyen et haut 110-120 cps.

Stewart semble avoir entrevu le fait d'une neutralisation quand il affirme (p. 44-45) que dans la prononciation de « òbófōō », le ton initial peut être réalisé comme un ton bas ou comme une baisse (« downstep ») du ton haut qui, comme nous venons de le voir, est en fait le ton moyen.

Toutes ces données se situent sur le plan non tactique, car au plan tactique le phénomène du sandhi crée en asanté des modifications qui rendent méconnaissables les schémas lexicaux ou non tactiques des mots: sa tentative d'établir une typologie du système tonal de l'asanté sans séparer le tactique du non tactique constitue une autre grave erreur de méthode de la part de Stewart. Par exemple, un mot comme « àdákā » portant les trois tons bas, haut et moyen dans le lexique peut devenir un mot à trois tons bas en rapport tactique:

« àdákā » (1 - 3 - 2) = boîte

« àdàkà kèsésé » (1 - 1 - 1) = grosse boîte

Comme les tons bas et moyen ont tendance à se neutraliser en laissant subsister le ton bas, on peut voir avec quelle facilité un linguiste opérant exclusivement sur le plan tactique peut être mené à la conclusion qu'il existe seulement deux tons, haut et bas.

L'on ne peut que souligner, en ce qui concerne l'asanté, l'importance d'une telle séparation dans les études tonales. L'exemple suivant, où les schémas non tactiques et tactiques des unités significatives sont confrontés, permettra de voir quelques-unes des modifications tonémiques qui interviennent dans l'énoncé.

Enoncé:

« M'-àhwé àsé àmà mè kótōdwé àním áwōtè »
 (= Je me suis fait mal au genou en tombant)

	Schéma non tactique		Schéma tactique
M'-àhwé	(1 - 3)	•	(1 - 3)
ase	(1 - 1)		(2 - 3)
ama	(1 - 3)		(3 - 1)
me	(1)		(1 ou 2)
kotodwe	(1 - 1 - 3)		(3 - 2 - 3)

anim	(1 - 3)	(3 - 3)
awote	(1 - 3 - 3)	(3 - 2 - 1)

On voit par cette comparaison qu'un ton haut (3) peut se substituer à un ton bas (1) sur le plan tactique; en fait, presque tous les tons bas initiaux des mots non tactiques ont été remplacés par un ton haut dans l'énoncé (plan tactique), ce qui ne signifie nullement que le ton haut et le ton bas appartiennent à la même classe. On remarque aussi que le ton moyen, relativement rare sur le plan non tactique pour les raisons que nous avons déjà vues, apparaît plus souvent dans la chaîne parlée, et cela par nécessité d'harmonie. En revanche, si l'on substituait des tonèmes bas aux tonèmes moyens, l'énoncé ne perdrait rien de fondamental ni du point de vue du sens ni du point de vue de la mélodie. En d'autres termes, l'incidence du ton moyen dans la langue est un fait phonologique non tactique par excellence; par conséquent, une typologie valable du système des tons en asanté ne saurait être établie sans tenir compte de ce fait.

Examinons à la lumière de ces constatations les deux phrases de chez Stewart que nous avons citées tout à l'heure:

- a) *Ádēn nà s'íhýé kàwá?* (3-2) (1) (3 - 3 - 3) (1 - 3)
 (Pourquoi doit-il porter une bague?)
- b) *Ádēn nà s'íhýē kàwá?* (3 - 2) (1) (3 - 3 - 2) (1 - 3)
 (Pourquoi ne doit-il pas porter une bague?)

Stewart prétend que les deux énoncés diffèrent par la présence d'un ton haut-bas ou d'un « downstep » dans « *s'ínhyē* » de l'énoncé (b) là où le même mot montre un ton haut dans l'énoncé (a) (p. 5). (Ces deux énoncés, nous le répétons, sont faux.)

Il reconnaît par là, que l'opposition entre les deux énoncés est pertinente. Ce qu'il ne dit pas, parce qu'il ne s'en rendait pas compte, est que l'on peut remplacer le tonème moyen par un tonème bas sans détruire l'énoncé (a). Quoi qu'il en soit, la constatation de cette pertinence tonémique aurait dû mener Stewart à conclure qu'il existe bien un troisième ton au même titre que les deux autres: l'absence d'une telle conclusion nous paraît la preuve que Stewart travaillait dans l'« a priori ». La morphonologie n'est certes pas suffisante pour expliquer l'opposition entre deux tonèmes contrastifs se trouvant dans deux contextes exactement identiques.

Le second exemple fait état de la modification des tonèmes de

a) àkásá (= a parlé) dont le schéma non tactique

(1 - 3 - 3) devient (3 - 2 - 2) suivant le contexte.

L'interprétation que Stewart en donne montre une confusion entre des faits phonétiques et des faits dus au sandhi:

a) Kwààmè àkásá (Kwaame a parlé) (1 - 3 - 3)

b) Kòfí ákāsā (Kofi a parlé) (3 - 2 - 2)

La mutation des tonèmes hauts de « àkásá » (a) en tonèmes moyens (b), ou « downstep » selon Stewart, s'expliquerait morphologiquement de la façon suivante:

L'assimilation du tonème bas de « àkásá » par l'influence du tonème haut de « Kòfí » qui le précède immédiatement a pour résultat que ce tonème haut initial de « ákāsā » (3 - 2 - 2) a maintenant une hauteur plus élevée d'un degré que celles des tonèmes hauts qui le suivent immédiatement. Mais par quel processus? Et si un ton haut est plus haut d'un degré que les tons qui le suivent, peut-on appeler tons hauts tous les trois tons de « ákāsā »? Cela nous paraît une contradiction dans les termes, puisque les tons sont par définition des unités qui contrastent les unes avec les autres en vertu de leurs hauteurs respectives dans un contexte donné.

Pour notre part, nous pensons que dans « Kòfí ákāsā » le ton bas initial du schéma-modèle ou non tactique (« àkásá ») (1 - 3 - 3) devient ton haut par assimilation, sous l'influence du ton haut de « Kòfí » (1 - 3) et que les deux tons hauts suivants de àkásá (non tactique) deviennent des tons moyens par effet compensatoire.

C'est ce même phénomène qui se produit dans l'exemple suivant: siká (1 - 3) = argent Kòfí síkā (3 - 2) = l'argent de Kofi.

Dans le commentaire écrit en réponse à l'article de Stewart et publié en appendice de celui-ci, Paul Schachter caractérise la baisse automatique (« automatic downstep ») de Stewart comme un phénomène intonational, ce qui est aussi notre avis. De plus, il reconnaît la prétendue baisse non automatique (« non-automatic downstep ») de Stewart comme un ton faisant partie intégrante du système tonal et il accuse Stewart d'avoir confondu un phénomène « phonétique » avec un trait « phonologique » (p. 29). Les faits de la langue asanté donnent raison à Schachter sur ce point.

Pendant Schachter, en refusant de donner le nom de ton moyen à celui qui se situe entre les tons haut et bas et en l'affublant du nom de « high-change », commet la même erreur que Stewart.

Car il le traite comme une variante du ton haut, ce qui est une contradiction, puisqu'il reconnaît le caractère pertinent du phénomène. Que peut être un ton situé entre le ton haut et le ton bas, mais qui ne serait pas le ton moyen? Car les alternances – vrai champ d'application de la morphologie – s'établissent entre des sons de base, des phonèmes, qui sont reconnus comme tels.

Exemples :

fin [fɛ̃]

fine [fin]

fin [fɛ̃]

raffiner [rafine]

Or, quand Stewart parle de la modification de « éfié » (1 - 3 - 3) en « fiē » (- 2 - 2) dans « Kòfí békó fiē » en recourant à la morphologie (p. 13), il le fait sans avoir établi au préalable l'identité de sa « baisse non automatique » sinon en termes phonétiques, procédé peu convaincant. L'idée d'appliquer la morphologie à l'étude d'une typologie tonale nous paraît fautive.

Si alternances il y a, alors on devrait considérer le ton haut et le « downstep automatique » comme deux tons différents. Et quand Schachter rejette l'explication phonétique de Stewart en s'en tenant à l'explication phonologique, il adopte forcément l'idée des alternances sans avoir prouvé que le deuxième ton de son « high-change » est un ton de nature ou de classe différentes du précédent. D'ailleurs, sa façon de lier les deux segments ensemble introduit un élément de confusion : on pourrait croire avoir affaire à un ton cinétique, inadmissible dans le système tonal de l'asanté.

Schachter, à l'instar de Stewart, confond les plans tactique et non tactique ; mais comme nous venons de le démontrer, la typologie d'un système comme celui de l'asanté ne peut être examinée que sur le plan non tactique, puisque les schémas tonémiques des mots se modifient sur le plan tactique (dans l'énoncé), où seul le fonctionnement syntaxique des tonèmes est en évidence. Et, comme nous venons de le voir, le plan tactique est trompeur à cet égard.

Ni Schachter ni Stewart n'ont eu recours à l'étude expérimentale du problème malgré les difficultés évidentes pour l'investigateur étranger d'une analyse purement empirique, bien que toute personne ayant une connaissance suffisante du vocabulaire de l'asanté doive s'apercevoir de l'existence de trois tons sur le plan lexical. Une idée peut être obtenue de l'handicap des deux linguistes et de leurs méthodes dans l'exemple des deux phrases avancées par

Stewart à propos du prétendu maintien de la hauteur tonale absolue.

Dans l'énoncé :

« Àsàrè wò Àkyèmfò »

il n'y a que des séquences de tons bas.

Le second :

« Dèè wóbéká ákyéré wó yónkó nóó né nó »

ne comporte, hormis les séquences des tons bas du monème initial, que des tons hauts. Il est tentant de conclure, sur la base de ces exemples, à une typologie faisant état de deux tons, haut et bas, étant donné qu'on ne peut pas constituer de phrases ayant des mots qui portent exclusivement le ton moyen. Et c'est à cette tentation que Stewart et Schachter ont succombé.

Ce que Stewart et Schachter n'ont malheureusement pas vu, c'est que si l'on remplace les tons bas par des tons moyens (le « down-step » de Stewart et le « high-change » de Schachter), ni les mots ni les énoncés ne perdent rien de leur identité ou de leur intelligibilité; en revanche, une substitution des tons hauts aux tons bas est impossible dans cet exemple. D'ailleurs, dans les modifications des schémas tonémiques qui interviennent à l'intérieur d'un énoncé, la neutralisation est si complète que l'on peut percevoir le tonème moyen comme un tonème bas et vice versa. Dans « M' àhwé àsé àmà mè kótōdwé áním áwōtè » le tonème correspondant aux segments « mè » peut être moyen ou bas. En d'autres termes, les tons bas de « Àsàrè wò Àkyèmfò » peuvent aussi être considérés comme des tons moyens. On peut donc affirmer que le ton moyen est un élément essentiel du système tonal de la langue asanté, bien que son rôle dans la langue – tant sur le plan non tactique ou lexical que le tactique – ne soit qu'intermittent. Cette intermittence est due, comme nous l'avons vu, à sa neutralisation avec le ton bas.

On peut conclure ainsi que le système tonal de l'asanté est du type décrit par Pike comme étant un système de tons à registres et comportant bel et bien trois tons.

Enfin, si l'on admet que deux éléments qui se neutralisent régulièrement appartiennent à une même classe, on ajoutera que le système tonal du twi n'est pas une structure uniforme (1 : 2 : 3), mais une structure hiérarchique (1 : 2) : 3.

ANDRÉ BURGER

SUR LE RÔLE RESPECTIF DES MONÈMES
ET DES SYNTAGMES DANS LE FONCTIONNEMENT
DE LA LANGUE

« Jusqu'à quel point la phrase appartient-elle à la langue? »¹
Cette question, posée par Saussure n'a pas été tranchée autrement
que par des prises de positions subjectives jusqu'à la publication de
l'article magistral de M. Henri Frei, *L'unité linguistique complexe*²,
qui a démontré de façon convaincante que la phrase est un signe et
qu'elle appartient à la langue.

Il résulte de là des conséquences importantes touchant la
conception saussurienne de la langue. La pensée de Saussure lui-
même semble avoir été sur ce point un peu flottante. On peut lire,
il est vrai, dans les notes d'étudiants, cette affirmation qui paraît
parfaitement claire : « Toute phrase est un syntagme. Or la phrase
appartient à la parole, pas à la langue » (éd. crit., p. 283, D 266);
mais on lit aussi, un peu plus loin : « Mais il y a aussi probablement
toute une série de phrases qui appartiennent à la langue » (*ibid.*,
p. 284, D 266); comme critère, nous ne trouvons que ceci : « La fron-
tière de la parole et de la langue est un certain degré de combinai-
son » (*ibid.*, S 2. 38), ce que les premiers éditeurs ont interprété
ainsi : « Le propre de la parole, c'est la liberté de combinaisons; il
faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres »
(CLG, p. 172). Ce critère paraît d'application difficile; mais il suffit
de lire la page suivante pour voir qu'il est en fait inapplicable : « il
faut attribuer à la langue tous les types de syntagmes construits sur
des formes régulières. [...] Quand un mot comme *indécorable* surgit

¹ CLG, p. 148. Nous citons d'après la 2^e édition, Paris, Payot, 1922; les
sources, d'après F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique
par Rudolf Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, 1967.

² *Lingua* 11 (1962), p. 128 ss.

dans la parole [...], il suppose un type déterminé, et celui-ci à son tour n'est possible que par le souvenir d'un nombre suffisant de mots semblables appartenant à la langue (*impardonnable, intolérable, infatigable*, etc.). Il en est exactement de même des phrases et des groupes de mots établis sur des patrons réguliers » (CLG, p. 173).

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? N'est-il pas évident que toutes les phrases correctes sont « construites sur des formes régulières »? D'où vient que Saussure n'a pas été jusqu'au bout de sa pensée, en reconnaissant à la phrase son statut de signe à l'intérieur de la langue? On peut penser qu'il a reculé devant les conséquences qui en découlent: d'une part, parce que sa définition de la parole serait mise en défaut; il attribue en effet à la parole « les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle » (CLG, p. 31); d'autre part, parce que sa définition de la langue comme un système de signes, « ... un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres » (CLG, p. 159), exclut les phrases innombrables, soit réalisées, soit purement potentielles, d'un système dont les termes doivent être, en principe, dénombrables et coexistants.

D'autre part, il n'est pas moins vrai que sa conception du mécanisme de la langue ne peut se comprendre qu'en faisant de la phrase un signe de langue: « Notre mémoire tient en réserve tous les types de syntagmes plus ou moins complexes, de quelque espèce ou étendue qu'ils puissent être, et au moment de les employer, nous faisons intervenir les groupes associatifs pour fixer notre choix. Quand quelqu'un dit *marchons!*, il pense inconsciemment à divers groupes d'associations à l'intersection desquels se trouve le syntagme *marchons!* Celui-ci figure d'une part dans la série *marche! marchez!*, et c'est l'opposition avec ces formes qui détermine le choix; d'autre part, *marchons!* évoque la série *montons! mangeons!*, etc., au sein de laquelle il est choisi par le même procédé; dans chaque série, on sait ce qu'il faut faire varier pour obtenir la différenciation propre à l'unité cherchée. [...]

[...] l'idée appelle, non une forme, mais tout un système latent, grâce auquel on obtient les oppositions nécessaires à la constitution du signe [...].

Ce principe s'applique aux syntagmes et aux phrases de tous les types, même les plus complexes » (CLG, p. 179).³

Or, il s'agit ici du mécanisme de la langue et non de la parole; on voit donc que si on accorde le statut de signe à des syntagmes tels que *marchons!*, comme le fait sans aucun doute Saussure, il faut l'étendre jusqu'aux phrases « même les plus complexes ». Il est certain que c'est ici que nous saisissons la pensée profonde de Saussure, et non dans son refus plus ou moins hésitant d'attribuer la phrase à la langue.

Toutefois, la question reste posée: si la phrase est un signe de la langue, que signifie la formule: la langue est un système de signes?

C'est encore Saussure qui a fourni le moyen de répondre à cette question, par sa distinction fondamentale entre les deux sortes de rapports entre signes: les rapports associatifs [= non-tactiques] et les rapports syntagmatiques [= tactiques]. Mais il n'a pas défini explicitement la nature du lien qui s'établit entre les deux ordres. C'est Albert Sechehaye qui, le premier, a montré que l'ordre non-tactique se suffit à lui-même, tandis que l'ordre tactique pré-suppose le premier: « Ces deux procédés ne se juxtaposent pas et ne sont pas extérieurs l'un à l'autre. Au contraire, il y a entre eux un rapport très net d'emboîtement. Le procédé associatif se suffit à lui-même, et rien ne l'empêcherait, en théorie, de fonctionner seul. Le procédé syntagmatique, qui est une complication ajoutée au

³ Saussure donne comme exemple $\lambda\epsilon\gamma\delta - \mu\epsilon\theta\alpha$ et non *marchons!*; le texte du CLG s'écarte ici notablement des sources, mais il n'est pas douteux qu'il reflète fidèlement la pensée du maître. Les notes d'étudiants sont peu cohérentes; en voici quelques-unes: II R 93 « Nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme probable est que nous avons ces types de syntagmes dans la tête, et qu'au moment de les employer, nous faisons intervenir le groupe d'associations »; il faut entendre « les groupes », comme l'a noté G 2.27 a: « Pour employer les syntagmes, nous faisons intervenir les groupes d'associations ». II R 94: « Dans chacun des groupes, nous savons ce qu'il faut faire varier pour obtenir la différence dans l'unité ». G. 2.27 a: « Dans la phrase *Que vous dit-il?*, je ne fais pas autre chose que faire varier dans un type général l'élément qui est variable:

$$\text{Que } \left\{ \begin{array}{l} \textit{lui} \\ \textit{me} \\ \textit{vous} \\ \textit{nous} \end{array} \right\} \textit{ dit-il?} \quad \text{etc.}$$

Ces considérations s'étendent aussi loin qu'on veut ». II R 94: « Et ainsi, les deux groupements, dans l'espace et mental (par familles), sont en activité tous les deux; il s'agit d'éliminer tout ce qui n'amène pas la différence voulue ».

premier, présuppose toujours l'existence du procédé associatif sans, lequel il n'a pas de base dans la réalité »⁴. Et M. Frei, à propos de ce passage, précise: « This amounts to saying that system [= l'ordre non-tactique] and discourse [= l'ordre tactique] stay in a relationship of unilateral dependence. In symbols: $D \rightarrow S$ »⁵.

De la distinction des deux ordres non-tactique et tactique, de la dépendance unilatérale du second par rapport au premier, il résulte que les syntagmes, qui se placent sur le plan tactique, ne peuvent appartenir au système non-tactique; celui-ci, en conséquence, ne comprendra que des signes simples, des monèmes. Cela résulte aussi du mécanisme de la langue tel que l'analyse Saussure: « il ne suffit pas de dire, en se plaçant à un point de vue positif, qu'on prend *marchons!* parce qu'il signifie ce qu'on veut exprimer. En réalité, l'idée appelle, non une forme, mais tout un système latent, grâce auquel on obtient les oppositions nécessaires à la constitution du signe ». Ce système latent, c'est celui des rapports non-tactiques. Or, pour constituer le syntagme, il faut deux « groupes d'associations »: la série *marche! marchez!* et la série *montons! mangeons!* « à l'intersection desquels se trouve le syntagme *marchons!* » et cela suppose l'analyse de *marchons!* en deux monèmes *march-*, *-ons*, dont le premier s'oppose à *mont-*, *mange-*, le second à une désinence zéro et à *-ez*.

Dans l'apprentissage de la langue maternelle, l'enfant ne se borne pas à enregistrer passivement ce qu'il entend; il doit, pour se construire son propre système, faire correctement les coupures nécessaires dans le continu des énoncés qu'il entend. Or, il ne se contente pas de découper des mots, il va jusqu'aux monèmes, comme le montrent ses créations analogiques qui ne répondent pas à l'usage des adultes. S'il dit *prendu* au lieu de *pris*, c'est qu'il a analysé en monèmes les deux séries *prend-re*, *prend-r-a*, *prend-r-ait* et *rend-u*, *pend-u*, *vend-u*, à l'intersection desquelles se trouve le syntagme *prend-u*. D'une façon générale, tous les faits d'analogie, et ils sont innombrables, supposent un système non-tactique composé de monèmes.

⁴ A. Sechehaye, *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, 1926, p. 222.

⁵ H. Frei, *The Ergative Construction in Chinese: Theory of Pekinese* passim, in *Gengo-Kenkyū (Journal of the Linguistic Society of Japan)* 32 (1957), p. 96.

Comment les monèmes peuvent se combiner en syntagmes, M. Frei l'a brillamment démontré dans l'article cité au début de ces pages. Ce qui permet d'enchaîner les signes dont se compose un syntagme, ce sont encore des signes, mais d'une nature particulière, des entités abstraites, non-segmentales, telles que l'ordre des signes, les faits prosodiques d'intonation et d'accentuation, etc., auxquelles M. Frei donne le nom de « catènes ». Malgré leur fonction particulière, les catènes, en tant que signes simples, font partie du système, de l'ordre non-tactique; les deux catènes constituées par l'intonation dans *tu viendras!* : *tu viendras?* s'opposent comme le font les désinences *-ons*, *-ez* dans *marchons!* : *marchez!*

Sur le plan tactique, en revanche, on ne peut avoir, par définition, que des syntagmes. Un monème comme *halte* ne peut figurer sur le plan tactique que dans un syntagme, par exemple *halte!*, où il se combine avec une catène, qui est ici une intonation, grâce à laquelle seulement le mot prend la signification voulue de « arrêtez-vous ! ». Ce n'est en effet que sur le plan tactique que les signes prennent une signification; sur le plan non-tactique, ils ont une valeur, résultant de leurs rapports réciproques qui déterminent pour chacun d'eux un champ sémantique particulier, capable d'un nombre indéterminé de significations, ce qu'on appelle les « acceptions » d'un terme. Il peut arriver qu'un terme ne possède qu'une signification, ainsi le préfixe négatif *in-* ou des termes techniques comme *hypoténuse*; mais la valeur de la plupart des termes de la langue usuelle est grosse de significations plus ou moins nombreuses. Or ce n'est pas la valeur, mais la signification qui s'actualise sur le plan tactique. Dans un syntagme comme *im-batt-able*, le monème *-batt-* prend une signification différente de celle qu'il a dans *batt-re du tambour* ou *a-batt-re un arbre*; de même *-able* a une autre signification que dans *raisonnable* ou *misér-able*. Dans la phrase complète, chaque signe simple a sa signification fixée par ses rapports tactiques avec les autres, et il en résulte une signification globale unique, qui est le signifié de la phrase.

On dira qu'il y a des phrases ambiguës, tel le fameux oracle : *dico te Romanos uincere posse*; mais seul l'énoncé est ambigu; du point de vue de la langue, il y a là deux phrases distinctes, ayant chacune une signification précise, suivant la disposition des catènes : *te* ↔ *posse* ou *Romanos* ↔ *posse*, respectivement *uincere* ← *Romanos*

ou *vincere* ← *te*⁶. L'ambiguïté ne se trouve que dans la parole, du fait de l'homophonie de l'énoncé; la Pythie a pu encoder d'une façon et Pyrrhus décoder de l'autre: de part et d'autre, il n'y avait qu'une phrase de signification univoque.

Il résulte de là que la délimitation des domaines respectifs de la langue et de la parole, telle que l'a conçue Saussure, demande à être révisée. Pour Saussure, l'encodage, acte individuel, appartient déjà à la parole. Mais la langue, comme tout fait social, n'existe que chez et par les individus. La notion abstraite de « langue » ou même de telle ou telle langue comme « le français » ne fait que représenter une foule de systèmes réels, individuels. Est social ce qui est commun à tous les individus: d'une part, le système des valeurs, d'autre part, les règles tactiques, c'est-à-dire les règles d'emploi des catènes, servant à former les syntagmes. L'encodage n'est pas laissé à la fantaisie individuelle; dans la mesure où il s'affranchit des règles collectives, il aboutit à l'inintelligible, comme il arrive dans certains poèmes surréalistes. La parole ne commence qu'avec la mise en marche des organes vocaux et va jusqu'à la perception des sons émis. L'encodage de la phrase ne se confond pas avec son énonciation; preuve en soit la contrepèterie; pour qu'un malheureux prédicateur ait pu dire: « Nous lisons dans l'é- Paul de saint -pitre... », il faut bien que *Paul* ait déjà été encodé au moment où il veut énoncer *épître*. La limite entre langue et parole passe donc entre l'encodage de la phrase et sa réalisation par les organes vocaux.

Sans doute, c'est une pensée individuelle qui est encodée; mais cela n'empêche pas l'encodage d'être une fonction de la langue; car, comme l'ont dit les éditeurs du CLG, p. 156: « Le rôle caractéristique de la langue vis-à-vis de la pensée » est « de servir d'intermédiaire entre la pensée et le son ».

⁶ ↔ = dépendance réciproque, ← = dépendance unilatérale.

MARCEL COHEN

SUR L'*ə* DANS LE FRANÇAIS DE FRESSINES
(DEUX-SÈVRES)

En 1925, A. Meillet, rendant compte du livre d'Auguste Brun, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, 1923 (Cf. du même, *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon*, Paris 1923), dont on n'a malheureusement pas l'analogue pour d'autres régions, écrivait dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*, Année 1925, p. 107-110 : « M. Brun n'a touché qu'aux faits historiques. Le problème reste à traiter au point de vue linguistique : il faudra examiner quelles altérations a subies le français en s'étendant sur le domaine méridional. Ce problème est d'un intérêt capital : il comporterait à la fois l'étude des textes français, celle des parlers français ou des parlers locaux de la région. Il faudra voir sous quelle forme, avec quelles altérations particulières le français se généralise dans l'usage de chaque province française ; l'enquête sera délicate, l'exposé difficile ; mais le profit à en attendre sera grand. Il y a là matière à de nombreux travaux. »

André G. Haudricourt, qui a beaucoup observé, et qui a réfléchi sur les conditions historiques et sociales, pense que dans les études ultérieures il faudra distinguer entre les provinces qui ont reçu le français sous forme écrite, et celles où il a pu se propager oralement, surtout à l'Est. Dans ce dernier cas seulement peuvent se poser des questions de prononciation, non atteignables par les documents écrits.

Dans les remarques qu'on peut faire sur les accents provinciaux (ou même sur certains faits grammaticaux), ne faut-il pas penser, à côté de l'influence des parlers régionaux, à la conservation d'anciens traits du français central au moment où il a été propagé ? Comment la question se pose-t-elle pour le *mēm* (même) des Lorrains, qu'on

entendait dans la bouche de Ferdinand Brunot, et même si je ne me trompe, plus ou moins dans celle de Charles Bruneau, pour l'*eu* fermé (ö) au lieu de l'*eu* ouvert (ō) des Berrichons? A. Meillet disait *avögl* pour « aveugle », et *année* à voyelle nasale initiale *āne^e* ou *ānē*, qui n'est pas, semble-t-il, que périgourdin, la carte n'est pas faite. Pour tous les faits de ce genre, il faudra considérer l'état des terroirs, et d'autre part rechercher tous les témoignages possibles sur les prononciations du français central. Evidemment, *āne* a été prononcé avant les dénasalisations, jusque dans le 18^e siècle.

L'histoire de l'introduction du français en Poitou n'est pas faite. L'état actuel n'est pas connu, en dehors de mes observations incomplètes à Fressines, dans le Mellois, département des Deux-Sèvres, à 15 km de Niort. Pour la prononciation, deux faits importants reflètent exactement le patois. Dans le consonantisme, articulation des chuintantes *ž* (*j*) pour lequel le fait est plus net, et *š* (*ch* du français) comme un souffle palatal, donc *h* de l'avant-bouche, (fait connu ailleurs), par exemple le français *juge* prononcé à peu près: *hūhə*.

Dans le vocalisme, confusion du *ō* (on du français) avec *ā* (*an* du français). Un lieu-dit Rocheton s'entend, et parfois s'écrit Rochetan.

L'amuissement de *r* en finale de mot est un fait connu en patois et en français tel qu'il a été du 16^e au milieu du 18^e siècle. Il affecte en particulier les infinitifs en *-ir*. Une des premières observations que j'ai eu l'occasion de faire a été celle des infinitifs *parti*, *couri*, *sorti*, en toutes positions, donc aussi en liaison. Tel est l'état que donne Gile Vaudelin pour le début du 18^e siècle, et on sait que les infinitifs en *-ir* n'ont été institués que plus ou moins tard au cours de ce siècle. On peut donner ce fait comme preuve que le français a gagné le Mellois avant le milieu du 18^e siècle. Naturellement, l'invasion doit être considérée comme plus précoce. Il faut sans doute l'envisager comme antérieure au 17^e siècle (on ne peut pas donner plus de précisions), si l'on considère les données concernant *ə* (*e* neutre) sur lesquelles mon attention n'a été attirée que récemment (mai 1969), mon excuse étant la légèreté des *ə* observés, et d'autre part, le fait qu'ils ne se présentent que chez une partie des habitants de Fressines, dans une proportion que je ne peux pas fixer.

Les faits sont les suivants. A la pause ou dans un mot isolé, un *e* (*ə*) du féminin se fait entendre légèrement, après voyelle comme après consonne.

Ainsi, d'un cultivateur, homme de 74 ans: *Fressin^e, bêt^e, trompett^e, tout(e) l'anné^e, l'anné(e) passé^e.*

D'une femme de 70 ans environ: *Ell(e) n'est pas v(e)nu^e, ell(e) est v(e)nu(e) tous les jours, la récolt(e) a été bonn^e, la mauvais(e) saison est fini^e.*

D'une autre femme, de quelques années plus jeune: *La mauvais(e) saison est commencé^e.*

D'un homme d'un village tout près de Fressines: *tav(e)lur^e, queu^e, les jours [avec r prononcé] diminu^ent.*

Mes informateurs ont conscience de l'articulation de l'ə final, et au contraire, de sa non-articulation dans le contexte. Ainsi, *remerci(e)ment*, [avec un *i* bref], *éternument* [avec un *u* bref].

L'ə n'apparaît pas entre deux consonnes simples, soit dans un mot comme *tav(e)lure*, soit à la jonction de deux mots, *tout(e) l'anné^e.*

Contrairement aux informations citées ci-dessus, dans le même quartier de la Rémondrière et lieux-dits contigus, une femme de 75 ans, une autre de 49 ans ont prononcé les phrases test et mots test tout à fait à la parisienne en ce qui concerne les finales, sans différences entre féminin et masculin, elles aussi en pleine conscience.

Je n'ai pas eu le loisir d'explorer les petites agglomérations entre lesquelles se divise la commune de Fressines (500 habitants), ni l'occasion d'observer les jeunes pour savoir ce qu'ils conservent de la prononciation de certains anciens. Mais ma courte enquête me paraît suffisante pour montrer un certain état de langue bien caractérisé pour ce qui concerne l'ə.

Comment interpréter cet état? Disons d'abord qu'il semble bien traduire du patois, en même temps que du français. Pas entièrement, toutefois; en effet, *-ée* est représenté en patois par *-ay^e*, ainsi: *passée* et *passay^e.*

En français commun, c'est au cours du 17^e siècle que l'ə a disparu entre consonnes simples à l'intérieur des mots et en finale, même lorsqu'il y avait un groupe. Pour le début du 18^e siècle, le témoignage de Gile Vaudelin est formel. Exemple pour ə intérieur: *jug(e)ment*. Exemple pour ə final après consonne: *aigr(e)*. Pour le sort du ə après voyelle, le témoignage est formel aussi: ə en s'amuïssant a allongé la voyelle précédente, et ceci dans un contexte aussi bien qu'à la pause. Ainsi, une longue est notée dans: *vū(e) géné-*

ral(e), chaqu(e) parti(e) de mém(e) espèc(e), vī(e) éternell(e). Cette prononciation est conservée dans la Suisse romande, au moins à la pause, ainsi que partiellement en Belgique et en Normandie, sans doute encore ailleurs.

On se trouve donc reporté, pour Fressines, à un état antérieur au 17^e siècle. Il faudrait en conclure à une introduction du français en Poitou au 16^e siècle ou avant.

Cependant l'état du français au 16^e siècle n'était pas exactement celui que nous observons ici ; on ne peut pas faire état de la scansion des vers pour le *ə* intérieur, puisqu'on a conservé jusqu'à nos jours l'habitude de le prononcer dans la récitation des vers. Mais il est certain que *ə* était articulé à l'intérieur des mots après voyelle, comptant pour une syllabe. Ainsi *remerci^ement* avait cinq syllabes.

Peut-être l'état fressinois ou quelqu'état analogue pourra-t-il être décelé dans un autre coin de province.

RÉFÉRENCES

Marcel Cohen, *Le français en 1700 d'après le témoignage de Gile Vaudelin* ; Bibliothèque des Hautes Etudes, n° 289, Paris, Champion, 1946 [Rétablir les *ā* au lieu de *â*.]

André Martinet, *La prononciation du français contemporain*, Droz, 1945.

G. Pougnaud, *Le parler franco-provençal d'Aiript*, tirage de la *R.L.R.* sous forme de volume chez l'auteur, Inspecteur d'Académie à la Rochelle, en 1952. [Aiript est à 3 km. de Fressines, les différences entre les patois ne peuvent être que minimales.]

Pour les ouvrages de Kurt Baldinger et d'autres, voir : Marcel Cohen, *Histoire d'une langue*, pp. 452-453.

Marcel Cohen, « Un fait de morphologie dans le français de Fressines » ; dans : *Mélanges de Linguistique offerts à A. Dauzat*, Paris, D'Arthey, 1951, pp. 77-79.

Marcel Cohen, Regards sur la langue française, « Une surprise » *L'Humanité*, 27 octobre 1969, et : « Encore la province » *L'Humanité*, 10 novembre 1969, avec certaines références.

LIONEL GALAND

TYPES D'EXPANSION NOMINALE EN BERBÈRE

1. Objet et méthode de l'étude. – 2. L'énumération. – 3. La reprise. – 4. Le complément déterminatif. – 5. Les supports de détermination.

1. OBJET ET MÉTHODE DE L'ÉTUDE

1.1. Quelle que soit sa fonction dans l'énoncé, un nom berbère peut recevoir différents compléments, au sens large du terme, qui forment avec lui un syntagme, membre de l'énoncé. Au kabyle *tamǧart* « la vieille femme », on substitue ainsi les expansions ¹ *tamǧart*, *tamTut*, *taǧšišt* « la vieille, la femme, la fillette », *tamǧart tamǧbunt* « la malheureuse vieille », *tamǧart n-wXam* « la vieille de la maison », *tamǧart n-yMa* « ma vieille mère », *tamǧart agi* « cette vieille-ci », *tamǧart i walan* « la vieille qu'ils ont vue », etc. Le nom pouvant lui-même commuter avec divers types de pronoms, on se trouve en présence d'une variété considérable de syntagmes d'expansion. Ayant déjà consacré des études à plusieurs d'entre eux, je voudrais confronter les principaux types dans un aperçu d'ensemble qui précisera leurs rapports mutuels. Il me faudra notamment revenir sur la notion de « complément explicatif » en berbère :

¹ Sur l'expansion, v. Martinet, §§ 4.30-32, et Frei (IV), § 3.21. – Les exemples berbères ont été notés ou transcrits dans une graphie à tendance phonologique. Les majuscules représentent les consonnes tendues. Le trait d'union entre deux phonèmes voisins, mais n'appartenant pas à la même unité lexicale, signale un processus d'assimilation; toutefois le résultat de ce processus n'est donné que là où il importe à l'exposé.

ce sera l'occasion de répondre à un vœu de M. Henri Frei² et de rendre hommage aux travaux toujours stimulants que nous lui devons.

1.2. Obtenus par expansion d'un nominal, les syntagmes retenus doivent être, en sens inverse, réductibles à un nominal³. On laissera de côté les syntagmes qui forment des énoncés complets, tels que le kabyle *yMa d-tamjart* « ma mère est vieille ». On éliminera de la même façon les « découpages factices », opérées sur « de simples alignements de signes »⁴. Dans la phrase kabyle *twala tmjart yMa* « la vieille a vu ma mère », la séquence *tmjart yMa* « la vieille ma mère » ne sera pas retenue, car elle est irréductible à un monème unique: on n'aboutit qu'à *twala T^s* « elle l'a vue », avec deux monèmes nominaux *t-* et *T^s* dont chacun correspond à un nom (« elle »: la vieille; « la »: ma mère). Au contraire, dans *twala tamjart n-yMa* « elle a vu ma vieille mère », le groupe *tamjart n-yMa* est bien un syntagme, puisqu'il se laisse ramener à un pronom personnel: *twala T^s* « elle l'a vue ».

1.3. Les types d'expansion nominale diffèrent entre eux par le signifié et par le signifiant. L'étude du signifié est délicate et risque de subir l'influence de la traduction. Mais on dispose d'une série de critères formels:

a) La classe de chacun des termes du syntagme: tout nominal n'est pas admis dans tout syntagme. Pour décrire les diverses limitations, je m'en tiendrai à une terminologie assez classique, divisant les « nominaux » en deux groupes, les « noms » et les « pronoms ». Parmi les noms, on distinguera le « substantif » et l'« adjectif ». Comme « pronoms », le berbère ne connaît que les « pronoms personnels » et les « supports de détermination », dits à tort « démonstratifs » (v. § 5). A la limite entre « noms » et « pronoms » se situent les « noms de nombre » et les « indéfinis ».

b) L'intonation du syntagme, ainsi que la présence ou l'absence d'une pause entre ses termes.

² Lettre du 27 novembre 1968.

³ Sur la réduction, v. Frei (IV), § 3.21.

⁴ Frei (I), § 1.2.

c) La présence ou l'absence de l'accord en genre et en nombre entre les termes du syntagme.

d) La présence ou l'absence d'une préposition comme élément initial du deuxième terme. Il s'agit souvent de *d* « avec » et de *n* « de ». L'emploi d'autres prépositions: *g* (*ǧ*, *dg*, etc.) « dans, venant de », *s* « en étant pourvu de », *ar* « jusqu'à », etc., et celui de la conjonction *nǧ* « ou bien » ne seront pas considérés ici.

e) Lorsque le deuxième terme du syntagme est un nom, l'état de ce nom: rappelons qu'un nom berbère peut se présenter, selon sa fonction, à l'état « libre » (kabyle *amǧar* « vieux », *ǧamǧart* « vieille ») ou à l'état « d'annexion » (*wmǧar*, *ǧmǧart*). Mais beaucoup de noms échappent à cette opposition (*taDart* « village », *ǧaba* « mon père », *ǧmal* « les biens »): pour appliquer le critère à un syntagme dont le deuxième terme est l'un de ces noms, il faut commuter celui-ci avec un nom à double état.

1.4. Les expansions nominales sont soumises à des restrictions d'ordre dialectal: certains syntagmes ne sont d'usage courant que dans certains dialectes. Je mentionnerai les localisations principales sans pouvoir entrer dans le détail d'une répartition mal connue.

2. L'ÉNUMÉRATION

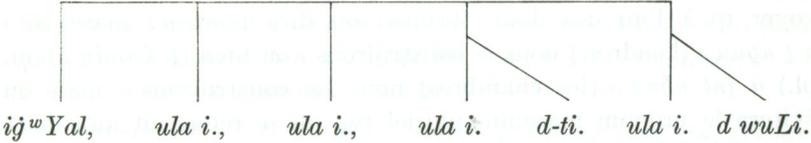
2.1. Exemple: kabyle ⁵ *zRen* [...] *ǧǧani*, *Lubyan*, *ak^wǧal*, *afQus*, *ǧaxsayt*, *ifft*, *ǧmatiš*, *DLae* « ils sèment [...] sorgho blanc, haricots, maïs, melons, courges, poivrons, tomates, pastèques ».

L'énumération est un syntagme de « structure uniforme »⁶. Chaque terme conserve son autonomie et se trouve séparé du suivant par une pause. Devant cette pause, la voix monte; après elle, un nom reste à l'état libre: *ak^wǧal*, *afQus*, *ǧaxsayt* (l'état d'annexion serait: *wk^wǧal*, *ufQus*, *ǧaxsayt*). Le syntagme entier est réductible à un pronom personnel qui s'accorde avec l'ensemble des termes: *zRen ǧn* « ils les ont semés ».

⁵ Picard (I), n° 18, p. 58, ll. 23-24.

⁶ Frei (II), p. 41.

ânes, aussi les mulets, aussi les chevaux, aussi les jeunes-mulets avec les jeunes-mules, aussi les bovins avec le petit-bétail », ce qui donne le graphe suivant :



On pourrait être tenté de rattacher *d wuLi* à l'ensemble de l'énumération (cf. *d lbšna*, § 2.2). Mon analyse se fonde sur des considérations de forme (l'intonation reste inconnue, mais le texte fait contraster *d* « avec » et *ula* « aussi ») et de sens (les Chleuhs opposent souvent les bœufs, chèvres et moutons au « bétail à crinière », cheval, âne, mulet : cf. § 3.1, 2^e exemple).

3. LA REPRISE

3.1. Reprise avec pause.

Exemple: kabyle¹¹ *dq lwqt a, ay-ixuSn lswaq n-lqbayl haša amkan n-yiḡs, tiXamin dq ara Gann mDn* « de nos jours, il ne manque aux marchés kabyles qu'un endroit pour dormir, des chambres où l'on puisse coucher ».

La séquence *amkan...*, *tiXamin* « un endroit..., des chambres », réductible à *ayagi* « ceci », forme un syntagme. Comme dans l'énumération, le second terme est précédé d'une pause et il conserve l'état libre. Mais cette fois la voix reste suspendue devant la pause, sans monter ni descendre, et le deuxième terme ne se laisse pas remplacer par le groupe {*d* « avec » × nominal} (opposer § 2.2). On peut réduire le syntagme à un seul de ses termes, ce qui prouve le caractère « hiérarchique » de sa structure, mais ce terme est indifféremment – en apparence – le premier ou le second, *amkan* ou *tiXamin*, si bien qu'il faut recourir à un détour pour identifier le noyau. Si l'on emploie devant le syntagme le verbe *ili* « être », l'indice de personne s'accorde avec *amkan*, non avec *tiXamin*: *yLa wmkān...*, *tiXamin...* « il existe un endroit..., des chambres... ». C'est donc le

¹¹ Boulifa, p. 242.

premier terme qui constitue le noyau du syntagme. Le second terme, ou satellite, se contente de reprendre l'autre sous une forme plus longue ou plus courte, plus précise ou plus vague, selon les besoins de la communication ¹². Un pronom personnel ne peut renvoyer qu'à l'un des deux termes: on dira (*amkan*: masc. sg.) *a t nbnu* « (l'endroit) nous le construirons » ou bien (*tiXamin*: fém. pl.) *a tnt nbnu* « (les chambres) nous les construirons », mais on évitera le pronom masculin pluriel *tn*, qui se référerait aux deux noms à la fois (opposer § 2.1).

Souvent, le deuxième terme d'un syntagme de reprise est une énumération ou une chaîne de nominaux reliés par *d* « avec »: *chleuh* ¹³ *ar kSbn mDn* [...] *iřeman d izgarn d wuLi d lbhaym n-wazag, isan, d isrdan, d iğ wyal* « les gens élèvent [...] des chameaux avec des bœufs avec du petit bétail avec des bêtes à crinière, chevaux, avec mulets, avec ânes ». Le nom *lbhaym (n-wazag)* « les bêtes (à crinière) », premier terme du syntagme de reprise, est développé par le sous-syntagme *isan, d isrdan, d iğ wyal*. Le syntagme de reprise est lui-même inséré comme sous-syntagme dans un ensemble plus vaste, puisque *lbhaym* est commandé par *d* « avec ».

Le syntagme de reprise avec pause semble admettre tout nominal comme noyau ou comme satellite, à l'exclusion des pronoms personnels affixes (symphones), qui sont exclus après la pause.

3.2. Reprise sans pause.

Certains syntagmes présentent les caractères décrits au § 3.1, sauf la pause entre les deux termes. On peut les considérer comme des variantes du syntagme de reprise. Il existe plusieurs de ces variantes, qui se distinguent par la classe de leurs termes:

a) Nom propre de personne × nom de fonction sociale: kabyle ¹⁴ *wemr ajadar mi* « Ou-Amar le gendarme ».

b) Titre social ou familial × nom propre de personne: kabyle ¹⁵ *šix muħnd* « Chef Mohand, Maître Mohand », *baħa seiđ* « mon père »

¹² Le français oppose aussi les deux tournures: « Un grand philosophe, Descartes, a dit... » et « Descartes, un grand philosophe, a dit... » Mais il y a bien dans les deux cas un syntagme de reprise. Je préfère le terme de « reprise » à celui d'« apposition », déjà soumis à une tradition scolaire.

¹³ Roux, p. 69, n° 41.

¹⁴ Picard (I), n° 24, p. 78, l. 8.

¹⁵ Picard (I), n° 3, p. 8, ll. 1 et 2.

Saïd, le père Saïd ». *baba* se trouve intégré au nom du personnage et peut être employé par d'autres que ses fils. Des titres comme *sidi* « monsieur », *laLa* « madame » ne se rencontrent que devant un nom ¹⁶ ou dans l'apostrophe (*a sidi* « monsieur »); *si*, réservé aux lettrés, n'apparaît pas isolément. Cette tournure est beaucoup plus fréquente que la précédente (§ a) et doit son succès, sinon son existence en berbère, à l'influence de l'arabe.

c) Substantif × adjectif: kabyle ¹⁷ *laz amQ wʁan* « la grande faim », *kul ŠDa, yLa dg s wksum azG waǧ d-taSmɛ* « dans chaque chapelet de viande, il y a de la viande rouge et de la graisse ». C'est justement la distribution des noms à l'intérieur du syntagme de reprise (en dehors des cas décrits aux §§ a et b ci-dessus) qui permet d'opposer l'adjectif au substantif: *azG waǧ* « rouge » et *adLas* « chaume » ont le même schème, mais seul *azG waǧ* est admis comme deuxième terme d'un tel syntagme ¹⁸. L'exemple cité plus haut montre que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif, mais non en état: *wksum* est à l'état d'annexion, *azG waǧ* à l'état libre. L'adjectif conserve toujours la faculté d'être employé « comme substantif ».

d) Substantif × support de détermination: voir le § 5.

4. LE COMPLÉMENT DÉTERMINATIF

L'énumération et la reprise ne sont pas les seuls moyens de compléter un nominal. Celui-ci peut encore être déterminé par un élément démonstratif, par une proposition relative ou par un complément déterminatif (« complément de nom »). Je m'arrêterai surtout à ce dernier cas.

Exemples: chleuh *ayt-tgMi* « les gens de la maison », *imi n tgMi* « l'entrée de la maison ».

Cette fois encore le noyau, terme complété, précède le satellite ou complément. Aucune pause ne sépare normalement les deux

¹⁶ Nom propre ou nom de fonction: en pays chleuh, on appelait jadis le contrôleur civil *sidi thakm*.

¹⁷ Picard (I), n° 8, p. 24, l. 10 et n° 23, p. 76, ll. 17-18.

¹⁸ D'autres caractères de l'adjectif le distinguent mal du substantif. L'adjectif a un masculin et un féminin, mais de nombreux substantifs sont dans le même cas. Il existe une série typique d'adjectifs à finale *-an*, mais beaucoup d'adjectifs n'en font pas partie. — Il est inutile de parler d'adjectif « qualificatif »: le berbère n'en connaît pas d'autre.

termes. Mais deux types de syntagme apparaissent ici en distribution complémentaire : la préposition *n* « de » est absente ou présente devant le nominal complément, selon la classe du terme complété.

4.1. Complément déterminatif sans *n*.

La préposition *n* n'est pas employée si le premier terme appartient à l'une des classes suivantes :

a) Série *w* (*u*, *g^w*, etc.) « celui de, fils de », pl. *ayt* (*aṭ*, etc. fém. sg. *wlt* (*ult*), fém. pl. *ist* ; – *bu* « celui qui est caractérisé par », fém. *M*, etc. Exemples : *ayt-tgMi* « les gens de la maison », *bu tamart* « l'homme à la barbe, le barbu ». Les éléments de cette série pourraient être appelés noms symphonés, car ils sont obligatoirement complétés par un substantif qui prend, s'il le peut, l'état d'annexion. Ils ne s'emploient jamais seuls. Leur liste, assez courte, doit être dressée pour chaque parler.

b) Série *baba-* « père », *ma-* « mère », *yLi-* « fille », etc. Ce sont les « noms de parenté » des grammairiens. Ils présentent des affinités de construction et même de forme avec les noms de la série précédente. Ils reçoivent obligatoirement un complément, mais ce dernier est un pronom personnel affixe : *baba s* « le père de lui, son père ». Le syntagme ainsi formé peut avoir à son tour un complément prépositionnel : *baba s n brahim* « le père de lui de Brahim, le père de Brahim ». A la première personne du singulier, le pronom est souvent « zéro » : *baba* « mon père ».

c) Supports de détermination *i*, *a* : voir § 5.4.

d) Noms de nombre. On observe une grande variété dans la syntaxe des noms de nombre, parfois à l'intérieur du même parler¹⁹. Lorsque le nom de nombre de 1 à 10 est complété par un nom, celui-ci est généralement construit sans préposition, il prend l'état d'annexion et, à partir de 2, le pluriel : chleuh *yan usrdun* « un mulet », *sMust-tsrdan* « cinq mules ». Ce tour est sans doute le plus ancien. Voir § 4.3.b.

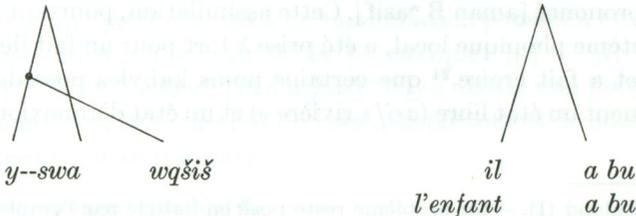
e) Pronom personnel affixe : kabyle²⁰ *fkiğ t uşurdi ay ufiğ i wqšiš Ni* litt. « j'ai-donné le le-sou ce (que) j'ai-trouvé à cet enfant » ;

¹⁹ Voir Galand (II).

²⁰ Voir Picard (II), pp. 446-447.

fkiġ as wqšiš Ni ašurdi ay ufiġ « j'ai-donné à lui cet enfant le-sou ce (que) j'ai-trouvé ». Dans les deux cas un pronom personnel affixe, *t* ou *as*, est développé par un nom à l'état d'annexion, *ašurdi* ou *wqšiš*. M. A. Picard a donné de nombreux exemples de cette tournure qui se substitue – facultativement ou non – à la construction courante *fkiġ ašurdi* ou *fkiġ i wqšiš*. Le complément peut être un support de détermination: kabyle ²¹ *ansi t w(a) aġi?* « D'où lui celui-ci? D'où vient-il, celui-ci? » Ces constructions ne paraissent pas avoir été signalées en dehors de la Kabylie ²², mais il faut voir en elles un archaïsme plutôt qu'une innovation dialectale. Elles ont subi la concurrence du tour à « anticipation » *ašurdi*, *fkiġ t* « le sou, je l'ai donné ».

f) Indice de personne: toute forme verbale doit comporter un radical et un indice de personne. Aucun des deux ne peut se passer de l'autre (relation de mutuelle dépendance), mais, ensemble, ils peuvent suffire à former un énoncé complet: kabyle *yswa* « il a bu » (indice *y-*, radical *-swa*). Si une précision s'impose, on ajoute à l'indice un nom qui se place après le verbe et qui prend l'état d'annexion: *yswa wqšiš* « l'enfant il a bu ». Tandis qu'en français le nom se substitue au pronom personnel, le nom berbère ne vient qu'en complément de l'indice de personne. Cette différence est mise en évidence par les graphes:



Il existe un parallélisme évident entre le syntagme {indice × nom} ainsi obtenu en berbère et le syntagme {pronom personnel × nom} décrit plus haut (§ 4.1.e). Ce parallélisme ne saurait surprendre, les indices de personne n'étant qu'une variété de pronoms personnels qui, au lieu d'accompagner une forme autonome (*fkiġ* « j'ai

²¹ Boulifa, p. 154.

²² Je crois les retrouver, à l'ouest d'Alger, dans des textes du Dahra, recueillis par M. L. Kergoat et inédits.

donné », *fkij t* « je l'ai donné », se joignent à un radical verbal pour constituer une telle forme ($fk\dot{i} \times \dot{g} \rightarrow fki\dot{g}$, $y \times swa \rightarrow yswa$). Dans l'exemple considéré, *wqšiš* n'est donc nullement le « sujet » du verbe *yswa*, comme le veulent toutes les grammaires. Le véritable sujet, du point de vue de la linguistique, c'est l'indice de personne constamment présent dans la forme verbale. La terminologie aurait du reste peu d'importance, si elle n'impliquait pas une certaine conception de la structure de l'énoncé. C'est pourquoi j'ai proposé de ranger *wqšiš* parmi les compléments ²³ (voir § 4.3). A la différence du précédent, ce syntagme est très usuel dans presque tous les parlers berbères.

4.2. Complément déterminatif avec *n* :

Lorsque le terme complété n'appartient pas à l'une des classes énumérées au § 4.1, le complément déterminatif est introduit par la préposition *n* « de » : chleuh *aman n trg^{wa}* « l'eau de la rigole ». Devant un pronom personnel, la préposition prend souvent la forme tendue *N* : chleuh *aglzim N s* « la houe de lui, sa houe ».

Au contact de certains phonèmes, dont la liste doit être dressée pour chaque parler, *n* subit une assimilation qui masque sa présence : *aman n-lein* « l'eau de la source » est souvent réalisé [aman L^{ein}]. Les groupes *n-y* et *n-w* passent respectivement à [Y] et à [W] et, en Grande Kabylie, à [G] et à [B^w] : le kabyle *aman n-wasif* est ainsi prononcé [aman B^wasif]. Cette assimilation, pourtant conforme au système phonique local, a été prise à tort pour un fait de morphologie et a fait croire ²⁴ que certains noms kabyles possédaient non seulement un état libre (*asif* « rivière ») et un état d'annexion (*wasif*),

²³ Galand (I). — Un problème reste posé en kabyle par l'emploi de l'état d'annexion *wqžun* dans l'énoncé nominal *ḍ abrkān wqžun iw* « noir mon chien » = « mon chien est noir ». On a vu là une marque du « sujet » (Louis de Vincennes — Dallet, p. 156). Mais l'énoncé est réductible à *ḍ abrkān* « il est noir » et l'on ne peut considérer *wqžun*, élément facultatif, comme le sujet linguistique. La question se trouvera peut-être résolue lorsqu'on saura retracer la genèse de l'opposition d'état.

²⁴ Basset-Picard, p. 44, parlent seulement d'une « particularité dialectale ». L'expression « état d'annexion renforcé » apparaît dans Basset (1952), p. 27, et se retrouve dans toutes les descriptions qui ont suivi. Cependant MM. A. Roux et W. Vycichl ont reconnu dans l'état d'annexion « renforcé » une construction avec *n* ; c'est le point de vue que je soutiens dans un examen d'ensemble, en étendant la même analyse au cas des noms masculins en *i-* et en *u-* : Galand (IV), avec les références.

mais encore un « état d'annexion renforcé » (*B^wasif*). En fait [*B^wasif*] est seulement la réalisation du syntagme *n-wasif*, tout comme ses variantes [*Wasif*] et [*G^wasif*], attestées dans d'autres parlers de la Kabylie; rien ne permet d'isoler ce phénomène des autres cas d'assimilation déjà signalés (en chleuh [*aman Lein*] « l'eau de la source » ou, en kabyle même, [*aman Tmurt*] = *aman n-tmurt* « l'eau du pays »). Lorsque la préposition *n* fait vraiment défaut, par exemple dans *at wasif* « les gens de la rivière » (voir § 4.1.a), on a bien [*wasif*] et non [*B^wasif*]. Aussi convient-il d'abandonner la notion d'état d'annexion renforcé, qui complique inutilement la description du kabyle.

Restent les cas qui ne présentent aucune trace de *n*: chleuh *aman unzar* « l'eau de la pluie », kabyle *aman usag^{wm}* « l'eau de la cruche ». On a pu se demander s'il n'y avait pas là un complément déterminatif sans préposition²⁵. Or l'absence de *n* est étroitement liée, dans ces exemples, à la structure phonique du complément, qui doit commencer par *i* ou par *u*. C'est au contraire la classe morphologique du complété qui détermine l'absence de *n* dans les syntagmes décrits au § 4.1. Puisqu'un nom comme *aman*, par exemple, appartient à une classe qui demande normalement un complément prépositionnel (*aman n trg^{wa}* « l'eau de la rigole »), il est plus vraisemblable et plus économique de considérer *aman unzar* et *aman usag^{wm}* comme la réalisation de syntagmes prépositionnels. *n* est présent dans la structure profonde, mais une assimilation poussée à l'extrême le fait disparaître au niveau de la phonétique: [*n*] + [*i*] > [*i*], [*n*] + [*u*] > [*u*] (cf. chleuh [*yan urgaz*] > [*ya urgaz*] « un homme »). Cette assimilation ne se produit du reste pas partout et de nombreux parlers disent [*aman n unzar*].

4.3. Le complément explicatif.

Le complément déterminatif assume les valeurs les plus diverses, comme en témoignent ces exemples chleuhs: *luqt n tYrza* « l'époque des labours », *Lun n wakat* « la couleur de la terre », *irukutn n wakat* « les ustensiles de terre », *irukutn n watay* « les ustensiles pour le thé », *uzu n uzalim* « la plantation des oignons », etc. Certaines tour-

²⁵ Marcy, p. 166. Plus nuancé: A. Basset, références et discussion dans Galand (IV).

nuces expressives deviennent aisément des procédés littéraires: kabyle ²⁶ *usbiġ n-lšfar* « (faucon) teint quant aux cils, aux cils teints », Maroc ²⁷ *s ufus n Dre* « par un bras de force, par un bras puissant » (celui de Dieu; l'expression alterne avec *s ufus iqšhn* « par un bras puissant » pour rendre une même locution hébraïque). Il n'est pas dans mon propos d'étudier ici toutes les nuances du complément déterminatif. Je m'en tiendrai au cas où les deux termes du syntagme ont le même référent, ce qui se traduit formellement par l'obligation qui leur est faite de s'accorder en genre et en nombre. Le second terme *explicite* le premier: aussi ai-je proposé ²⁸ d'appeler « complément explicatif » ce type de détermination, qui, possédant par ailleurs tous les caractères du complément déterminatif dont il n'est qu'une variété, ne se confond pas avec le syntagme de reprise (§ 3) malgré une certaine analogie des signifiés. Comme les autres compléments déterminatifs, le complément explicatif se présente tantôt sans préposition, tantôt avec *n* « de ».

a) Complément explicatif sans *n*: Le terme complété peut être un nom de nombre (§§ 4.1.d et 4.3.b), un pronom personnel affixe (§ 4.1.e), un indice de personne (§ 4.1.f). Tous ces cas ont été décrits plus haut.

b) Complément déterminatif avec *n*: kabyle *amgbun n-wzrm agi* « le malheureux de ce serpent, ce malheureux serpent ». H. Schuchardt ²⁹ a depuis longtemps attiré l'attention sur cet emploi « surprenant » du « génitif », également connu du chleuh, selon lui, ainsi que d'autres langues: français *un fripon de valet*. Il notait que la détermination *agi*, en berbère, peut appartenir au deuxième terme (« ce serpent »). Le français procède autrement: *ce coquin d'enfant*.

Malgré l'article de Schuchardt, l'inventaire de ces tours évidemment expressifs n'a pas encore été dressé pour les parlars ber-

²⁶ Mammeri, p. 344, n° 189.

²⁷ Exemple communiqué par P. Galand-Pernet et tiré d'une version berbère de la Haggadah de Pesah, VIII, 14-15, dans le parler de Tinrhir (édition sous presse).

²⁸ Galand (I), § 2.3.1. J'ai reculé devant « explicatif ». — Tout en signalant certains points de contact entre complément déterminatif et complément explicatif, je les ai d'abord opposés l'un à l'autre, alors qu'il suffit de distinguer le complément explicatif parmi l'ensemble des compléments déterminatifs.

²⁹ Schuchardt, p. 227, n. 1, emprunte à Belkassam ben Sedira l'exemple kabyle repris ici.

bères. C'est en touareg qu'ils sont le mieux connus, grâce au Père de Foucauld³⁰. Le premier terme du syntagme peut être un nom: *mimi n tāmēnhuk* « Mimi de la folle, la folle de Mimi ». Plus souvent, semble-t-il, le premier terme est un support de détermination (voir § 5): *wi n arabən* « ceux des Arabes = ceux qui sont arabes », *tamət ta rəğ ən tənə BiDəlt* « la femme celle-ci de bonne-à-rien » = « cette femme qui est une bonne à rien » (on notera qu'ici l'élément démonstratif appartient au premier terme du syntagme). Parfois c'est un nom de nombre qui est complété ainsi: *sənatət ən tnə BuYa* « deux de déplaisantes » = « deux femmes qui ne sont aimées de personne ». Ce tour entre en opposition avec la construction normale du nom de nombre en touareg: *sənatət təhənkaḍ* « deux gazelles », sans *n*. Bien que le touareg ne paraisse pas confondre les deux tournures, on comprend comment les extensions analogiques ont pu jeter le trouble dans la syntaxe du nom de nombre. Celui-ci admet tantôt un complément explicatif sans *n* (chleuh *snat-tsrdan* « deux mules », touareg *sənatət təhənkaḍ* « deux gazelles »: §§ 4.1.d et 4.3.a), tantôt un complément explicatif avec *n* (kabyle *ɣlatin n-wakrarn* « trente moutons »: le complément est au pluriel), tantôt un complément déterminatif non explicatif avec *n* (chleuh *εšrin d mraw n usGwas* « vingt avec dix d'année » = « trente ans »: le complément est au singulier, donc n'a pas subi l'accord avec le complété).

4.4. La préposition *n*.

L'existence de syntagmes sans *n* montre que cette préposition n'est qu'un accessoire du complément déterminatif, ce qui vient appuyer l'opinion³¹ selon laquelle *n* serait un ancien démonstratif. Le rôle premier de *n* serait alors comparable à celui du support de détermination qui, inséré entre un nom et une proposition relative, donne au nom la valeur du « défini » (rôle de l'article défini en français: *le chien que j'ai vu*) et sert d'antécédent à la proposition relative. La comparaison paraîtra légitime, si l'on se rappelle que la fonction de la phrase relative est analogue à celle du complément déterminatif³². Le jour où un tel support serait traité comme une

³⁰ Foucauld (I), p. 33; (II), p. 1285.

³¹ Soutenue notamment par Marcy, p. 165 et suiv., et par Vycichl.

³² Cf. Benveniste.

simple marque de la construction relative et deviendrait un membre de la proposition subordonnée au lieu d'en rester l'antécédent, on serait en présence d'un pronom relatif. Le berbère n'est pas allé très loin dans cette voie. Par contre, il se peut qu'on soit passé de: *aman n × trg^{wa}* « l'eau là × (de) la-rigole » à: *aman × n trg^{wa}* « l'eau × de la-rigole ». Attiré par le deuxième terme du syntagme, le démonstratif *n* serait devenu préposition. On pourrait alors relier *n*, préposition (variante: *N*) à *N*, démonstratif de l'éloignement, on comprendrait mieux la genèse des tournures citées au § 4.3.b et l'on saurait pourquoi *n* occupe une place à part dans le système des prépositions.

5. LES SUPPORTS DE DÉTERMINATION

5.1. J'appelle support de détermination un nominal dont la fonction propre est de recevoir un déterminant, élément démonstratif, proposition relative ou complément déterminatif: ainsi le français *celui* dans *celui-ci*, *celui que j'ai vu*, *celui de Jean*. Il semble qu'en berbère les supports de détermination se ramènent toujours à l'une des trois bases vocaliques *a*, *i*, *u*, à laquelle peuvent se joindre divers éléments, notamment des marques de genre (masculin *w*, féminin *t*).

On n'a pas assez insisté sur le rôle considérable que jouent les supports de détermination dans la syntaxe et jusque dans la morphologie du berbère. Ils peuvent se substituer à un nom ou bien suivre un nom (parfois même un autre support) en le reprenant: dans le premier cas, on est simplement en présence d'un syntagme de détermination; dans le second cas, ce syntagme entre lui-même dans un syntagme de reprise (§ 3). On obtient donc les combinaisons suivantes:

- | | | | |
|------|-------------------|---|----------------------------|
| (1a) | nom | × | déterminant |
| (1b) | support | × | déterminant |
| (2) | nom ou
support | } | × (support × déterminant). |

Le touareg fournit les exemples les plus clairs:

– Avec démonstratif: (1b) *wa rəǧ* « celui-ci »; (2) *amis wa rəǧ* « le chameau celui-ci », « ce chameau ».

– Avec proposition relative: (1a) *akal təZəǧ*³³ « le pays (quel qu'il soit, qu'elle habite) » = « partout où elle habite »; (1b) *wa təZəǧ* « celui (qu'elle habite) »; (2) *akal wa təZəǧ* « le pays celui (qu'elle habite) », « le pays (défini) qu'elle habite ».

– Avec complément déterminatif: (1a) *tidiǧin n ahaGar* « des femmes de l'Ahaggar »; (1b) *ti n ahaGar* « celles de l'Ahaggar »; (2) *tidiǧin ti n ahaGar* « les femmes celles de l'Ahaggar », « les femmes de l'Ahaggar ». (Pour un exemple de support reprenant un support, voir § 5.4: kabyle *wiN i w*).

Afin de fixer la terminologie, on pourrait dire que le nominal suivi d'un déterminant (démonstratif, proposition relative, complément déterminatif) est « déterminé » et qu'il reçoit en outre la valeur du « défini » s'il est repris par un support de détermination (voir § 4.4).

5.2. Mais à partir de ces bases communes chacun des parlars a élaboré son propre système d'éléments supports et l'étude détaillée reste à faire. On pressent que les emplois sont limités par de nombreuses restrictions, qui dépendent du support lui-même, du nom complété et du déterminant. C'est ainsi qu'avec un démonstratif le touareg n'admet pas la construction 1a, qui donnerait **amis rəǧ* « ce chameau »; le support est ici obligatoire. Avec un nom complément de nom, le chleuh se contente au contraire de cette même construction 1a: *aɣem n-urgaz* « le chameau de l'homme »; le support est inhabituel, sinon impossible. Et lorsque le syntagme se présente tantôt sans support, tantôt avec support, il resterait à définir plus nettement les conditions et la valeur de l'opposition ainsi créée.

5.3. L'analyse des exemples cités au § 5.1 montre que le support de détermination ne doit pas être confondu avec un pronom relatif, puisque, dans l'état actuel de la langue (§ 4.4), il est proprement l'antécédent de la proposition relative. D'autre part, il ne mérite guère le nom de « démonstratif », qui devrait être réservé aux particules notant la proximité ou l'éloignement, dans l'espace ou dans le temps. La valeur démonstrative qui paraît s'attacher à certains

³³ Foucauld (III), p. 210, proverbe 185, et, pour l'exemple suivant, (I), p. 33.

supports ne provient, en fait, que du système dans lequel ils sont employés. En chleuh, par exemple, l'opposition *argaz a N* « cet homme-là » : *argaz a d* « cet homme-ci » (*a* « ce » est un support, *N* le démonstratif de l'éloignement, *d* le démonstratif de la proximité; le chleuh dit : « l'homme ce là : l'homme ce ci ») a parfois pour équivalent une opposition *argaz a N* : *argaz a*. On en a conclu que *a* marquait la proximité³⁴ : c'est oublier qu'il peut être associé à la particule d'éloignement (*argaz a N*). La proximité, dans *argaz a*, est notée par l'absence de *N*, l'opposition *N* : *d* ayant été remplacée par une opposition privative *N* : zéro. L'élément *a* est donc devenu le support d'un signe zéro et son rôle n'est pas superflu, puisqu'il permet de maintenir une opposition entre « démonstratif (*N* ou zéro) » et « absence de démonstratif » : *argaz a N* : *argaz a* :: *argaz* : « cet homme-là » : « cet homme-ci » :: « l'homme ».

5.4. Les supports de détermination entrent dans la plupart des syntagmes auxquels le berbère confie le rôle que d'autres langues donnent aux pronoms et adjectifs démonstratifs, aux pronoms et adjectifs possessifs, aux noms de nombres ordinaux. On rencontre ainsi les supports associés à un élément démonstratif : touareg *wa rəj* « celui-ci », chleuh *argaz a N* « cet homme-là » (voir § 5.3); – à un pronom personnel : kabyle *aXam i w* « la-maison ce de moi », « ma maison », *wiN i w* « celui ce de moi », « le mien » (deux supports se succèdent ici, *i* reprenant *wiN*); – à une proposition relative sans verbe : chleuh *wi s kraḍ* « celui avec (lequel) trois (sont obtenus) », « le troisième »³⁵.

Certains de ces syntagmes se sont figés et leur analyse n'est plus perçue. En chleuh, par exemple, le pronom personnel complément de nom ne demande de support qu'à la première personne du singulier : *asrdun N k*, *asrdun N s* « le mulet de toi, de lui », mais : *asrdun i n w* « le mulet ce de moi », « mon mulet ». La composition de *inw* s'est donc estompée et n'apparaît qu'au comparatiste (en particulier grâce au kabyle, qui conserve *i w* et *i n w* « ce de moi », *i s* et *i n s*

³⁴ Voir par exemple Laoust, p. 19.

³⁵ On doit à A. Basset cette analyse de l'expression du nombre ordinal en berbère. Il n'est pas indifférent, pour la méthode, de noter que la solution lui fut suggérée par l'ouvrage de M. E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, 1948.

« ce de lui », etc.). Je crois qu'il faut reconnaître des supports dans beaucoup d'autres éléments. Je citerai seulement le pronom personnel ³⁶ dit « régime indirect » (*a s* « ce de lui », analogue à *i s* mais spécialisé dans un autre emploi : *fkiġ a s* « j'ai donné ce de lui » > « je lui ai donné »), la préposition *i* « à » (*fkiġ i wrgaz* « j'ai donné ce de l'homme » > « j'ai donné à l'homme » : cf. le précédent), la « conjonction » *i g* ou *i ġ* (parlers du Maroc méridional) « ce dans (quoi), le cas dans (lequel) » > « au cas où » (cette analyse explique que la proposition qui suit se construise comme une relative).

Bien que plusieurs de ces exemples paraissent désormais relever de la morphologie, on a le droit de les rapporter à des syntagmes, si l'on admet avec M. H. Frei ³⁷ que « la morphologie, définie comme syntagmatique étroite, est un condensé de syntaxe ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A. Basset, *La langue berbère*, London-New York-Toronto, 1952, 72 pp.
- A. Basset et A. Picard, *Éléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, Alger, 1948, 328 pp.
- E. Benveniste, La phrase relative, problème de syntaxe générale, *BSL*, LIII (1957-1958), f. 1, 39-54; reproduit dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, [1966], 208-222.
- S.A. Boulifa, *Méthode de langue kabyle, 2^e année : Étude linguistique et sociologique sur la Kabylie du Djurdjura*, Alger, 1913, XXIV + 544 pp.
- Le P. de Foucauld (I), *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, 1920, 171 pp.
- Le P. de Foucauld (II), *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, Paris, 4 vol., 1951-1952, XIII + 2028 pp.
- Le P. de Foucauld (III) - A. de Calassanti-Motyliniski, *Textes touareg en prose (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, 1922, VI + 230 pp.
- H. Frei (I), L'unité linguistique complexe, *Lingua*, XI (1962), 128-140.
- H. Frei (II), Modes de réduction des syntagmes, *CFS*, 22 (1966), 41-51.
- H. Frei (III), Noyau et satellite en morphologie, *Wortbildung, Syntax und Morphologie : Festschrift Hans Marchand*, 1967, 65-66.
- H. Frei (IV), Syntaxe et méthode en linguistique synchronique, *Enzyklopädie der Geisteswissenschaftlichen Arbeitsmethoden*, München - Wien, 39-63.
- L. Galand (I), L'énoncé verbal en berbère : étude de fonctions, *CFS*, 21 (1964), 33-53.

³⁶ Voir Galand (III).

³⁷ Frei (III), p. 66.

L. Galand (II), La construction du nom de nombre dans les parlers berbères, *Verhandlungen des 2. Internationalen Dialektologenkongresses, Marburg/Lahn, 1965*, Wiesbaden, 1967, I, 253-259.

L. Galand (III), Les pronoms personnels en berbère, *BSL*, LXI (1966), f. 1, 286-298.

L. Galand (IV), La construction du nom complément de nom en berbère, *GLECS*, X (1963-1966), 166-172.

E. Laoust, *Cours de berbère marocain, dialectes du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas*, Paris, 2^e éd., 1936, XVI + 318 pp.

Sr. Louis de Vincennes - J. M. Dallet, P. B., *Initiation à la langue berbère (Kabylie)*, I (Grammaire), Fort-National, 1960, XV + 254 pp.

M. Mammeri, *Les isefra, poèmes de Si Mohand-ou-Mhand*, Paris, 1969, 479 pp.

G. Marcy, Fonctions originales dans les parlers berbères des pronoms démonstratifs-relatifs **id*, **in*, *BSL*, XL (1939), f. 2, 151-173; résumé dans *GLECS*, III (1937-1940), 29-32.

A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, 1^{re} éd., [1961], 224 pp.

A. Picard (I), *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie - Algérie)*, Alger, 1958, 2 vol., XXIV + 670 pp.

A. Picard (II), *De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Irjen (Kabylie - Algérie) : de la phrase inorganique à la phrase organisée*, Alger, 1960, XXIII + 704 pp.

A. Roux, *La vie berbère par les textes, parlers du sud-ouest marocain (tachelhit). 1^{re} partie : la vie matérielle. I. Textes*, Paris, 1955, 117 pp.

H. Schuchardt, Ein auffallender Gebrauch des Genitivs im Berberischen, *Z. f. Semitistik und verwandte Gebiete*, 1 (1922), 227-229.

W. Vycichl, Der Aufbau der ägyptischen Pronomina *nt-f*, *nt-s*, etc., *Le Muséon*, LXVII (1954), 367-372.

P. GALAND-PERNET

APOSTROPHE, DÉLIMITATION PROSODIQUE DE L'ÉNONCÉ ET FAITS DE STYLE EN BERBÈRE

L'analyse de certains énoncés dans les poèmes chleuhs ¹ pose le problème d'un élément *a*, le plus souvent placé en début de vers, et qui est considéré tantôt comme une particule d'apostrophe tantôt comme une cheville métrique propre à la langue poétique ². Les grammaires ou les descriptions de parlers sont en général assez avares de renseignements sur les données de ce genre, reléguées dans le fourre-tout terminal d'un chapitre sur les interjections et les particules, qu'on ne sait où classer. Nous examinerons donc différents cas d'apparition de *a* en prose et en poésie pour essayer de déterminer le rôle qu'il joue.

1. En prose

1.1. On peut entendre en chleuh les énoncés suivants ³:

(1) *baba / idda s ssuq*

« mon-père, il-est-allé au marché ».

¹ Les documents utilisés pour ce travail sont les suivants: un corpus de textes chleuhs enregistrés sur bande (récits, contes, conversations), provenant d'enquêtes personnelles, les descriptions de parlers berbères marocains et algériens citées dans la bibliographie d'André Basset (*La langue berbère*, Londres, 1952, p. 60-68) et la belle étude de M. André Picard sur la « syntaxe de l'expression » dans un parler kabyle (A. Picard, *De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Irjen*, Alger, 1960). Mais l'exposé a été centré sur le chleuh, seul procédé qui permit d'apprécier les faits et leur fonctionnement dans un système.

² V. notamment Hans Stumme, *Handbuch des Schilthäuschen von Tazerwalt*, Leipzig, 1899, s.v. *a*, p. 156, 1^o et 4^o.

³ Les énoncés (1), (2), (3) appartiennent à la conversation vécue. Les tirets au-dessus de la ligne en (2) et (3) (cf. 1.2.5) encadrent la partie de l'énoncé qui est affectée d'une intonation différente de celle du même élément en (1). Les éléments entre parenthèses sont les variantes susceptibles d'apparaître ou d'être absentes. Les barres obliques dans le texte berbère indiquent une pause, ailleurs (traductions, schémas de phrase), une variante.

(2) $-(a) \text{ baba } (a)- / \text{idda } s \text{ ssuq}$

« (hé!) papa (hé!). Il-est-allé au marché. »

(3) $-(a) \text{ baba } (a)- / \text{tddit } s \text{ ssuq}$.

« (hé!) papa (hé!). Tu-es-allé au marché » ou, avec une intonation différente pour *tddit s ssuq*, « Es-tu allé au marché? »

1.2.1. L'énoncé (1) est une information du locuteur au sujet du père: *baba* est prononcé avec deux voyelles brèves et une montée de la voix de la première à la deuxième syllabe, indiquant que l'énoncé n'est pas terminé⁴. *baba* fait fonction ici d'indicateur de thème⁵.

L'énoncé (2) s'adresse au père du locuteur, de façon à appeler son attention, et l'informe qu'un troisième personnage est allé au marché (*i-* dans le verbe *idda* est le morphème de troisième personne masculin singulier). L'énoncé (3) s'adresse également au père et constate un acte de ce dernier ou bien l'interroge sur ce qu'il fait (*t-t* marque la deuxième personne). La prononciation de *baba* en (2) et (3) comporte des hauteurs, des longueurs et des intensités telles que le schéma prosodique est différent de celui de *baba* en (1)⁶; d'autre part, à la différence de ce qui se passe en (1), *baba* admet ici les variantes libres *a baba* et *a baba a*, où intervient notre *a*.

1.2.2. En (1), il n'est pas possible de supprimer le deuxième membre de l'énoncé: *idda s ssuq* est indispensable à la compréhension du message; mais en (2) et (3), le premier membre peut se

⁴ Le schéma d'intonation semble être le même que celui de l'interrogation, même si l'écart de hauteur est moindre. L'analyse de M. A. Martinet rend bien compte de ce fait (dans *Éléments de linguistique générale*, Paris, 1960, 1. 16).

⁵ V. Lionel Galand, « L'énoncé verbal en berbère », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21 (1964), 2.2.2.

⁶ Ce schéma prosodique est particulièrement net dans les appels à distance, mais on le reconnaît dans les appels de la conversation ordinaire. Il est nettement différent du schéma de la phrase énonciative (avec descente de la voix en fin d'énoncé) et de la phrase interrogative (avec montée de voix en fin d'énoncé). Il me semble, d'après les exemples étudiés, qu'il se caractérise par un registre plus élevé que celui des autres énoncés et par le fait que le cours et la fin de l'énoncé se maintiennent à la même hauteur que le début. Dans certains cas, il y a une retombée de voix, mais très brusque et n'affectant que la dernière syllabe, réalisée très brève. Il arrive que, si la finale est une voyelle, celle-ci se scinde en deux éléments dont le deuxième est prononcé sur une note plus basse. Le début de l'énoncé est caractérisé par un fort allongement de la première syllabe, allongement plus sensible et plus constant que celui de l'avant-dernière syllabe. L'absence de pause dans le cours de l'énoncé, même s'il est long, est notable.

suffire à lui-même et constituer un message complet, un appel qui peut être accompagné ou non d'un contexte linguistique. Dans (*a*) *baba* (*a*), le terme central de l'énoncé est un substantif. Ce substantif est une désignation de celui à qui l'on s'adresse: son nom propre ou son surnom ou un titre déterminé par un code de politesse précis, selon la relation de parenté, la qualité, le rôle social de l'interlocuteur ou bien un terme plus général (homme, femme, garçon, etc.); les injures et les hypocoristiques prennent place dans cette liste; la langue poétique y inclut des métaphores (« ô colombes », « ô gazelles ») que n'utilise pas la prose courante (v. ci-dessous 4.). A la place du substantif, on peut trouver un pronom démonstratif sous une forme variable en genre et en nombre, comme *wa/ta* « celui/celle », (pluriel *wi/ti*) dont la fréquence semble plus grande, au moins dans la conversation, que celle de pronoms variables plus étoffés comme *wad* par exemple; l'emploi d'un invariable comme *ǧayad* « cela » implique une nuance péjorative. Quant au pronom personnel, il n'est pas exclu de ce type d'énoncé; il y figure sous la forme du pronom autonome de deuxième personne et c'est la variante de ce pronom la plus étoffée, celle où l'indice de personne est muni du plus grand nombre d'affixes qui se trouve dans les textes étudiés. Mais, chose curieuse, le pronom personnel autonome ne semble pas s'accommoder de la présence de *a* ⁷. Enfin, le terme central peut être constitué par la succession de deux substantifs ou d'un substantif et d'un pronom, par exemple *a bnti a rqiya* « ô ma-fille ô Rqiya », « ma fille » étant ici terme de politesse et non de parenté, ou *kmmi a Rqiya* « toi ô Rqiya ».

1.2.3. Un même schéma prosodique affecte un type d'énoncé très voisin où apparaît, à la place de *baba*, un verbe sous la forme de l'impératif, accompagné ou non de *a*, ainsi *dduwat*, *a dduwat* « allez! », *ažž*, *ažž a* « laisse! = c'est assez! ». Toujours avec la même intonation, on peut trouver une forme de l'énoncé précédent élargie par l'adjonction de *a* + nominal, (*a*) *ššat a wi*, litt. « mangez ô ceux = mangez donc, vous! », variante insistée de (*a*) *ššat*. Enfin cette

⁷ On ne saurait tenir cette remarque comme une affirmation définitive, car si dans les textes de conversation du Grand Atlas marocain que j'ai étudiés, le pronom personnel n'apparaît que seul ou après *imma* « eh bien! » (sur deux cents répliques), j'ai par ailleurs des exemples de *a* avec pronom personnel autonome.

même intonation peut être tenue sur un énoncé aussi long que *ššwur am ad ššġ kra ikakrn* « attends un peu que je mange quelques pois chiches! ».

1.2.4. Nous avons vu que *a* peut se trouver au début ou à la fin de l'énoncé, ou bien dans les deux positions successivement, ou bien qu'il peut être absent. Il admet d'autres variantes. En début d'énoncé, on peut trouver *ya*, *wa*, *awa*. Il semble que l'emploi de *ya*, qui est apparemment d'origine arabe et qui est rare, soit réservé, dans la prose courante, à certaines expressions comme *ya rbbi* « ô Seigneur ». Dans la langue poétique, il peut apparaître dans des contextes où la prose ne connaît que *a*. Quant à *wa* que l'on entend très fréquemment dans la conversation ordinaire, il supplante presque complètement *a* en tête d'énoncé dans la conversation à distance, avec des reprises par *a* du genre de celle-ci : *wa rzm a ta* « hé! ouvre (la porte) hé! celle = hé! toi, ouvre la porte! »⁸. Si *ya* est, dans les textes étudiés, toujours suivi d'un substantif, *wa* peut être suivi d'un nominal, d'un impératif, d'un adverbe et il figure, à la différence de *a*, non seulement au début d'énoncés appellatifs, mais aussi d'assertions ou d'interrogations. Il existe aussi une forme *awa* qui ne doit pas être identifiée à *a* + *wa* « hé! celui = hé! toi! » et que l'on trouve en variante de *wa* dans les mêmes contextes et de *iwa*; ce dernier terme est senti comme identique au *aywa* qui souligne une injonction, confère plus d'énergie à un ordre, et qui est, semble-t-il, un emprunt à l'arabe⁹. En fait, *aywa* comme *iwa* représente parfois une variante de *wa* à peine plus énergique que ce dernier. En fin d'énoncé, on note *a* ou rien; après verbe à l'impératif, *za* peut apparaître comme variante énergétique.

1.2.5. En résumé, il existe en berbère¹⁰ un type d'énoncé appellatif caractérisé, d'une part, par un schéma prosodique distinct de

⁸ Ph. Marçais, *Le parler arabe de Djidjelli*, Paris, 1956, remarque (p. 602-603) que *ya* « semble prévaloir chez les citadins [et *ā*] chez les ruraux » et que « dans l'appel adressé de loin, c'est *ā* qui est le plus fréquent ».

⁹ V. William Marçais, *Textes arabes de Tanger*, Paris, 1911, p. 226.

¹⁰ Ce système, nous l'avons dit, est dégagé d'un corpus chleuh. Mais l'étude des *Textes berbères du Maroc (Parler des Ait Sadden)*, Paris, 1963, d'André Basset, pour un parler beraber, et les exemples analysés par M. A. Picard pour le kabyle, montrent des types de morphèmes et d'énoncés appellatifs analogues, sinon identiques.

celui de l'assertion et de l'interrogation et que l'on peut considérer comme un signe intonational¹¹, d'autre part, par un schéma du support textuel de l'intonation, schéma de signes articulés :

-(a) / (variante) + Nominal / Verbe à l'impératif + (a) / (variante)-.

La variante peut être zéro. Quant au nominal et au verbe, ils peuvent recevoir des adjonctions variées, qui ne modifient pas leur fonction¹², comme dans les exemples cités en 1.2.1, 1.2.2 et 1.2.3. Même si le texte est réduit à un nom, on a un énoncé complet (v. 1.2.2). On notera aussi que *wa*, qui se trouve comme variante de *a* dans le type d'énoncé analysé ci-dessus, se trouve parfois aussi à l'initiale d'énoncés de type différent, par exemple une interrogation, le schéma prosodique dans ce cas étant soit celui de l'appel, soit celui de l'interrogation.

1.2.6. Cette analyse, il faut le souligner, vaut pour la langue de la conversation. Si l'on examine maintenant la langue du récit, à travers des textes de contes enregistrés par exemple, on note, dans les dialogues rapportés, d'une part, que *wa* apparaît plus rarement, d'autre part que les faits d'intonation disparaissent souvent, comme nivelés par une diction propre au conte ou au conteur¹³. De même, dans la langue poétique chleuh, à cause de l'exécution chantée, l'intonation ne peut plus avoir de fonction distinctive : les hauteurs et les allongements des énoncés appellatifs, interrogatifs ou autres sont oblitérés par les hauteurs et les durées de la phrase musicale. Ce sont alors les seuls signes articulés qui permettent de différencier des syntagmes comme (*w*)*a baba* « hé! père! » (appel), *ha baba* « voici mon père! », *ahh baba* « hélas! mon père! » *iz d baba* « est-ce que c'est mon père? ». Or il faut remarquer que, dans les textes de conte et de poésie qui rapportent des dialogues, privés de la présence des locuteurs¹⁴, l'emploi de *a* ou, éventuellement, d'une de ses

¹¹ V. H. Frei, « Signes intonationnels de mise en relief », *Festschrift W. von Wartburg*, Tübingen, 1968, p. 611-618, notamment 4.1, 4.2.

¹² Cf. les types d'« expansion » indiqués par A. Martinet, *Éléments*, 4.30-32.

¹³ Certains conteurs « jouent » le conte et restituent de véritables dialogues, tandis que d'autres ont un style de diction monotone.

¹⁴ V. E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, 1966, p. 252-253 et *La linguistique. Guide alphabétique*, sous la direction d'André Martinet, Paris, 1969, p. 70-71.

variantes, semble de rigueur en tête de chaque réplique, alors que les textes de conversation vécue montrent que le nombre des répliques omettant l'interpellatif est assez important ¹⁵. En outre, toutes les fois que, dans le récit parlé ou chanté, commence un dialogue ou que, au cours du dialogue, on change d'interlocuteur, on voit apparaître la formule *inna y as* (ou ses variantes en genre et en nombre), « il lui dit », la répétition de cette formule n'étant jamais évitée (comme elle l'est par exemple, par souci d'élégance, dans le récit littéraire en français) et faisant figure de caractéristique du récit à dialogues dans la littérature orale berbère.

2. En poésie

2.1. Etudions maintenant les vers suivants ¹⁶:

(4) *a tibirin ġid a ġ a tkllamt.*

litt. « ô colombes ici ce dans habituellement vous-êtes » = « ô colombes, vous voilà donc en ce séjour ».

(5) *a yan mmi ttna tayri : « llah ihnni k » / ilazm as a yalla.*

litt. « ô un à-qui a-dit l'amour : « Adieu! », / il-faut à-lui que il-pleure » = « Un qui de son aimée reçut congé, / il lui faut bien pleurer ».

(6) *a zīg a tibirin ġid a ġ a tkllamt.*

cf. (4); (z)zīg « pendant ce temps ».

(7) *a zziġ d, a ħuti, tiznit a ġ llan iznk°ađ.*

litt. « pendant-ce-temps, ô mes-frères, Tiznit ce dans étaient les-gazelles » = « Pendant ce temps, mes frères, c'est à Tiznit que les gazelles avaient élu demeure ».

(8) *a rar d leql tamzt a y afhim ġayda nniġ.*

litt. « ô dirige ici l'esprit, tu-saisis, ô intelligent, cela j'ai-dit » = « prête attention et tu saisiras, homme perspicace, mon propos ».

¹⁵ A titre indicatif, pour un des textes, le tiers des répliques ne contient aucun appel à l'interlocuteur, la situation justifiant ces absences.

¹⁶ Ces vers sont extraits de P. Galand-Pernet, *Recueil de poèmes chleuhs*, (à paraître), IV a 10, 1 et var. pour (4) et (6); il s'agit de deux versions de la même chanson dans deux villages différents; IV a 3, 3-4 (5); V c 3, 4 (7); V c 6, 11 (8); V c 2, 5 (10). (9) est tiré de Stumme, *Dichtkunst und Gedichte der Schluh*, I, 142, p. 54.

(9) *nǧ as ifka rr̥sas nnun a iburin.*

litt. « ou-bien à-lui il (Dieu) a-donné le-plomb de-vous, ô fusils » =
« ou bien Dieu l'a frappé de votre plomb, fusils! ».

2.2. Ces six vers chleus commencent tous par un élément *a* que nous ne pouvons pas analyser partout de la même façon. En (4), nous identifions sans peine le *a* de *a titbirin* avec celui du même syntagme en (6), de *a hut̥i* (7), de *a y afhim* (8), de *a iburin* (9): c'est la marque d'appel que nous avons déjà vue ci-dessus, dans les phrases (2) et (3) en 1.1, 1.2.1; et c'est le même que nous retrouvons en (8) devant l'impératif *rar*, comme dans *a dduwat* (1.2.3). En (6) et (7), l'appel à l'auditeur se trouve dans *a titbirin*, les femmes à qui s'adresse le poète, ou dans *a hut̥i*, *a y afhim*, formules usuelles désignant le public du poète-chanteur, alors que le *a* initial du vers n'a pas de fonction grammaticale; on ne doit même pas le considérer comme une prolepse du *a* de *a titbirin* / *hut̥i* / *afhim*, comme un premier indicatif d'appel dont la reprise serait un trait de syntaxe poétique. Il n'est là que parce que l'initiale du vers chleuh le demande, comme dans *a yug^o(i) at t yažž i bab l lamr̥* « il a refusé de le laisser au Maître du destin », vers dans lequel ne se trouve aucun « appel ». Mais en (5), devons-nous considérer *a yan ... ihnni k* comme un énoncé complet: « ô celui qui de son aimée reçut congé! » ou « Oh! celui qui de son aimée reçut congé! », ou bien devons-nous considérer ce syntagme comme une prolepse, un indicateur de thème comme *baba* en (1) (v. ci-dessus, 1.2.1), tel que *yan ...* est repris par *as* « à lui », complément de *ilazm* « il faut », interprétation justifiant notre traduction en 2.1. (5)? Ces deux analyses sont concevables. Dans le premier cas, *a* marque l'appel (v. 3.2.), dans le second cas, il a une fonction métrique que nous essaierons de définir.

2.3. Quelle que soit leur fonction, *a* ou la variante *wa* considérés ici se trouvent à l'initiale du vers. La concordance sur ce point des exemples cités, si elle n'offre pas l'image exacte des pourcentages d'ensemble, n'est toutefois pas un fait de hasard; *a/wa* — *i/a* est un des schèmes caractéristiques du vers chleuh, *a/wa* servant à ouvrir le vers, *i* ou une variante *a*, plus rare semble-t-il, servant à le fermer. Nous laisserons de côté ici l'étude plus détaillée des conditions dans lesquelles apparaissent *a* et *wa* à l'initiale du vers et le problème de leurs variantes; nous nous contenterons de mentionner

que ce découpage du vers est souligné encore, sur le plan de la langue, par des faits syntaxiques, et, sur un autre plan, par des faits propres à la ligne musicale à laquelle s'ajuste le texte du vers.

3.1. Fonction démarcative. Cet élément (*w*)*a* initial de vers est à rapprocher du (*w*)*a* initial de phrase qui apparaît dans la conversation, dans les distributions que nous avons étudiées en 1.2.2 et 1.2.3. Je pense qu'ils ont en commun une fonction démarcative¹⁷. Ils marquent un début d'énoncé, que ce soit un segment de conversation ou un vers et ils peuvent aussi marquer la fin d'un énoncé (v. 1.2.5 et 2.3), mais ils sont, dans ce dernier cas, d'une fréquence moins grande. Nous avons vu que, dans la langue de la conversation, il y a concomitance entre l'apparition de (*w*)*a* et l'existence d'un schème prosodique d'appel et que (*w*)*a*, en tant que première syllabe allongée, est lié à ce schéma prosodique (v. 1.2.1 et note *in fine*); mais il y a des cas où (*w*)*a* introduit un énoncé interrogatif (v. 1.2.5). Même s'il n'est qu'un support d'intonation, sa véritable fonction est celle qu'indique sa place, à l'ouverture de l'énoncé. Le rôle de *a* final est exactement symétrique.

On pourrait penser, surtout pour le *-a* final, qu'il sert à étoffer le texte. H. Stumme parle d'une « Verstärkungssilbe » et dit que son emploi est presque obligatoire avec les formes d'impératif singulier qui ne comportent pas de voyelle pleine, lorsqu'il s'agit d'un ordre crié et non parlé; cet emploi de *-a* final peut alors se combiner, dit-il, avec celui d'un *wa-* initial, les deux éléments étant considérés comme appartenant par ailleurs à la catégorie des « particules exclamatives »¹⁸. Stumme donne comme exemples *wa dl a* et *wa dl a wa*, avec le sens de « couvre-toi! »; *a wa*, dans le deuxième exemple, représente *a* « ô », « hé » + démonstratif *wa* « celui = toi », l'expres-

¹⁷ V. A. Martinet, *Éléments*, 3.3.3; *Guide alphabétique*, p. 312.

¹⁸ H. Stumme, *Handbuch*, pp. 53-54 (cf. § 20, p. 16 et p. 156). J'ai modifié la transcription de Stumme pour l'harmoniser avec celle des autres exemples cités. J. Tubiana signale en kemant un suffixe *i* qui semble caractériser une fonction d'appel (« Possibilité d'une 'fonction d'appel' en kemant », *Comptes Rendus du GLECS*, V (1950-1953), pp. 83-85; cf. *ibid.*, Observations, p. 85, J. M. Solá Solé rappelant que l'explication couramment admise pour ce suffixe *-i* dans les emplois qu'il cite en arabe est celle d'un « élargissement interjectionnel »). Leiv Flydal (« Phonèmes et symboles en interférence », *Travaux de l'Institut de Linguistique ... de Paris*, IV (1959), pp. 14-34) a bien mis en lumière les différents rôles assumés par des « sons extraphonologiques » dans les appels (v. notamment pp. 17, 23).

sion très usuelle *a wa* étant un appel à l'interlocuteur (cf. ci-dessus 1.2.4). Il est certain que ces formes d'impératif consonantiques, dans la parole, se trouvent presque toujours accompagnées d'un pronom ou d'une autre particule; ou bien on préfère à l'impératif simple celui d'une forme dérivée. On dit *štta* « mange », plutôt que *šš*. Mais dans une phrase usuelle comme *add i wugayyu nnk a*, « baisse donc la tête! », rappel du maître d'école à l'élève distrait qui oublie sa page d'écriture, la présence de *a* ne peut être imputée à la nécessité de donner plus de corps au texte. Quant à la poésie, il est difficile de considérer *a* comme une cheville, du moins dans les cas semblables à ceux qu'on a examinés ci-dessus. De toute façon, l'affirmation d'Henri Basset selon laquelle on serait en présence « d'un procédé de remplissage extrêmement naïf » qui consiste « simplement à intercaler une voyelle quelconque, sans la moindre signification, *a*, *e*, *i*, *ou*, longue ou brève, selon les besoins, entre deux mots, en plein milieu du vers ou bien au commencement », ne rend pas compte d'une réalité infiniment mieux organisée. Les véritables chevilles sont plus rares qu'il ne le croit et l'élément (*w*)*a* qui se trouve à l'initiale, ou bien à la finale ou la césure, *a*, même s'il apparaît comme une excroissance de l'énoncé, une autre fonction que celle de simple support de voix. On notera que, toujours en poésie, pour une dimension donnée du vers, déterminée par la mélodie-mètre, lorsque l'initiale du premier mot est un *a* et la finale du dernier mot un *a* ou un *i*, la prétendue cheville n'apparaît pas, ou rarement¹⁹. De même, dans les textes de conversation étudiés, il semble que l'utilisation, en fin de phrase, de *a wa / a ta*, « ô toi (homme/femme) », soit conditionnée par la constitution du mot qui précède: s'il se termine par *a*, on ne voit pas apparaître *a wa/ta* et l'adjonction de *-a* est rare. Remarquons en passant que, dans bien des cas, *a wa/ta* se comporte comme une simple variante facultative de *-a*.

¹⁹ H. Basset, *Essai sur la littérature des Berbères*, Paris, 1920, p. 314; cf. dans Stumme, *Dichtkunst und Gedichte der Schluh*, Leipzig, 1895, pp. 22-23, des observations beaucoup plus nuancées. Notons que, à l'initiale, à la césure, la poésie exploite les ressources de la langue en utilisant fréquemment les variantes en *a* de certains morphèmes; ainsi, dans les exemples (4) et (6) en 2.1, le *a* qui précède *tkllamt*, à la césure, est une variante du morphème d'aoriste intensif; cf. l'utilisation de la variante *ašad* de *šad* « pour que », et rapprocher les faits kabyles signalés par A. Picard, *Stylistique*, pp. 154-155.

On conclura de tout cela que, en chleuh, dans la langue de la conversation et dans celle de la poésie, les phonèmes *a*, *w* (et *i* en poésie) jouent un rôle dans le découpage de la chaîne parlée et que du fait de leur constitution à partir de ces phonèmes, certains morphèmes ont une aptitude particulière à assumer un rôle démarcatif. Enfin, le procédé de reprise de l'élément *a* au début et à la fin de l'énoncé, en prose et en poésie, est également intéressant. C'est l'assonance qui délimite, qui encadre la phrase, ce procédé d'encadrement se retrouvant à d'autres niveaux dans la technique poétique ²⁰.

3.2. Fonction d'appel

3.2.1. *wa/a-* et *-a* ne jouent pas seulement le rôle de signal de début ou de fin d'émission. Nous avons vu (1.2.1, 1.2.2) que les énoncés où ils se trouvent – les faits d'intonation nous le confirment pour la conversation – constituent bien un « appel à l'auditeur visant à produire sur lui une certaine impression », en l'occurrence un appel cherchant à attirer son attention sur un message et manifestant la volonté qu'a le locuteur de se faire entendre.

Dans un des textes étudiés, dialogue de femmes en plein air, l'une d'elles crie à l'autre : *wa h̄diža eli wa ttidw a ta!* « hé! Khadija Ali, hé! continue à marcher, hé toi! ». Cet énoncé combine les faits d'intonation, l'emploi de (*w*)*a* devant nom et impératif, la désignation de l'appelé par son nom et par le pronom démonstratif. Il y a là une accumulation de signes d'appel propres à la langue de la conversation, lorsque la situation demande que le langage ait son pouvoir d'action maximum sur l'auditeur. Nous avons vu que (*w*)*a* n'est pourtant pas indispensable (1.2.6 et note de la fin), ce qui s'explique par le rôle du contexte de situation. Mais (*w*)*a* apparaît hors de la « manifestation parlée », alors qu'il n'y a plus de

²⁰ Une analyse plus fine et sur un corpus plus étendu permettrait peut-être de préciser si le phénomène d'allongement constaté pour (*w*)*a-* dans les textes étudiés est une constante prosodique et si la poésie chantée offre pour l'initiale des traits analogues; mais même si cet allongement peut marquer une limite dans la chaîne parlée, (*w*)*a* n'en aurait pas moins une fonction démarcative. On pourra voir dans l'étude de A. Picard (*Stylistique*, pp. 12, 27, 30 entre autres) que le kabyle se sert, à l'initiale de l'énoncé, de termes qui ont un noyau à voyelle *a*, susceptible d'élargissements (par combinaison avec *w*, *y*, *h* par exemple). Mais si un certain nombre de formes et d'emplois sont analogues à ceux que nous décrivons, on voit que, pour l'ensemble, le système est différent de celui du chleuh.

fonction d'appel au sens de « l'influence émotionnelle que le [locuteur] a l'intention d'exercer sur l'auditeur. »²¹

3.2.2. Quelle est donc, sur le plan de la langue, la fonction de *(w)a*? Dans le récit ou en poésie, où les faits d'intonation sont ou peuvent être oblitérés, nous avons vu, d'une part, que l'emploi de *(w)a* semble plus nécessaire que dans la conversation vécue, d'autre part, que deux énoncés complets comme *a baba* « ô mon père » (on pourrait aussi traduire, selon le contexte par « oh! mon père! ») et *ha baba* « voici mon père! » ne se différencient que par l'opposition *a* — *ha* (v. 1.2.5). Je serais tentée de considérer *a*, au même titre que *ha*, comme un actualisateur faisant du substantif *baba* un prédicatif et de *a baba* un énoncé complet²². Si dans la langue hors situation le message de *ha baba* est d'affirmer la présence du père, celui de *a baba* est d'indiquer qu'il y a mise en communication du sujet de *inna y as* « il lui dit », avec un auditeur défini ici comme le père du locuteur par le substantif *baba*²³. Il arrive, dans la langue du récit, que le syntagme *(w)a* + nom se trouve, non plus à l'initiale de la réplique introduite par *inna y as*, mais dans le cours de cette réplique. Cela ne signifie pas que *(w)a* serve à exprimer un rapport du nom qui le suit avec les termes de la phrase où le syntagme est inséré. Le syntagme *(w)a* + nom constitue une incise, un noyau prédicatif indépendant. Dans la langue de la conversation, le signe intonational et le contexte de situation peuvent suffire à actualiser le substantif et à lui conférer la qualité d'énoncé indépendant²⁴.

²¹ V. ci-dessus note 14, p. 105, et N. S. Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, (trad. par J. Cantineau), Paris, 1949, pp. 16, 17, 19.

²² V. A. Martinet, *Eléments*, 4.24-25. Cf. A. Meillet et J. Vendryès, *Traité de grammaire comparée*, Paris, 1927, pp. 498-499; F. Brunot, *La pensée et la langue*, 3^e éd., Paris, 1936, pp. 260, 11, 561; K. Togeby, *Structure immanente de la langue française*, Paris, 1965, p. 191.

²³ Ici *baba* « mon père » implique par lui-même que la relation entre les interlocuteurs est une relation de parenté. Nous avons vu que souvent, mais pas nécessairement, le substantif servant à la désignation de l'auditeur implique une relation familiale ou sociale. Pour l'emploi de *inna y as*, v. 1.2.6 *in fine*. On pourrait penser que, dans le récit, la fonction démarcative que peut avoir *(w)a* dans la conversation est assumée par *inna y as*.

²⁴ Dans les divers parlers berbères, ce sont souvent des éléments d'origine démonstrative qui jouent le rôle de particules prédicatives. C'est ce que remarque A. Basset (*Langue*, p. 35) pour les formations à base *a*. On peut se demander si ce n'est pas aussi le cas pour *d* prédicatif. Notons encore que A. Basset (*ibid.*) admettrait volontiers pour le démonstratif « une communauté d'origine » avec la particule interpellative *a*.

3.2.3. On constate aussi, dans la langue du récit, que l'impératif est moins souvent précédé de (*w*)*a* que dans la langue de la conversation et il est rarement suivi de *-a*. C'est que les morphèmes d'impératif suffisent à marquer une mise en relation locuteur-auditeur, le verbe constituant par ailleurs un syntagme prédicatif.

4. **Fonction stylistique.** Ainsi (*w*)*a* apparaît, lorsque l'on considère la langue de la conversation, celle du récit ou celle de la poésie, soit comme un élément ayant une fonction purement démarcative (2.2), soit comme un signe cumulant cette fonction démarcative avec une fonction d'appel qui n'implique pas forcément, au sens où nous l'entendons ici, un facteur émotionnel. Qu'il soit ou non lié à des faits d'intonation, pouvant avoir eux-mêmes valeur de signe, l'énoncé qu'il caractérise est un énoncé indépendant, même s'il n'est constitué que d'un substantif (1.2.5; 3.2.2).

Cette analyse permet de rendre compte d'un emploi, propre à la poésie, de la tournure *a* + nom. Si, dans les vers cités en 2.1, en (9), *nġ as ifka rrşas nnun a iburin*, le syntagme *a iburin* est exactement comparable pour la forme aux syntagmes en *a* + nom des autres vers, l'expression est sentie comme une variante poétique de la phrase de prose *nġ as ifka rrşas n iburin*, « ou bien il l'a frappé du plomb des fusils ». Compte non tenu de l'emploi de *ifka*, il y a, dans cet énoncé poétique, deux écarts. Nous avons vu (1.2.2) que le substantif qui suit *a*, en prose, est pris à un inventaire de lexèmes limité, dans lequel figurent bien des noms d'objets, mais en petit nombre, et avec une connotation d'injure. En poésie, cet inventaire est moins exclusif; il admet, en plus des lexèmes auxquels se limite la prose, à peu près n'importe quel nom à référent concret ou abstrait, la cloche, le poignard, le brasier, l'enfer, la cupidité, etc. Contrairement à ce que pense Stumme, je ne crois pas qu'il y ait là ni personnification pathétique, ni apostrophe à un auditeur figuré. On a simplement un procédé de mise en relief. Le dessin de la phrase est gardé: verbe (*ifka* « il a donné ») + régime direct (*rrşas* « le plomb ») + complément déterminatif (*nnun* « de vous »), mais le terme qui fait image, et qui est un motif connu de la poésie chleuh, *iburin*, « les fusils », érigé en énoncé indépendant, est dégagé de son contexte et mis en lumière. C'est une tournure qui apparaît par exemple pour souligner un changement de thème; elle offre aussi des ressources pour la

métrique, quant à la longueur du vers et à la démarcation. Sur le plan de la syntaxe poétique, elle est à considérer comme une variante de la prolepse, avec ses différents agencements et ses différents procédés de reprise, dont la poésie fait grand usage. On en a un exemple dans le même poème, au vers précédent, *ad as ifka ṛbbi, angaz n lmhanžar a(t) t inǧ*, « ce que Dieu lui donna, (ce sont) douleurs terribles et mortelles », où *angaz* « douleur (d'entrailles) », est ainsi mis en relief ²⁵.

C'est, me semble-t-il, dans la mesure où l'énoncé d'appel introduit par (*w*)*a* offre un procédé de délimitation usuel sur le plan prosodique et une constitution indépendante sur le plan de la structure syntaxique que la langue poétique peut l'utiliser à ces fins stylistiques.

²⁵ Stumme, *Dichtkunst*, p. 20; cf. R. L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, 1962, p. 82, qui distinguent de l'apostrophe le « thème de phrase », qui apparaît par exemple dans « Amants, heureux amants, voulez-vous voyager? ». Dans les vers chleuhs (4) et (6) cités en 2.1, on pourrait aussi bien analyser le *a titbirin* comme un motif mis en relief que comme l'appellatif d'un dialogue figuré entre le poète et les femmes.

ROBERT GODEL

QUESTIONS CONCERNANT LE SYNTAGME

1. [Le syntagme saussurien : définition et implications.] Parmi les notions qui ont leur origine dans le *Cours de linguistique générale*, celle de syntagme ¹ a eu la chance d'être assez largement accueillie, et pour ainsi dire sans discussion, par les linguistes européens. J'en ai étudié ailleurs les formulations et le développement dans les trois cours professés par Saussure entre 1907 et 1911 ². Quelques remarques complémentaires ne sont peut-être pas inutiles.

1.1. Le concept et le terme de syntagme ne procèdent pas de réflexions sur la syntaxe, mais sur la question de savoir ce qui fait d'une langue un système, quel mécanisme en règle l'usage. La réponse est que les entités dont elle se compose sont groupées ou coordonnées par des relations de solidarité, d'une part dans la mémoire des locuteurs (rapports associatifs ³), d'autre part dans le discours (rapports syntagmatiques). Dans cette vue, le syntagme s'oppose, non pas, d'abord, au signe simple, mais au *groupe d'association*. En effet, les signes simples ne peuvent être identifiés qu'à travers les deux ordres de rapports, dont ils forment les termes; et c'est pourquoi Saussure se contente d'admettre, provisoirement, que ces signes sont les mots.

¹ CLG 2^e partie, ch. V (Rapports syntagmatiques et rapports associatifs) et VI (Mécanisme de la langue). Voir maintenant, pour ces deux chapitres, le commentaire de T. De Mauro (*Corso di linguistica generale* ², Bari, 1968).

² *Les sources manuscrites du Cours...* [SM] (Droz, Genève et Paris 1957; 2^e tirage 1969) pp. 168-179.

³ A tout prendre, *associatif* me semble plus clair et moins restrictif que son substitut moderne: *paradigmatique*, quelle que soit l'idée qu'on se fait d'un paradigme. Cf. H. Seiler, *Das Paradigma in alter und neuer Sicht*, Kratylos XI (1966) pp. 190-205.

Le groupement syntagmatique est déterminé par le caractère linéaire du signifiant. Un syntagme est donc un groupe de signes dans la chaîne du discours, ou mieux : un signe dont le signifiant se décompose en segments significatifs, c'est-à-dire en 'tranches de sonorité' revêtues chacune d'une valeur.

1.11. Cette définition implique qu'il n'y a de syntagmes et de rapports syntagmatiques qu'au niveau de la première articulation. Les entités en jeu dans les deux ordres de rapports sont de même nature : ce sont des unités significatives. Saussure, il est vrai, a reconnu que les valeurs des phonèmes résultent de rapports analogues⁴. Il semble toutefois préférable de ne pas étendre à la seconde articulation une terminologie qu'il avait créée en vue de la première. On ne peut guère, en effet, dissocier *syntagme* de *rapport syntagmatique*. Or même si on admet qu'il y a rapport syntagmatique entre des phonèmes qui s'enchaînent dans le discours, on n'aurait guère l'idée d'appeler syntagme un groupe de consonnes, une diphtongue, une syllabe. D'ailleurs la notion même de rapport syntagmatique ne se réduit pas à celle d'alignement, de contiguïté ; et c'est justement en considération du *rapport* qu'on doit définir le syntagme comme un signe plutôt que comme une suite de signes.

Le problème terminologique n'est pas difficile à résoudre : en réservant 'syntagmatique' et 'associatif' (ou paradigmatique, si on préfère) aux rapports qui constituent la grammaire⁵, on emploiera d'autres termes pour désigner les deux modes de groupement en général, au niveau phonologique comme au niveau grammatical. A. Martinet distingue les *contrastes* des *oppositions*⁶ ; H. Frei, dans ses cours⁷, les rapports *tactiques* des rapports *non tactiques*.

⁴ CLG 2^e partie, ch. VI, § 2 dernier alinéa. Ce passage est tiré de l'introduction du 2^e cours (CFS 15, 1957, pp. 83-84). Saussure, bien entendu, n'y parle pas de 'phonèmes'. L'idée n'a pas été reprise dans le 3^e cours. Cf. De Mauro, note 145.

⁵ CLG 2^e partie, ch. VII, § 2. Malgré les textes cités et commentés dans SM pp. 165-167, il ne semble pas que Saussure ait expressément attribué à la *grammaire* l'étude des 'caractères phoniques' des mots, ce qu'on appellerait aujourd'hui leur structure phonologique. Il va de soi que 'grammaire' peut être pris dans une acception plus large que celle-ci : une grammaire générative comprend une composante syntaxique et une composante phonologique.

⁶ *Eléments de linguistique générale* [ELG] (Paris 1960 ; 2^e édition 1967) 1.20.

⁷ Et dans son article : *Modes de réduction des syntagmes*, CFS 22 (1966) pp. 41-51.

1.12. Le syntagme est tout à la fois un assemblage et une *unité*. On sait que Saussure entendait par là une 'entité concrète', c'est-à-dire délimitable⁸. Il a signalé à plusieurs reprises les difficultés que soulève la délimitation des sous-unités à l'intérieur du mot, parfois celle des mots mêmes. La délimitation des syntagmes, dont il n'a pas parlé, serait-elle automatique? Certainement pas: deux segments significatifs qui se suivent dans la chaîne du discours ne forment un syntagme que s'ils sont unis par un rapport syntagmatique⁹; inversement, un tel rapport peut unir des éléments disjoints dans la chaîne: les verbes composés séparables de l'allemand en sont l'exemple classique.

1.2. Par définition, le concept de syntagme englobe des unités que la grammaire traditionnelle sépare: d'un côté, des mots complexes (composés, dérivés, formes fléchies); de l'autre, des groupes de mots. Saussure a donné lui-même des exemples des uns et des autres; et les éditeurs du *Cours* ont tenu à préciser, dans une note¹⁰, que « l'étude des *syntagmes* ne se confond pas avec la *syntaxe*; celle-ci [...] n'est qu'une partie de celle-là ». Cela n'empêche pas certains linguistes d'employer couramment 'syntagme' dans l'acception particulière de 'groupe syntaxique'; et N. Ruwet s'en sert pour traduire le mot anglais *phrase* (Noun phrase, Verb phrase)¹¹.

1.21. Il faut noter, d'abord, que dans la grammaire générative les symboles NP (Noun phrase), VP (Verb phrase) ne désignent pas tant les groupes syntaxiques comme tels que les termes de la phrase. Or, même dans une langue comme le français, les deux choses ne coïncident pas: un terme de phrase n'est pas toujours un groupe syntaxique, ni, plus généralement, un syntagme au sens saussurien.

1.22. D'autre part, en anglais, *phrase* s'oppose à *sentence*. Traduire par syntagme le premier de ces termes, c'est admettre implicitement que la phrase (*sentence*) est autre chose.

⁸ CLG 2^e partie, ch. II (Les entités concrètes de la langue). Cf. SM pp. 210-211.

⁹ H. Frei, *Tranches homophones* (à propos de l'article partitif du français), *Word* 16 (1960) pp. 317-322, en particulier note 13.

¹⁰ CLG 2^e partie, chapitre V, § 1.

¹¹ *Introduction à la grammaire générative* (Paris, 1967) p. 384, note 3.

Par phrase, on doit entendre ici, essentiellement, la 'phrase explicite' de Bally¹², la phrase simple (ou proposition indépendante) des grammaires. Mais si une phrase simple, dont les termes sont – ou peuvent être – des syntagmes, est elle-même une unité de l'ordre syntagmatique, ce sera vrai aussi d'une phrase complexe. Si, par exemple, *Que vous-dit-il?* est un syntagme, il faudra en dire autant de *Que vous dit-il quand vous lui parlez de cette affaire?* De même, le membre de phrase *the man I have seen* et la phrase *The man I have seen is not the director* sont l'un et l'autre des syntagmes.

Or non seulement la phrase est un syntagme: elle en est le type par excellence¹³. Si certains linguistes, malgré cette affirmation, se refusent à inclure la phrase dans les unités syntagmatiques, c'est peut-être à cause du contexte. Saussure, en effet, a hésité devant la conséquence logique de sa constatation, à savoir que la phrase, étant le type même du syntagme, doit appartenir à la langue. Puisque les rapports syntagmatiques concourent, avec les rapports associatifs, à faire de la langue un système, l'étude du système inclut nécessairement la syntagmatique tout entière, des assemblages morphologiques aux phrases complexes.

1.23. Il faut bien voir que la notion de syntagme, comme celle de *signe*, est tout à fait générale: de même que le signe saussurien n'est pas seulement le mot, ou l'unité significative minimum, comme certains l'ont pensé¹⁴, de même le syntagme saussurien n'est pas seulement le groupe de mots, à l'exclusion d'autres assemblages *in praesentia*, plus larges ou plus étroits. En introduisant ce terme, Saussure, il faut le redire, ne se proposait nullement d'apporter une contribution à l'analyse syntaxique: il se tenait sur le terrain de la linguistique générale, et le concept de syntagme, tout comme sa contrepartie, le groupe d'association, relève des *universals of language*. On peut donc se demander dans quelle mesure il est légitime, ou simplement avantageux, d'en faire usage dans la description grammaticale. En tout cas les linguistes, même structuralistes,

¹² *Linguistique générale et linguistique française* [LGLF] (2^e édition, Berne, 1944), §§ 32-34.

¹³ CLG 2^e partie, chapitre V, § 2. Le passage vient du 3^e cours.

¹⁴ Voir la mise au point de H. Frei, *Le signe de Saussure et le signe de Buyssens*, *Lingua* XII (1963), pp. 423-428, et l'excellente note de L. Prieto, *Messages et signaux* (Paris, 1966), p. 39, note 2. Buyssens s'est d'ailleurs révisé (ci-après 2.1).

qui décrivent des langues particulières n'ont pas fait un sort au groupe d'association: c'est qu'il importait davantage à leur propos de distinguer et de classer ces groupes que de les rassembler sous une dénomination unique. Le cas du syntagme est-il si différent?

1.24. Il n'y a enfin aucune raison de penser que Saussure ait voulu désigner par les termes de signe et de syntagme deux catégories bien distinctes d'entités concrètes. La définition du syntagme, on l'a vu, implique le caractère de signe (1.1). Il en résulte que si la phrase peut et doit être considérée comme un signe, c'est précisément en sa qualité de syntagme. Cette relation ne semble pas avoir été mise en lumière, et c'est peut-être faute de l'avoir aperçue que de très bons linguistes continuent à opposer, au moins implicitement, signe et syntagme et restent attachés à une conception trop étroite soit de l'un, soit de l'autre.

Bally, par exemple, reconnaît explicitement que la phrase est un syntagme¹⁵, comme on s'y attend de la part de l'un des éditeurs du *Cours*. En revanche, à relire les passages de son livre qui concernent les signes, on a l'impression qu'il ne regarde comme tels que les mots, les sous-unités, et ce qu'il appelle 'signes fractionnés'¹⁶, c'est-à-dire les unités engendrées par l'agglutination: il n'y est question ni de phrases ni, plus généralement, de groupes syntaxiques.

Inversement, Martinet n'hésite pas à appeler signe une phrase – tout au moins une phrase simple (*J'ai mal à la tête*) – aussi bien que chacune des unités significatives qui la composent¹⁷. Mais ailleurs, analysant la phrase: *Hier, il y avait fête au village*, il y discerne un monème (*hier*), un syntagme prédicatif (*il y avait fête*) et un syntagme autonome (*au village*)¹⁸. L'ensemble forme-t-il, à son tour, un syntagme plus large? Martinet n'en dit rien, et sans doute ne le pense pas, à en juger par ce qu'il affirme dans une publication plus récente¹⁹: après avoir montré que dans *Un énorme rocher – surplombait – la voie ferrée* on délimite sans peine trois syntagmes, il écrit un peu plus loin: « dans *Jean part demain*, il n'y a pas de syntagme, mais trois monèmes qui épuisent l'énoncé ».

¹⁵ LGLF § 155.

¹⁶ LGLF §§ 217-220.

¹⁷ ELG 1.9; 3.5.

¹⁸ ELG 4.24.

¹⁹ *Le mot*, Diogenè No. 51 (Paris, 1965) pp. 39-53. Le passage cité se lit p. 53.

2. [Syntagmes et monèmes.] La tâche du grammairien ou du linguiste, à l'égard des syntagmes comme des groupes d'association (1. 23), consiste à en distinguer les différents types et à les classer. Comme les éléments d'un groupe syntagmatique sont données ensemble (assemblage *in praesentia*), ils devront d'abord être identifiés par une opération d'analyse. Le principe de l'analyse syntagmatique a été indiqué par Bloomfield²⁰ : l'analyse d'un syntagme quelconque doit y délimiter d'abord les *immediate constituents*, ou architermes; si ces derniers sont également des syntagmes, on procède de même pour chacun, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on arrive à des syntagmes ou sous-syntagmes²¹ dont les termes (*ultimate constituents*) sont des entités simples; autrement dit, selon la définition (1.1), jusqu'au point où s'arrête la division du signifiant en segments significatifs.

2.1. Dans la terminologie saussurienne, ces entités simples, mots ou parties significatives du mot (sous-unités), n'ont pas de dénomination propre – lacune qui s'explique bien dans la perspective où Saussure a placé sa théorie du syntagme. On remarquera que les linguistes américains, inversement, s'accordent à désigner le signe simple par le terme de *morpheme*²², mais n'usent pas d'une appellation générique pour les signes complexes et se contentent des expressions traditionnelles (*sentence, phrase, compound-word, etc.*): Bloomfield ne parle pas de syntagmes.

Il y a bientôt trente ans, Henri Frei a créé, sur le modèle de *phonème*, le terme séduisant de *monème* : « J'entends par monème tout signe dont le signifiant est indivis, tandis qu'un syntagme est le groupement d'au moins deux monèmes en une unité supérieure »²³. Des linguistes mal informés ont parfois fait honneur de cette trouvaille à A. Martinet, qui a incorporé 'monème' à sa propre terminologie, et certainement contribué à la diffusion du terme²⁴. E. Buys-

²⁰ *Language* 2 (London, 1935) 10.2, pp. 160-161; cf. 13.3 et 13.11. Bally, LGLF §§ 156, 158-159, 161 applique le même principe sans référence à Bloomfield, et probablement de façon indépendante.

²¹ L'expression est de H. Frei, art. cité (note 7).

²² Ou plutôt *morph*, en tant que segment significatif minimum.

²³ *Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases?* CFS 1 (1941), § 8, p. 51. Définition citée, avec les formulations ultérieures, par E. Sollberger, *Note sur l'unité linguistique*, CFS 11 (1953) pp. 45-46.

²⁴ ELG 1.9, et 4, passim. Martinet est désigné expressément, ou en tout cas considéré comme le « père » du monème par G. C. Lepschy, *La linguistica*

sens, qui à l'instar des Américains ignore le syntagme, n'en a pas moins fait une place au monème dans son dernier livre. Il en donne une définition fonctionnelle, celle-là même qui dans ses publications antérieures était celle du 'signe', à savoir « le plus petit segment qui puisse, à la fois pour la signification et pour la forme, être commun à deux phrases par ailleurs dissemblables, et opposer deux phrases par ailleurs semblables »²⁵. Cette définition ne contredit pas celle de Frei: selon l'une et l'autre, le monème est une 'entité concrète', une unité, conformément au critère saussurien (1.12).

2.2. Il semble donc qu'on puisse conclure, avec E. Sollberger: « En dernière analyse, il n'y a que deux sortes de signes linguistiques: le syntagme et le monème »²⁶. C'est peut-être vrai de certaines langues dont le mécanisme est particulièrement simple, le turc par exemple. Mais dans le cas des langues indo-européennes modernes, il faut bien tenir compte, si gênant que cela soit, de ces unités hétéroclites, maintenues et imposées par une longue tradition scolaire et littéraire: les *mots*. Comme la ligne de démarcation entre monèmes et syntagmes ne passe pas entre mots et groupes de mots (1.2), on est bien forcé de se demander si un groupe de mots est toujours un syntagme, et si un mot peut toujours être identifié à coup sûr soit comme monème, soit comme syntagme.

2.21. Sous la forme où elle est posée, la première de ces deux questions peut sembler absurde: les mots que l'écriture sépare doivent bien coïncider avec des segments de signifiant, et la règle qui veut qu'on écrive, par exemple, *tout à coup* ou *plate-bande* n'est pas tout à fait arbitraire. Mais l'usage écrit, bien entendu, ne constitue pas un critère. La vraie question est plus générale: un signe peut-il être identifié comme monème tout en gardant l'apparence d'un syntagme? Ceci concerne, plus encore que les groupes de mots, les unités morphologiques: dans le français d'aujourd'hui, *passoport*, *contenir* sont-ils des composés? *Partage*, *trottoir*, des dérivés? Ainsi les deux questions n'en font qu'une: est-il possible de reconnaître,

strutturale (Torino, 1966) pp. 133 et 157; T. De Mauro, *Lingua e Stile* I/1 (Bologna, 1966) p. 48, note 20; N. Ruwet, *op. cit.*, p. 366, note 5.

²⁵ *La communication et l'articulation linguistique* (Bruxelles et Paris 1967), p. 114. Cf. *Les langages et le discours* (Bruxelles, 1943), § 54; CFS 8 (1949), p. 58.

²⁶ Art. cité (note 23).

et par quel critère, que les termes d'un syntagme se sont agglutinés, et qu'un signe d'abord analysable, *passee-port* par exemple, est devenu un monème: *paspør / comme / spør / ou / pastek?* //

Le processus d'agglutination appartient à la diachronie²⁷. Il consiste essentiellement, comme Saussure l'a noté, dans une synthèse sur le plan du signifié: le signifiant d'un assemblage agglutiné peut en effet ne subir aucune altération. Quel sera alors le critère? On pense naturellement au contraste entre le signifié réel, produit de la synthèse, et le pseudo-signifié que suggérerait l'analyse. Mais l'application de ce critère conduirait à classer parmi les monèmes d'innombrables expressions – composés ou locutions²⁸ – comme *passage à niveau, garde-robe, tenir tête, au petit bonheur*, etc., dont les éléments restent identifiables en dépit de la synthèse, puisque tous entrent également dans des syntagmes libres.

En fait, tout syntagme implique un certain degré de synthèse, qu'il faudrait pouvoir évaluer; et l'analyse syntagmatique (2) procède effectivement de degré en degré, aussi longtemps qu'elle rencontre des signes analysables. Mais justement cette notion de signe analysable, si claire en théorie (1.1), est difficile à vérifier dans la pratique²⁹, surtout en morphologie: le mot, qu'on le veuille ou non, revendique sa place dans les unités linguistiques.

2.22. On peut voir un indice de très forte synthèse dans la présence d'un segment qui, hors de l'assemblage particulier où il figure, n'a plus le caractère d'un signe, ainsi *fur* ('au fur et à mesure'), *pot-* ('pot-able'), *-tume* ('amer-tume'). Le cas a été discuté par Bloomfield à propos d'un exemple qui est resté célèbre: le nom de l'airelle, *cranberry*, qui semble n'avoir que l'apparence d'un composé. « However, since it has a constant phonetic form, and since its meaning is constant, in so far as a *cranberry* is a definite kind of *berry*, different from all other kinds, we say that *cran-*, too, is a linguistic form. Experience shows that we do well to generalize this instance: unique elements, which occur only in a single combination, are linguistic forms »³⁰.

²⁷ CLG 3^e partie, chapitre VII.

²⁸ A. Sechehaye, *Locutions et composés*, JPs 18 (1921) pp. 654-675.

²⁹ H. Frei, CFS 1 (1941) p. 42.

³⁰ *Language* 2 10.1 (p. 160).

Saussure, probablement, en a jugé de même: à la fin de son 3^e cours, il a donné comme exemple de 'solidarité syntagmatique' le mot *couperet*³¹, dont le suffixe est précisément un 'unique élément', au lieu d'un dérivé de type régulier comme *hâchoir* ou *tondeuse*. En effet, la présence d'un segment insolite n'oblitére pas la structure syntagmatique, tant que les rapports associatifs qui la soutiennent n'en sont pas affectés. C'est ainsi que *cranberry* reste solidaire de *berry* et des composés *strawberry*, *blackberry*, etc.; ceux-ci, à leur tour, sont membres d'une classe plus générale, celle des composés endocentriques dont le second terme est un substantif (*workman*, *hot-house*, etc.). De même, *couperet* est solidaire de *couper*; et comme la relation sémantique est identique à celle de *rasoir*: *raser*, *tondeuse*: *tondre*, etc., *couperet* appartient à la même classe de dérivés, celle des noms d'instrument formés sur des verbes. De même encore, il est faux de prétendre, comme on l'a fait, que dans *avoir maille à partir* avec quelqu'un « *mayapartir* serait, dans la structure de l'expression, un tout entièrement insécable »: *avoir* et *à* + infinitif restent identifiables, et l'ensemble entre dans une classe de syntagmes du type *avoir quelque chose à faire*³². En d'autres termes, les rapports associatifs rendent possible et même garantissent l'analyse du syntagme. Ces rapports sont encore en jeu dans le cas, plutôt exceptionnel, où le segment fossile se laisse identifier à un homonyme vivant: pour la majorité des locuteurs français, *plain* (dans *plain-chant*, de *plain-pied*) se confond avec *plein*.

2.23. Il reste que l'analyse du discours en syntagmes et monèmes achoppe à des unités ambiguës (2.21). On peut penser que si l'ambiguïté subsiste, c'est qu'elle est sans conséquence pour l'usage de la langue et les besoins de la communication. Or tel doit être le cas si ces unités, analysables à la rigueur, se comportent dans le discours comme des unités simples; et en effet les mots composés, les dérivés, les locutions verbales (*tenir tête*), adverbiales (*au pied levé*), etc., n'ont pas de fonctions syntaxiques différentes de celles des mots indécomposables, et comme ces derniers, ne sont pas réductibles. Il y aurait donc, peut-être, avantage à les réunir sous une dénomination propre, en réservant leur attribution à la catégorie des

³¹ SM p. 92 (155).

³² H. Frei, CFS 3 (1943), pp. 50-51.

monèmes ou à celle des syntagmes. A. Martinet a récemment proposé le terme de *synthème*³³. Je n'ai pas à résumer ici son argumentation ; j'y relèverai seulement deux points.

2.24. D'abord le recours à la notion de *choix*. D'une façon générale, les éléments pertinents d'une langue, ceux auxquels il faut reconnaître la qualité d'unités linguistiques (monèmes ou phonèmes), sont ceux qui, dans la parole, correspondent à des choix de la part des locuteurs, et ceux-là seulement³⁴. Ceci justifie la distinction entre syntagmes et synthèmes : chacun des termes d'un syntagme, même morphologique, fait l'objet d'un choix particulier ; un synthème, en revanche, même sous la forme d'un groupe de mots, ne réclame qu'un choix unique³⁵. Cette référence au choix, Martinet en convient, n'a pas valeur de critère : la raison décisive de la distinction est pour lui celle qui a été donnée plus haut : un synthème, même analysable, se comporte dans la phrase comme un monème.

Prise comme critère, en effet, la notion de choix conduirait plutôt à une autre répartition : d'une part, les synthèses constructives, de l'autre, les synthèses pures, selon les expressions de Sechehaye³⁶, c'est-à-dire les syntagmes libres et les syntagmes figés. On peut estimer que seuls les premiers sont proprement des syntagmes. C'était l'opinion de Bally³⁷, et sans doute déjà celle de Saussure, à en juger par la description qu'il fait du 'mécanisme de la langue'³⁸ : la formation d'un syntagme met en œuvre tout à la fois un certain type d'assemblage syntagmatique, et des groupes d'association (classes ou familles de mots), dans les limites desquels le locuteur choisit les éléments appropriés à son message : c'est « cette opposition continuelle entre les membres du groupe qui assure le choix d'un élément au moment du discours ». Les exemples montrent que Saussure, comme on doit s'y attendre, avait en vue des assemblages morphologiques (*λεγόμεθα*) aussi bien que syntaxiques (*Que vous*

³³ *Syntagme et synthème*, La linguistique 2 (1967), pp. 1-14 ; *Mot et synthème*, Lingua XXI (1968), pp. 294-302. Voir aussi ELG² (1967) 4.35.

³⁴ ELG 1.19 ; 2.6.

³⁵ *Syntagme et synthème*, p. 9 ; *Mot et synthème*, pp. 297-298. Cf. *Le mot* (note 19), pp. 52-53.

³⁶ Art. cité (note 28).

³⁷ LGLF § 160.

³⁸ Introduction du 2^e cours, CFS 15 (1957), pp. 82-83. Cf. CLG 2^e partie, chapitre VI, pp. 185-186 (179-180).

dit-il?), quoique dans le premier cas la latitude de choix soit bien moindre que dans le second. Les mots dérivés ne comportent même, d'ordinaire, qu'un choix unique. Soit par exemple un type de nom d'action: le choix du radical entraîne automatiquement le suffixe (*imit-ation, déplace-ment, compar-aison*, etc.). Ce n'est donc pas le choix de chaque terme qui caractérise le syntagme libre: c'est le jeu des rapports associatifs qui garantissent – et en même temps limitent – le choix, ou qui simplement préservent le syntagme de l'agglutination: *imit-ation* est solidaire de *imiter*, d'une part, et de tous les dérivés similaires³⁹. Il n'y a pas de syntagmatique indépendante des rapports d'association.

2.25. Le second point concerne le signifié. Le syntagme a été défini comme un signe; il unit donc un signifié à un signifiant, et si ce dernier est décomposable, il ne peut l'être que par rapport au signifié⁴⁰: chaque segment contribue à la signification de l'ensemble. On s'attendrait donc à ce que chacun soit porteur d'un élément particulier du signifié, d'un 'trait de sens', selon l'expression de Martinet. Or, remarque-t-il, dans une forme verbale comme *avons couru*, les traits de sens 'pl. 1' et 'courir' peuvent être mis en rapport avec les segments *avons* et *couru*; en revanche, le trait sémantique 'passé' n'est pas exactement localisable⁴¹. Ne faudrait-il pas dire simplement que les traits localisables appartiennent aux signifiés des termes, et le trait 'passé' au signifié global?

Comme toute forme d'un temps composé, *avons couru* est certainement un syntagme. Les architermes sont les mots *avons* et *couru*; à leur tour, ceux-ci s'analysent, et on délimite en tout quatre segments: *av-ons cour-u*. Qu'en est-il des traits sémantiques? On dira que *-/ø/* correspond au trait 'pl. 1', à condition toutefois d'ajouter: en combinaison avec un radical verbal. De même */kur/* – ne correspond au trait courir que dans les formes du verbe *courir*. Faut-il alors localiser le trait de sens passé sur *av- ... -u*? Bien des linguistes structuralistes ne reculent pas devant ce genre de formule; mais heureusement on n'en est pas réduit à ce ridicule artifice. Si

³⁹ CLG 2^e partie, chapitre VI, § 2 (commentaire de l'exemple *défaire*). Bally, 1. c. donne une tout autre explication, à laquelle je ne puis souscrire.

⁴⁰ CLG 2^e partie, chapitre II, § 2. Le passage est tiré du 3^e cours (mai 1911); mais Saussure y emploie encore le terme, plutôt malvenu, de *concept*.

⁴¹ *Mot et syntème*, p. 296.

l'analyse syntagmatique délimite d'abord *avons* et *couru*, c'est que ces unités sont d'ordre supérieur à celles qu'on y distingue ensuite, et un linguiste peut, sans se disqualifier, reconnaître que ce sont des *mots*. Ces mots, certes, ne coïncident pas exactement avec des traits sémantiques; ils n'en sont pas moins des unités significatives.

Dans son premier cours, à propos de la notion d'état de langue, Saussure disait: « On peut juger d'une question grammaticale. Ainsi chacun peut juger si, dans *avoir chanté*, *avoir* évoque une idée à lui seul »⁴². L'exemple n'a peut-être pas été pris au hasard, et la question revient à savoir si, selon la terminologie du 3^e cours, le verbe auxiliaire comporte un signifié. E. Buyssens a donné la réponse: « Un signe ⁴³ ne doit pas nécessairement avoir un sens, mais il doit avoir une fonction: considérons par exemple les deux formules 'Il a regardé' et 'Il est regardé'; elles ont un sens différent, mais il est impossible d'attribuer un sens propre aux signes *a* et *est* pris isolément; ils sont vides de sens, bien qu'ils remplissent une fonction importante en combinaison avec un participe passé »⁴⁴. Ce que Buyssens appelle fonction, Saussure l'appelait 'valeur'. La valeur de *avons*, par exemple, dans *avons couru*, résulte du groupement associatif (le paradigme verbal) et du groupement syntagmatique (*avoir* + participe passé). Cette valeur ne se laisse pas définir en traits de sens; elle n'en est pas moins réelle: elle fait partie de la 'conscience linguistique', ou pour parler comme Chomsky, de la 'compétence' des locuteurs, puisque ceux-ci utilisent avec propriété, et au besoin, créent eux-mêmes des formes verbales composées.

Les mêmes considérations sont valables pour les sous-unités (*av-*, *-ons*, *cour-*, *-u*) et pour les unités singulières comme *cran-*, etc. (2.22). On devra seulement reconnaître qu'il y a une hiérarchie des valeurs, et qu'au degré inférieur de cette hiérarchie la valeur d'une unité, *cran-* par exemple, est très proche de celle d'une unité de seconde articulation, c'est-à-dire essentiellement distinctive. Néanmoins, entre *cranberry*, *blackberry*, etc., l'opposition est radicalement d'autre nature qu'entre *berry* et *cherry*.

⁴² SM, p. 55 (8).

⁴³ Il faut entendre: un signe simple, un monème (voir ci-dessus 2.1).

⁴⁴ *Langue et pensée*, Université Libre de Bruxelles, 1960, p. 30.

2.3. A la fin de son 3^e cours, Saussure est revenu sur le sujet d'une leçon antérieure: la limitation de l'arbitraire, qu'il met en rapport avec la solidarité des termes dans le système⁴⁵: solidarité syntagmatique (*couperet*) ou solidarité associative (*plu: plaire*). Les éditeurs du *Cours* ont dû être déroutés par les exemples; ils y ont substitué celui du syntagme *dix-neuf*⁴⁶, et on devine leurs raisons: la division marquée ici entre les deux espèces de solidarité contredit la description du mécanisme de la langue (2.24). Comme on a vu (2.22), *couperet* n'est un syntagme qu'en vertu de rapports associatifs. Alors pourquoi ne pas reconnaître aussi la qualité de syntagme à *plai-re*, *pl-u* en vertu de la solidarité associative (*plaire, plais, plu: boire, bois, bu; lire, lis, lu*, etc., et même *pleuvoir, pleut, plu*)? Le segment *-u* n'aurait-il pas la même valeur dans *plu* que dans *couru*? Saussure ne s'est pas expliqué sur ce point. Ni d'ailleurs sur la relation entre 'termes' et 'unités'. Voici ce qu'on peut supposer.

2.31. En introduisant la notion de syntème, Martinet a délibérément restreint la portée de la solidarité syntagmatique: dans le cas des dérivés, des composés, des locutions, le linguiste peut en faire abstraction sans dommage, et ne pas s'embarasser d'analyses ambiguës. Appliquons ce principe à un exemple donné par Saussure dans un tout autre contexte⁴⁷: on dira que *dictator-em* est un syntagme, et *dictator-* un syntème. La délimitation des sous-unités est incertaine (*dicta-tor-*, *dict-ator-*, *dic-tator-*); l'important, c'est que *dictator-* contracte les mêmes rapports syntagmatiques que *consul-* ou *reg- (rex)*, etc.

2.32. Saussure a peut-être pensé que dans certains groupes d'association la solidarité des termes est si forte qu'on peut se dispenser de considérer, dans les termes mêmes, le rapport syntagmatique entre sous-unités. Le cas se présenterait dans la flexion, verbale ou nominale: un groupe flexionnel est un groupe d'association fini; la solidarité des termes en est d'autant plus forte, et la délimitation du radical et de la désinence, souvent incertaine⁴⁸. De plus, les termes peuvent être, en partie, des monèmes: ainsi dans la flexion du verbe

⁴⁵ SM, p. 92 (155); cf., p. 84 (121). Voir aussi Lexique de la terminologie (SOLIDARITÉ).

⁴⁶ CLG, p. 188 (182).

⁴⁷ CLG, Appendice B, dernier alinéa, p. 265 (258).

⁴⁸ A. Martinet, *Le mot*, p. 46; cf. Bally LGLF, § 230.

français (*parle, plais; fait, dit, choisi, etc.*) ou anglais. On devrait en conclure que dans *plaire, plais, plu* et les séries similaires l'unité des termes importe plus que l'analyse possible (*plai-rc, pl-u*), et que, comme dans le cas du syntème, on peut faire abstraction de la solidarité syntagmatique.

Ceci n'est qu'une hypothèse. De toute façon, la syntagmatique de Martinet ne coïncide pas exactement avec celle de Saussure: elle englobe la syntaxe et la flexion, et seulement de façon accessoire la formation des mots. Saussure, lui, ne sépare pas cette dernière de la syntaxe; mais il semble avoir fait quelques réserves sur les formes fléchies: celles du verbe grec ancien (*λεγόμεθα*), par exemple, sont plus conformes au modèle syntagmatique que celles du verbe français ou anglais.

2.4. Tout ceci ramène à la question posée plus haut (1.23): le concept de syntagme, qui a sa place bien marquée dans la théorie du langage, peut-il être utilisé avec profit dans la description des langues particulières? Saussure voulait, avec raison, fonder la grammaire sur une théorie des syntagmes et une théorie des groupes d'association⁴⁹. Il a pourtant toujours distingué des unités et des sous-unités. N'y aurait-il pas avantage à distinguer de même des syntagmes (*il court, courir les rues*) et des sous-syntagmes (*a couru, courra, courir*)?

2.5. J'ai laissé de côté, jusqu'ici, des faits que Bally réunit sous la rubrique: *cumul* des signifiés, et Martinet sous celle d'*amalgame* des signifiants⁵⁰. L'un et l'autre mentionnent notamment l'article contracté du français: cas très particulier, à vrai dire, où l'amalgame apparaît comme l'inverse de l'agglutination: l'altération du signifiant (*de le > du; à les > aux, etc.*) n'a pas entraîné la synthèse du signifié. Complication supplémentaire: *du* a tantôt la valeur d'un article partitif (*Je mange du pain*), tantôt celle de la préposition *de* suivie d'un article défini: *Je sors du village*. H. Frei a montré que dans le système du français moderne ces deux valeurs sont distinctes⁵¹. Il écrit: « L'article *du* est, par distribution complémen-

⁴⁹ Introduction du 2^e cours, CFS 15 (1957), pp. 84, 87, 92-95 (Conclusion provisoire); CLG 2^e partie, chapitre VII, § 2.

⁵⁰ Bally, LGLF, §§ 225-227; Martinet, ELG 4.2; *Mot et syntème*, p. 296.

⁵¹ H. Frei, *Tranches homophones* (ci-dessus note 9). Les passages cités se lisent p. 320, note 9 et p. 319.

taire, la variante de *de* le devant les masculins à initiale consonantique: *de la paille*, *de l'argent*, *du lard*. Sur le plan du discours, *du* est un monème; sur celui du système, c'est un syntagme ». En revanche: « La suite préposition + article n'est [...] pas un syntagme, mais une tranche arbitrairement découpée dans le syntagme *de / la paille* ». L'exemple ainsi commenté est: *Elle est sortie de la paille*, et le commentaire vaut évidemment pour *Je sors du village: du* serait donc ici une tranche arbitrairement découpée en même temps qu'un monème, ce qui semble contradictoire. D'autre part, affirmer qu'une même unité est un monème sur le plan du discours et un syntagme sur celui du système, c'est mettre en question la définition du syntagme, en ce qui concerne la référence à la chaîne du discours (1.1). Mais est-il possible de modifier cette définition sans toucher à celle du monème?

2.51. Il faut noter ici qu'en reprenant le terme, A. Martinet n'a pas fait sienne la définition fondée sur l'indivision du signifiant, définition qu'il a jugée insuffisante en raison des faits d'amalgame et d'anomalie dans la flexion. Sa propre notion du monème⁵² se fonde sur le signifié et semble coïncider avec celle de trait sémantique pertinent: dans *aille*, par exemple, on doit distinguer deux monèmes, 'aller' et 'subjonctif'; de même dans une désinence comme *-orum* (*dominorum*), qui unit les traits 'pluriel' et 'génitif'. Ces segments seraient donc des syntagmes, puisqu'on désigne par ce nom toute combinaison de monèmes⁵³. A moins, bien sûr, que Martinet n'oppose implicitement amalgame à syntagme.

2.52. On lui sait gré, en tout cas, d'avoir limité son analyse à des unités morphologiques où l'identification des monèmes, tels qu'il les conçoit, s'appuie sur des rapports associatifs constants. On sait que Bally est allé beaucoup plus loin, et quelle place il a faite dans sa théorie à ce qu'il appelle les 'syntagmes implicites'⁵⁴. Son point de départ est d'ailleurs tout différent. Il ne s'est pas préoccupé de donner un nom aux unités significatives élémentaires: il lui suffit qu'elles soient des signes. Mais il a cru comprendre que Saussure

⁵² *Syntagme et syntème*, p. 1; *Mot et syntème*, pp. 296-298.

⁵³ ELG 4.13.

⁵⁴ LGLF, §§ 157; 207-208; 225-227 (Cumul). En outre: *Sur la motivation des signes linguistiques*, BSL 41 (1940), pp. 75-88, et le compte rendu de cet article par H. Frei, CFS 3 (1943), p. 31.

liait la motivation relative au groupement syntagmatique⁵⁵: tout signe motivé 'par son signifié' serait par conséquent un syntagme, explicite ou non⁵⁶.

Il est vrai que Saussure, dans sa première leçon sur la limitation de l'arbitraire, n'avait donné que des exemples de solidarité syntagmatique (*dix-neuf, poir -ier*, etc.). Mais on a vu que, tout à la fin du cours, il a mis en regard la solidarité syntagmatique et la solidarité associative (2.3); et une page de ses notes montre que pour lui cette dernière ne devait pas se limiter aux séries flexionnelles irrégulières comme *plaire, plu*⁵⁷.

3. [Conclusion.] Les linguistes qui opèrent avec le concept de syntagme ne s'entendent pas très bien sur l'usage qu'il convient d'en faire. Pour ma part, je ne suis pas tenté d'abandonner ou de retoucher la définition que j'ai formulée au début de cet article en me référant à la conception saussurienne des deux modes de groupement. Dans la pratique, il n'y aura aucun inconvénient à désigner les différents types de syntagmes par des expressions traditionnelles, comme le font les linguistes américains, ou par des termes plus spécifiques, comme ceux qu'a proposés H. Frei⁵⁸: ce qui importe, c'est moins la dénomination générale que les structures et la hiérarchie des groupements syntagmatiques. On évitera en tout cas d'abuser du mot ou d'en restreindre l'usage à certaines classes de syntagmes.

Je ne vois pas non plus d'inconvénient à définir le monème comme un « signe dont le signifiant est indivis »: cette définition implique la présence d'un signifié; elle n'en précise pas la nature. Peu importe donc, du point de vue terminologique, qu'un monème soit l'équivalent syntaxique d'un autre monème (prendre *du* thé: prendre *un* thé) ou d'un syntagme (*court*: *courrait*, *a courru*; *ici*: *à cette place*, *dans ce local*).

La délimitation des monèmes dans une phrase devrait, en principe, coïncider avec le résultat final de l'analyse syntagmatique (2): les monèmes seraient les *ultimate constituents*. On remarquera toute-

⁵⁵ C'est aussi ce que suggère le texte de CLG 2^e partie, chapitre VI, § 3.

⁵⁶ LGLF, §§ 197, 199, 207-208.

⁵⁷ SM, p. 227.

⁵⁸ *Caractérisation, indication, spécification*. For Roman Jakobson (1956), pp. 161-168.

fois que la définition du monème est antérieure aux études de Frei sur la syntaxe. Il se pourrait donc qu'elle ne rende pas toujours compte des éléments identifiés au dernier stade de l'analyse. Dans la phrase *Je sors du village*, par exemple, le segment *du* répond à la définition; mais l'analyse syntagmatique peut aboutir à un schéma où *du* se décompose en *de / le*. Toute la question est de savoir si le cas est banal ou exceptionnel.

Quelle est l'attitude devant la transcription des déliés cette étude a été terminée. Il est vrai que les études sur la paraséologie de Frei ont été faites en collaboration avec des séjours dans ses villes. De plus il y a eu beaucoup de contacts avec l'influence de la linguistique de la phonologie japonaise d'abord Gilleman, Jullienberg et Holmström, les dialectologues suédois dont les travaux influencent et influencent encore l'Atlas linguistique du Japon et de la Sibirie japonaise. Le linguiste suédois (1878-1967) fut élève de Gilleman à Paris de 1904, mais l'influence fut encore plus directe dans le cas de l'allemand Yasuoka (1875-1962) qui à l'âge de 47 ans fit un séjour (1907-1911) à Göttinge; il y suivit les cours de l'ethnologue Eugène Pottier (1867-1942) pendant lequel il se spécialisa les cartes de l'A.L.F. et l'œuvre de Frei. Le premier ouvrage de géographie linguistique en japonais: *Les noms de l'ouest* (1917) fut écrit par Yasuoka à cette époque.

Le *Atlas linguistique du Japon* (l'abréviation L.A.J.) en préparation depuis 1916, sort de presse depuis 1967: les trois volumes parus, en tout 150 cartes, sont suivis par trois autres, nous y consacrons les prochaines pages cette œuvre de Frei, dans avoir la vertu de l'amour du caractère de Gilleman dans sa *Théorie linguistique* (1923), cette étude expose montrer que les cartes linguistiques du Japon nous apportent le même genre de relations phonétiques et d'homonymes que Gilleman fut le premier à décrire sur cartes.

Le grain de beauté sur la carte

La carte III du L.A.J. (vol. III, 1968) est consacrée au grain de beauté; la carte I présentée ici ne couvre que la partie du Japon

WILLEM A. GROOTAERS

GILLIÉRON REDIVIVUS:
THAUMATURGIE LINGUISTIQUE AU JAPON

C'est un agréable devoir de reconnaissance de dédier cette étude à M. le professeur Henri Frei dont les études sur la phraséologie de Pékin et de Tokyo m'ont éclairé durant mes séjours dans ces villes. De plus je suis heureux de pouvoir souligner ici l'influence de la Suisse sur la dialectologie japonaise: d'abord Gilliéron, Jud/Jaberg et Hotzenköcherle, les dialectologues suisses dont les travaux influencèrent et influencent encore l'Atlas linguistique du Japon et les atlas régionaux. Le linguiste Shimmura (1876-1967) fut élève de Gilliéron à Paris en 1909; mais l'influence fut encore plus directe dans le cas du folkloriste Yanagita (1875-1962) qui à l'âge de 47 ans fit un séjour (1922-1923) à Genève; il y suivit les cours de l'ethnologue Eugène Pittard (1867-1962) pendant lesquels on expliquait les cartes de l'ALF et l'œuvre de Dauzat. Le premier ouvrage de géographie linguistique en japonais « Les noms de l'escargot » (1927) fut écrit par Yanagita après ce séjour.

Le « Linguistic Atlas of Japan » (abréviation LAJ) en préparation depuis 1955, sort de presse depuis 1967; les trois volumes parus, en tout 150 cartes, seront suivis par trois autres; nous y empruntons les matériaux pour cette courte étude. Sans avoir la verve ni l'amour du paradoxe de Gilliéron dans sa *Thaumaturgie linguistique* (1923), cette étude espère montrer que les cartes linguistiques du Japon nous apportent le même genre de collisions phonétiques et d'homonymies que Gilliéron fut le premier à décrire sur cartes.

1. Un grain de beauté sur la cheville?

La carte 133 du LAJ (vol. III, 1968) est consacrée au grain de beauté; la carte 1 présentée ici ne donne que la partie du Japon

immédiatement au nord de la ville de Tokyo (voir la carte 5 pour l'échelle). Les types lexicaux présents sur l'étendue du pays sont, de l'ouest à l'est, *aza* (Kyushu, Shikoku et ouest de Honshu), *hokuro* (Kyoto), *husube* (Nagoya), *hokuro* (Tokyo) *hosobi* (nord de Tokyo) et *aza* (nord de Honshu). La carte 1 permet de discerner un territoire *hosobi*, fragmenté en trois parties, au milieu desquelles, en plus de *hokuro* qui est le langage de Tokyo, les formes *kurobo si...* *kuroppo si* se sont taillé deux territoires. Ces formes reposent sur les éléments *kuroi* « noir » et *ho si* « étoile ».

Notre carte 2 (LAJ, carte 128, vol. III 1968) est consacrée à l'osselet qui fait saillie à la cheville un peu au-dessus du talon. L'aspect général du lexique dialectal montre que la moitié occidentale du Japon présente une situation confuse, avec des créations isolées nombreuses et aussi un nombre de localités où la réponse est « inconnu ». Par contre le Japon oriental, à partir de la chaîne des Alpes japonaises, a successivement les aires: *kurumi* (à l'origine « la noix »), puis les formes données sur notre carte 2. Si nous excluons de notre discussion les types *kibisu* (anciennement « le talon », limité maintenant dans cette acception aux dialectes du Japon occidental), qui couvrent un bloc côtier, il nous reste une série de formes dialectales qui rappellent irrésistiblement les noms de la tache de beauté de la carte 1. Nous avons d'ailleurs choisi des signes identiques ou similaires.

Première question: y a-t-il une localité où l'homonymie complète est réalisée pour ces deux mots? Nous en voyons une en effet, dans le nord de la carte, où le mot *kuroppo si* de la carte 2 se retrouve exactement sur la carte 1. On aimerait à envoyer là un enquêteur, un étudiant en mal de thèse par exemple, pour procéder à un sondage dialectal dans chaque hameau de cette région. Le LAJ en effet n'a enquêté que dans une localité tous les 12 ou 15 kilomètres. En tous cas la coïncidence parfaite n'est tolérée que dans ce seul cas, bien qu'il s'agisse de mots d'un emploi rare et où certains dialectes allemands par exemple, supportent l'homonymie (Walter Mitzka, *Kleine Schriften*, 1968, p. 403).

Il est clair d'après nos cartes que les dialectes japonais évitent soigneusement la collision. Dans le nord de la carte 1, la densité des formes *kurobo si* ou *kuroppo si* correspond sur la carte 2 à l'existence de la forme *kurokobu si* due à l'étymologie populaire, l'élément *kobu si*

voulant dire « le poing »; nous avons attribué à ces formes des signes linéaires; le mot *kobuſi*, sans qualification, est aussi attesté au centre de l'aire *kurokoboſi* dans le sens de l'osselet de la cheville.

De même dans le centre de la carte 1, l'îlot *kuroboſi* subsistant dans le domaine du mot de Tokyo *hokuro* a une frontière occidentale qui marque exactement sur la carte 2 l'aire *kurubuſi*. Nous pouvons aller plus loin dans nos déductions: *kurubuſi* de la carte 2 s'échelonne du nord au sud et représente une variante phonétique de *kuroboſi*, qui lui est présent à l'extrême nord et sud; les deux voyelles *o* de *kuroboſi* semblent bien avoir été remplacées par deux *-u-* exactement à l'endroit où la collision homonymique était imminente.

2. Des sourcils sur le sommet du crâne?

La carte 3 montre une partie de la carte 102 du LAJ (vol. III, 1968) consacrée aux noms de « la spirale de cheveux sur le sommet du crâne ». Dans notre croquis nous ne sommes pas borné à reproduire les formes de la carte publiée par le Bureau de l'Atlas; en effet l'élément vocal final *e/aj* des formes dialectales a été retenu parmi les éléments distingués par des signes cartographiques. La consonne médiane, elle, a été représentée uniformément par *-k-*, alors que les matériaux des enquêteurs indiquent, en certains endroits, une variante phonologique qui s'écrit normalement *-ŋ-*. Ce sont ces matériaux qu'on trouvera sur notre croquis.

La frontière sourde-sonore est une ligne caractéristique qui limite les dialectes du nord-est du Japon; on en aura une idée approximative en consultant notre carte 5 sur laquelle ont été portées les lignes de sonorisation pour les mots *aka* (« crasse du corps », carte 131, vol. III) et *oto-* (premières syllabes du mot *otoko* « mâle », carte 136, vol. III).

Voyons d'abord la carte 3 où la forme *makime* (assez rare d'ailleurs) permet l'analyse étymologique du mot: *maki*, racine de *maku*, « tourner en spirale » et *me* « œil, centre ». Ces quelques cas de *-k-* intervocaliques disséminés dans le domaine de sonorisation semblent être des réactions « standardisées » dues à la présence de l'enquêteur. La carte 3 ne présente que des formes à *-g-* la plus fréquente étant *magime* qui couvre une aire coupée en deux par le mot de Tokyo *tsumuzi*. Notons l'absence complète de l'intervocalique *-ŋ-*.

Passant à la carte 4, nous y trouvons les noms des sourcils (LAJ, carte 111, vol. III); nous omettons ici les formes trouvées au nord *ko(o)noke* « poils de visage »; nous trouvons ici deux types de noms des sourcils dont le schéma consonantique est respectivement *m-m-ŋ* et *m-ŋ-m*. Or, c'est le premier qui est original, l'élément *mami* venant de « regard de l'œil » et *-ke* ou *-ŋe* représentant le mot « poil ».

Première chose à noter sur la carte 4 c'est la ligne en pointillé à l'ouest; c'est la frontière de l'allophone *-g- / -ŋ-*, tracée d'après la carte *toge* « écharde dans le doigt » (à paraître dans le volume V du LAJ 1971). Que quelques formes *mamige* ne suivent pas exactement le tracé de cette frontière de *toge* ne nous étonne pas, chaque mot ayant son histoire. Ce qui est plus frappant c'est l'îlot *mamige* à la côte centrale, en plein territoire *-ŋ-*; il doit s'expliquer par le désir de soustraire le mot à la tendance phonétique locale pour éviter de passer à *marŋime*, qui est voisin sur la carte 3.

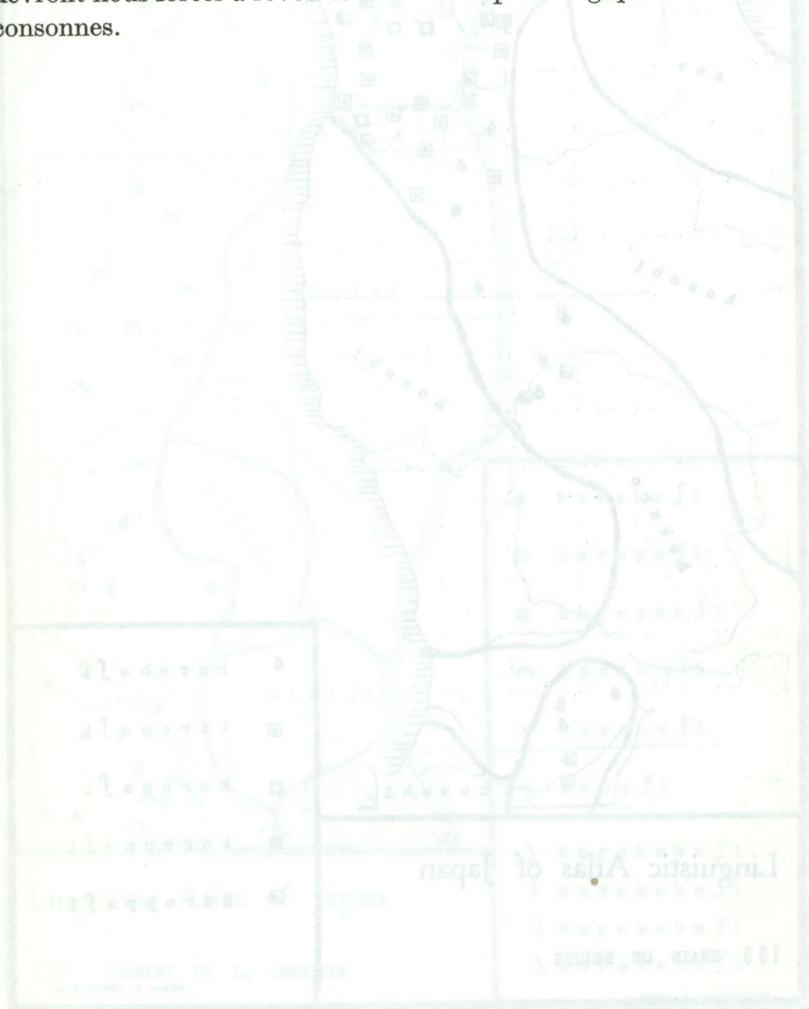
Deuxième phénomène associé aussi à l'allophone *-g- / -ŋ-*: si nous superposons les cartes 3 et 4, nous trouvons qu'une aire avec une dizaine de localités n'a pour toute différence entre « la spirale de cheveux » et « les sourcils » que la différence *magime* (carte 3) et *marŋime* (carte 4). Or ce phénomène est tout à fait inusité en dialectologie japonaise. Le « functional load » attribué dans ces localités à la différence *-g- / -ŋ-* est inouï et constitue donc une découverte qu'il faudra examiner de plus près. Le LAJ n'en donne pas d'autres exemples, du moins jusqu'ici.

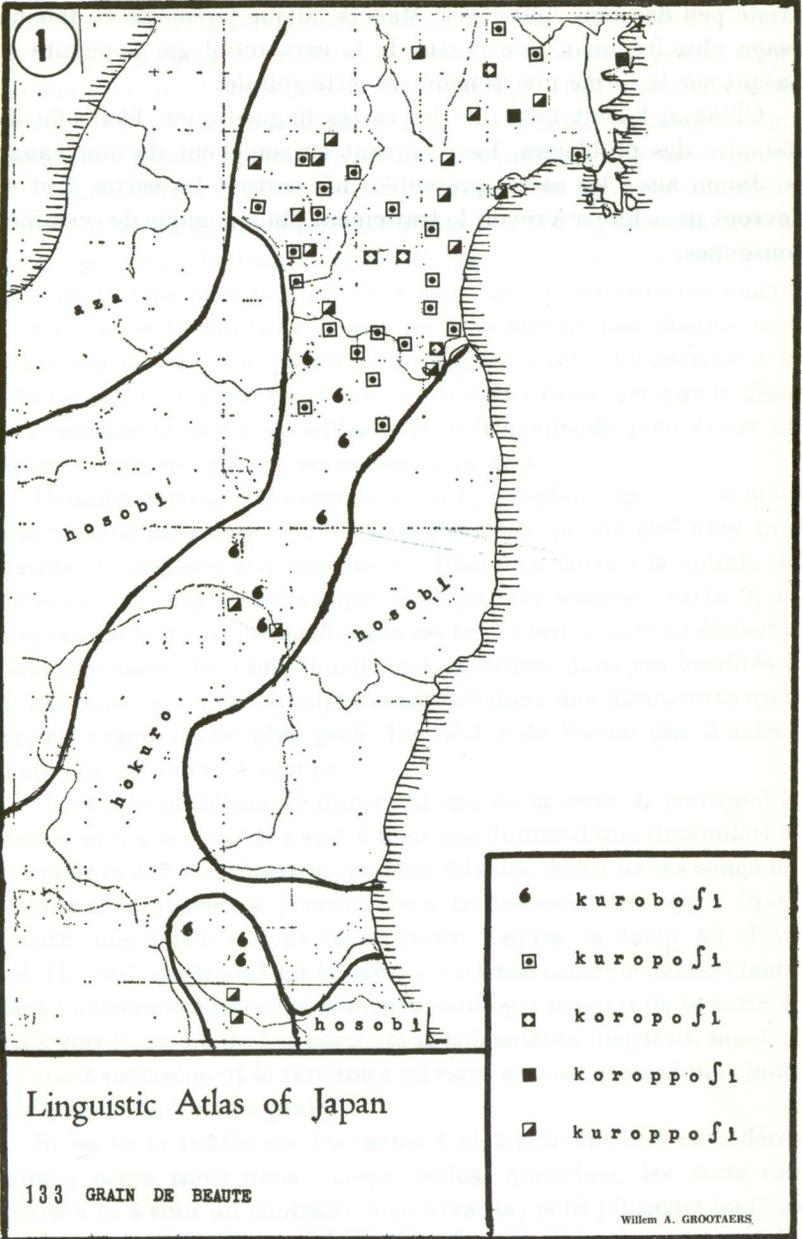
Il reste le problème fondamental issu de la carte 4: pourquoi le saut *m-m-ŋ* à *m-ŋ-m*? Il s'agit à n'en pas douter d'une dissimilation qui veut éviter la succession de deux labiales. Nous avons songé un instant à comparer ce phénomène à la dissimilation *kagu / kamu* « sentir une odeur » dont la frontière d'après la carte 86 (LAJ vol. II, 1967) est tracée sur la carte 5. Ce tracé coïncide parfaitement dans l'extrême-sud avec la frontière *mamiŋe / marŋime* de la carte 4, mais vers le milieu de son parcours la coïncidence disparaît, laissant à l'ouest précisément le territoire où nous avons constaté plus haut la présence de l'homonymie.

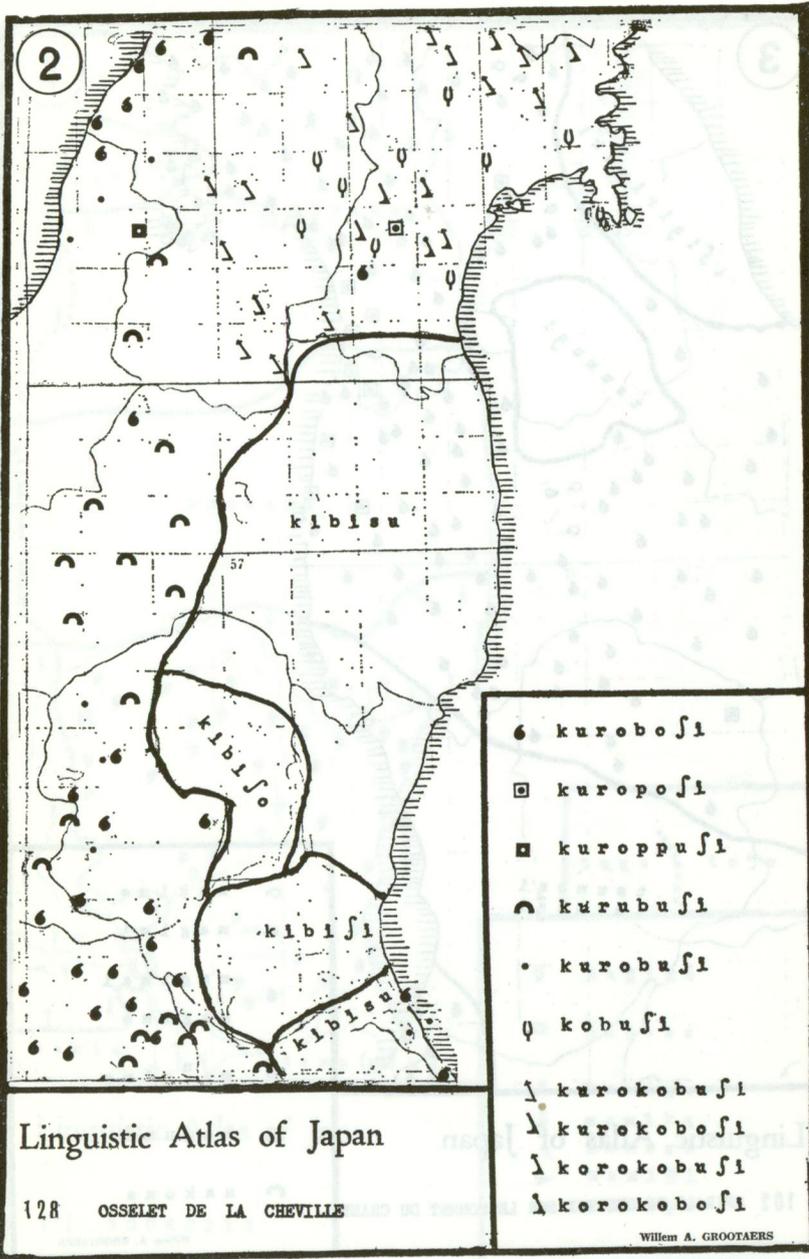
Si les mots traités sur les cartes 1 et 2 peuvent être considérés comme assez rares dans l'usage lexical quotidien, les mots des cartes 3 et 4 sont au contraire bien vivants; pour plusieurs langues romanes ou germaniques, « la spirale de cheveux sur le sommet du

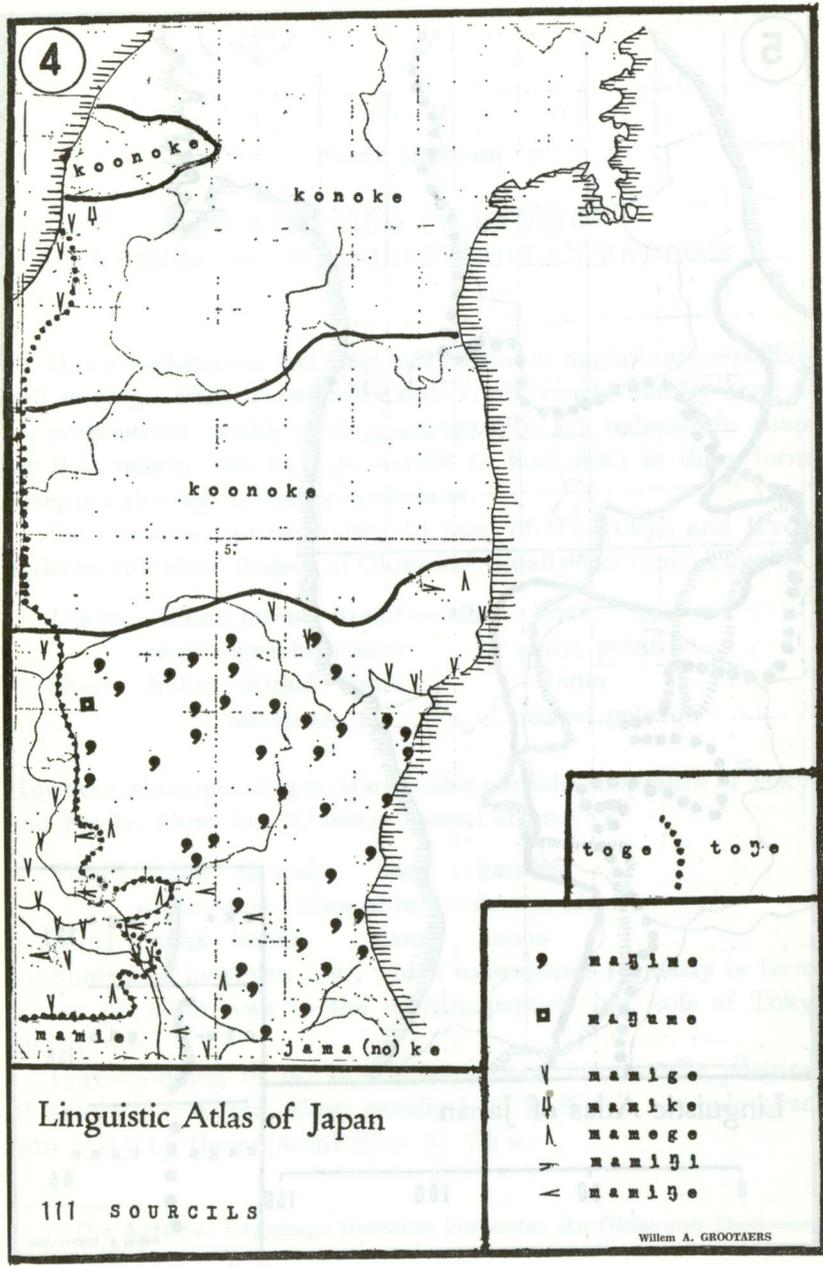
crâne » constitue un concept assez inusité et pour lequel donc il existe peu de noms spécialisés. Mais la langue japonaise en fait un usage plus fréquent, une partie de la caractériologie populaire se basant sur la forme précisément de cette spirale.

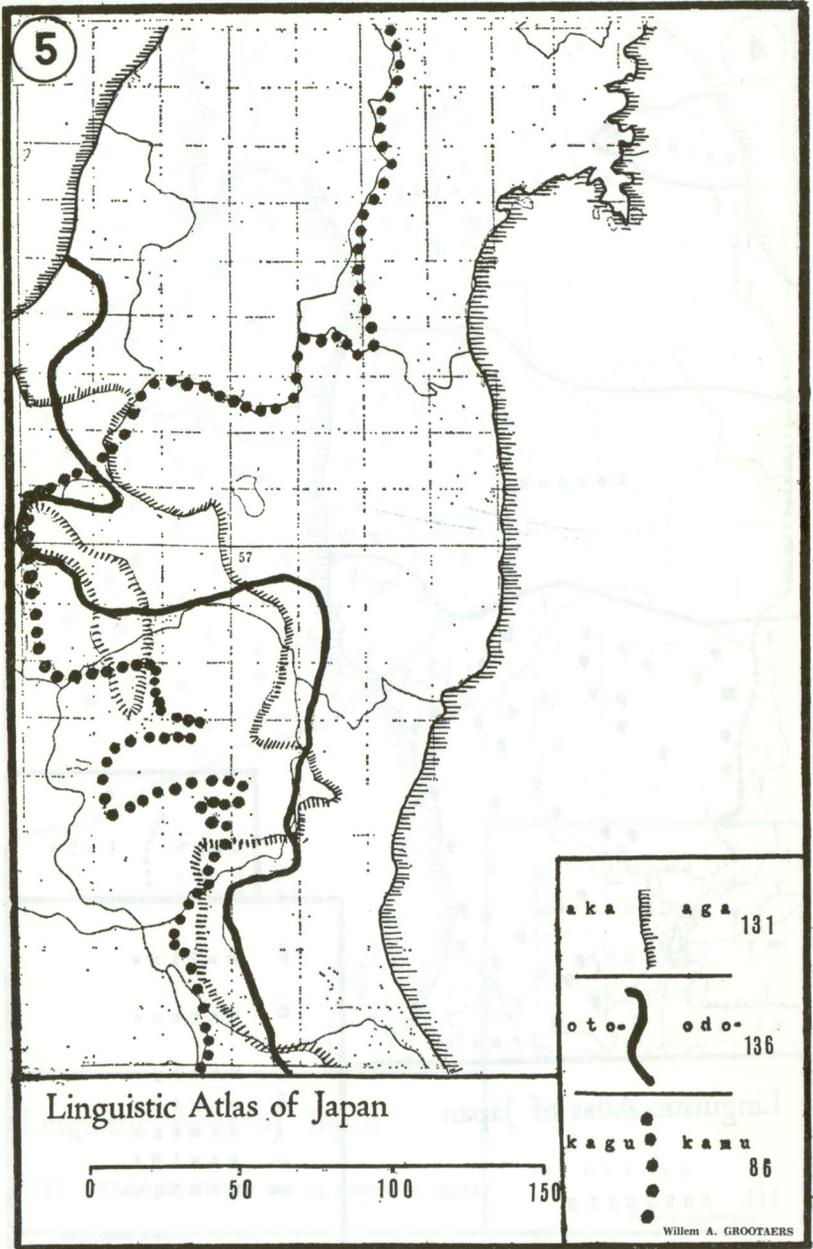
Gilliéron l'avait bien dit: les cartes linguistiques, bien loin de résoudre des problèmes, bien souvent en soulèvent de nouveaux; au Japon aussi les cartes présentées ici, surtout les cartes 3 et 4, devront nous forcer à revoir le traitement phonologique de certaines consonnes.











SHIRÔ HATTORI

WEAKENING OF ENDINGS
REFERRING TO INDO-EUROPEAN ENDINGS

It is a well-known fact that inflectional or agglutinative suffixes and endings, enclitic particles and words synchronically tend to be pronounced weakly and diachronically get reduced in shape for that reason. We have to expect to find often in these forms exceptional cases to the phonetic laws.

For instance, corresponding to /mo/ of the Tokyo and Kyoto dialects, the Shuri dialect of Okinawa¹ usually has /mu/. Thus:

Tokyo	kūmo	momo	tomō ~ tōmo	'imō
	«cloud»	«peach»	«stern»	«taro, potato»
Shuri	kumu	mumū	tumu	?Nmu
		«arbutus»		«sweet potato»

However, corresponding to the enclitic particle /mo/ «also» of Tokyo and Kyoto, Shuri has /N/ «also» instead of /mu/:

Tokyo	hana	hanamo	hanā	hanāmo
	«nose»	«nose, also»	«flower»	«flower, also»
Shuri	hanā	hanāN	hana	hanāN

Shuri has, however, /nu/, which corresponds regularly in terms of the phonetic laws to the enclitic particle /no/ «of» of Tokyo and Kyoto.

Corresponding to /k/ in the initial and intervocalic positions of Tokyo and Kyoto, Shuri usually has /k/ if it is not palatalized into /c/[tʃ] by the adjacent /i/ or /j/. Thus:

¹ The National Language Research Institute: *An Okinawan Dictionary*, Tokyo, 1963.

Tokyo	kaze	karā	nāka	'wakā-	kokōro
	«wind»	«empty»	«inside»	«young»	«heart»
Shuri	kazī	karā	naaka	'waka-	kukuru

On the other hand, Shuri has /ga/ in correspondence to the interrogative enclitic particle /ka/ of Tokyo and Kyoto, and this is an exception to the phonetic law. It is to be noted, however, that Shuri has /kara/ «from» (not /gara/) which regularly corresponds to the enclitic particle /kara/ «from» of Tokyo and Kyoto.

Proto-Mongol /*č/[tʃ] and /*s/ in the initial and intervocalic positions, which were still preserved in the language of *Yüan-ch'ao Mi-shih* of the 13th century, have become respectively /c/[ts] and /s/ in the Khalkha and Kalmuck dialects, and /s/ and /h/ in the Buryat dialect, when they were not palatalized by the adjacent /i/. Thus:

Y.M.	času(n)	quča-	sara	jasu(n)
	«snow»	«to bark»	«moon»	«bone»
Khalkha ²	cas(an)	xuca-	sar	jas(an)
Kalmuck ³	casn	xuc-	sar	jasn
Buryat ⁴	sahan	xusa-	hara	jahan

On the other hand, the Proto-Mongol ablative ending /*-aača/, which is written -ača ~ -äčä in *Yüan-ch'ao Mi-shih*, has become /-aas(a)/ (instead of /-aac(a)/ in Khalkha and Kalmuck, and /-aaha/ (instead of /-aasa/) in Bargu-Buryat⁵.

The Proto-Mongol verb endings /*-ksan/ (nomen perfecti) and /*-kči/ (nomen actoris), which had still the same shapes in *Yüan-ch'ao Mi-shih*, have become /-san/ and /-gči/ in Khalkha (-sn in Kalmuck), and /-han/ and /-gša/ in Buryat. Among the modern

² А. Лувсандэндэв, ред.: *Монгольско-русский словарь*, Москва, 1957.

³ И. К. Илишкин, ред.: *Русско-калмыцкий словарь*, Москва, 1964.

⁴ Ц. Б. Цыдендамбаев, ред.: *Русско-бурят-монгольский словарь*, Москва, 1954.

⁵ Nicholas Poppe: *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, Helsinki, 1955, p. 200.

Other Buryat dialects have /-haa/ instead, which may go back to /*-čaa/. Proto-Mongol /*-aača/ is a compound suffix consisting of the dative /*-aa/ and the ablative /*-čaa/ or /*-ča/. It is more probable that Buryat-Mongol /-haa/ comes from /*-ačaa/, which is the metathetical form of /*-aača/.

dialects, only Monguor preserves the consonant-clusters: *-qsoon* and *-qč'i*.

When we compare the personal endings of finite verbs and the nominative forms of personal pronouns in Buryat⁶, it is obvious that the former are weakened forms of the latter. Thus:

	endings	pronouns
Sg. 1	-b	bi
2	-š	ši
Pl. 1	-bdi	bide
2	-t	ta

In the same way, most of the personal endings of the Altaic languages are evidently weakened forms of personal pronouns⁷.

Also in the Indo-European languages, the endings of the proto-language have been weakened in many cases, making exceptions to the phonetic laws. For instance, I.-E. **-ti* (3 sg. prim.) has become Lat. *-t*, OIrel. *-d⁸*, Goth. *-θ*, and OSl. *-tŭ* (~ *-tŭ*), and I.-E. **-mes(i)* ~ **-mos(i)* (1 pl. prim.) has become Goth. *-m*, OSl. *-mŭ*, and Lith. *-ma*.

Not only that, it is agreed to reconstruct two series of personal endings, primary and secondary, in the conjugation of Proto-Indo-European finite verbs. For example:

	Primary	Secondary
Active		
Sg. 1	<i>*-mi</i>	<i>*-m</i>
2	<i>*-si</i>	<i>*-s</i>
3	<i>*-ti</i>	<i>*-t</i>
Pl. 3	<i>*-(e~o)nti</i>	<i>*-(e~o)nt</i>
Middle		
Sg. 2	<i>*-sai</i>	<i>*-so</i>
3	<i>*-tai</i>	<i>*-to</i>
Pl. 3	<i>*-ntai</i>	<i>*-nto</i>

⁶ H. H. Поппе: *Грамматика бурят-монгольского языка*, Москва-Ленинград, 1938.

⁷ Cf. G. J. Ramstedt: *Einführung in die altaische Sprachwissenschaft, II Formenlehre*, Helsinki, 1952; K. H. Menges: *The Turkic Languages and Peoples*, Wiesbaden, 1968; Nicholas Poppe: *ibid.*; J. Benzing: *Die tungusischen Sprachen, Versuch einer vergleichenden Grammatik*, Wiesbaden, 1956.

⁸ A. Meillet: *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Alabama, 1967 (1937⁸), p. 228.

The secondary endings are apparently weaker in shape than the primary. Examples of Sanskrit forms suffixed with the corresponding endings are:

	Primary	Secondary
Active		
Sg. 1	<i>bhár-ā-mi</i>	<i>á-bhar-a-m</i>
2	<i>bhár-a-si</i>	<i>á-bhar-a-ḥ</i>
3	<i>bhár-a-ti</i>	<i>á-bhar-a-ti</i>
Pl. 3	<i>bhár-a-nti</i>	<i>á-bhar-a-n</i>
Middle		
Sg. 2	<i>bhár-a-se</i>	
3	<i>bhár-a-te</i>	<i>á-bhar-a-ta</i>
Pl. 3	<i>bhár-a-nte</i>	<i>á-bhar-a-nta</i>

These examples together with others permit us to conclude that the secondary endings (at least the above) were formed in weaker accentuation.

Linguists are inclined to reconstruct only one form **-te* as the primary and secondary endings of the second person plural active on the basis of the following correspondences among others⁹:

	Primary	Secondary
Skr.	<i>bhár-a-tha</i>	<i>á-bhar-a-ta</i>
Gr.	<i>φέρ-ε-τε</i>	<i>ἑ-φέρ-ε-τε</i>

However, the author prefers to reconstruct **-t^he* (**-the* in the usual notation) as the primary ending and **-te* as the secondary on two grounds. First, endings are pronounced weakly in general, and

⁹ K. Brugmann (*Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Berlin & Leipzig, 1922) writes: «Die 2. Person des Plur. Der urar. ai. Unterschied PE. *-tha*: SE. *-ta* ist in den andern idg. Sprachzweigen nicht glaubhaft nachgewiesen, vielmehr lassen diese alle den Ansatz des einen uridg. **-te* zu.» (p. 591. f.) However, on the table to p. 596, he reconstructs **bherete(-the?)* for Skr. *bháratha*.

H. Krahe (*Indogermanische Sprachwissenschaft, II Formenlehre*, Berlin, 1959³) writes: «[Plur.] 2. Primär und sekundär idg. *-te* (nur im Ai. in primäres *-tha* und sekundäres *-ta* gespalten).» (p. 64.) However he inconsistently reconstructs **-the* on p. 72: «Ind. [ai.] *bhár-a-tha* < idg. **bher-e-the* (gr. φέρ-ε-τε).»

A. Meillet (ibid., p. 230) writes: «Pour la 2^e personne du pluriel, l'indo-iranien a une distinction qui consiste seulement dans le contraste de *th* et de *t*; primaire skr. *-tha* = gâth. - *ṭhā*, secondaire skr. *-ta* = gâth. *-tā*. Il n'y a trace de cette opposition nulle part ailleurs.»

may make exceptions to the phonetic laws. Second, as the ending of the second person singular active perfect both Sanskrit and Greek have *-tha* (*-θa*)¹⁰; and Greek *-τε* in *έστε* (Skr. *sthá*) which was probably a word pronounced often weakly may be a deaspirated form of **-t^he* after **s* of the proto-language, which helped *-τε* to become the primary ending by analogy.

It is not out of place to point out here the evident resemblance between the personal endings and the personal pronouns of the Indo-European languages. It is possible that **-mi* and **-si* are weakened forms of **mē* and **twē*¹¹ for example.

The primary ending of the third person **-ti* has some resemblance to the stems of the demonstrative pronouns: **to- ~ *tā-*, etc.¹²

The endings of the second person **-t^ha* and **-t^he* seem to have some connection with the second person pronouns. It is possible that they reflect some older shapes of pronouns which are not preserved in the attested languages¹³.

¹⁰ A. Meillet (ibid., p. 231) writes: «A la 2^e sg. l'indo-iranien a au parfait skr. *-tha*, av. *-θa*, à quoi le grec répond par *-θa*; ainsi skr. *vét-tha* «tu sais», gâth. *vôis-ta* (avec *t*, non *θ*, après *s*), gr. [*F*]οἶσ-θa.» K. Brugmann (ibid., Table to p. 596) reconstructs **uoi^htha* for these forms. We could posit **t* with explosion instead of his **t^h*.

¹¹ Cf. Skr. *twā*, Gr *σέ*, Lat. *tē*, Arm. *khe-z*, etc. I.-E. **tw*, which became Gr. *σ* (A. Meillet: ibid., p. 170, p. 334), may have been weakened into *s* also in other languages when it was in weak positions.

These I.-E. personal pronouns **mē* (*~ *emē*) and **twē* (*~ *tewe ~ *tē*) strongly resemble Finno-Ugric **men* (*~ *emen*) «ego» and **ten* «tu». Cf. J. Szinyei: *Finnisch-ugrische Sprachwissenschaft*, Berlin-Leipzig, 1922, p. 95, and his *Magyar Nyelvhasznaltás*, Budapest, 1905, p. 162.

They also resemble Turkic **bi* (*~ bän ~ män*) «ego» and **si* (*~ sän*) «tu» (N. Poppe: *Introduction to Altaic Linguistics*, Wiesbaden, 1965, p. 194; K. H. Menges: ibid., p. 119, f.); Mongol **bī* (*~ *min-*) «ego» and **tī* (*~ *tin-*) «tu», and Tungusic **bi* (*~ *min-*) «ego» and **si* (*~ *sin-*) «tu» (J. Benzing: ibid., p. 108, F.).

¹² These forms resemble Finno-Ugric **te-* «this», **to-* «that» (J. Szinyei: *F.-U. Sprachwissenschaft*, p. 96); Turkic *te-*, *ti-* «that» (G. J. Ramstedt: ibid., p. 74); Mongol **tä-* «that»; Tungusic **ta-* «that» (J. Benzing: ibid., p. 112, f.).

¹³ For instance, it may turn out that we have to posit **t^hwē* in place of **twē* and to assume such sound changes in weak positions as:

**t^hwē* → **t^hō*

**t^hwē* ↙ **t^hwē* (→ *tē*)
↘ *sē*

(Cf. The Shuri dialect mentioned above has /ki, ke, ka, ko, ku; kwi, kwe, kwa/, but no /kwo, kwu/.)

We could also suppose that Skr. *-dhve* in *bhār-a-dhve* (2 pl. present indicative middle) may have come from some form like **-t^hwoi* which had a vocalizing element preceding it. Cf. Gr. *-σθε* corresponding to this ending.

In general, the relations between the personal endings and the pronouns of the Indo-European languages must be investigated minutely and more in detail and at the same time macroscopically and in broader perspective.

Incidentally, it is to be mentioned that case-endings should be studied from a similar view-point, too. For instance, some endings of the dative-ablative-instrumental begin with $*-b^h-$ or $*-m-$. It is impossible to reconstruct a single proto-form, because Indo-Iranian, Armenian, Greek, Italic, and Celtic have the forms which indicate $*-b^h-$, whereas Germanic, Baltic, and Slavic have those which indicate $*-m-$. However, if we take into consideration the possibility of some exceptional weakening of endings, then we could posit $*-mb^h-$ which diverged later into two kinds of phonemes, i.e. explosives and a nasal. It is to be noted that Indo-Iranian and Greek, which have completely denasalized $*n$ and $*m$ into a , have in these endings non-nasal sounds for which linguists posit $*-bh-$, whereas Germanic, Baltic, and Slavic, which have $-m-$ in these forms, have preserved the nasality of $*n$ and $*m$ of the proto-language.

TABLE DES MATIÈRES

R. AMACKER: Observations sur deux types de groupes nominiaux latins	9
Th. BEARTH: Phrase et discours en Toura	29
E. BENVENISTE: Mécanismes de transposition	47
P. BOAKYE: Remarques sur l'interprétation des tons du Twi	61
A. BURGER: Sur le rôle respectif des monèmes et des syn- tagmes dans le fonctionnement de la langue	73
M. COHEN: Sur l'ə dans le français de Fressines (Deux- Sèvres)	79
L. GALAND: Types d'expansion nominale en berbère.	83
P. GALAND-PERNET: Apostrophe, délimitation prosodique de l'énoncé et faits de style en berbère.	101
R. GODEL: Questions concernant le syntagme	115
W. A. GROOTAERS: Gilliéron redivivus: Thaumaturgie lin- guistique au Japon	133
Sh. HATTORI: Weakening of endings referring to indo-european endings	143

ADRESSES DES AUTEURS D'ARTICLES

- René Amacker, Istituto Svizzero, 48, Via Ludovisi, I-00187 Rome (Italie)
Thomas Bearth, Institute of Linguistics, P.O. Box 489, Zaria (Nigéria)
Emile Benveniste, 1, rue Monticelli, 75-Paris 14^e (France)
Paul Boakye, 17, Veilloud, 1024 Ecublens (Suisse)
André Burger, 74-Moussy-Cornier (France)
Marcel Cohen, 20, rue Joseph-Bertrand, 78-Viroflay (France)
Lionel Galand, 12, rue André-Teuriet, 92-Bourg-la-Reine (France)
M^{me} P. Galand-Pernet, 12, rue André-Teuriet, 92-Bourg-la-Reine (France)
Robert Godel, 1, rue de l'Aubépine, 1205 Genève (Suisse)
Wilhelm A. Grootaers, 28-5, 2 chôme, Matsubara, Setagaya-ku, Tokyo (Japon)
Shirô Hattori, 26 Hatsudai, 1 chôme, Shibuya-ku, Tokyo (Japon)

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Jean Frappier

26. STRECKER, K., <i>Introduction à l'étude du latin médiéval</i> , 3 ^e édition; 1948, 76 p.	4.—
27. WAGNER, R. L., <i>Introduction à la linguistique française</i> , avec supplément bibliographique, 1947-1953, 3 ^e tirage; 1965, 90 + 72 p.	14.—
34. BALLY, Ch., <i>Le langage et la vie</i> , 3 ^e éd. augmentée; 1952, 165 p.	12.—
40. FREI, H., <i>Le livre des deux mille phrases</i> , 3 ^e éd.; 1966, 94 p.	8.—
47. KAHN, F., <i>Le système des temps de l'indicatif</i> , 1954, 224 p.	20.—
48. WEXLER, P.-J., <i>La formation du vocabulaire des chemins de fer en France (1778-1842)</i> , 1955, 160 p.	15.—
52. WARTBURG, W. v., <i>Bibliographie des dictionnaires patois. Supplément, 1934-1955</i> , 1955, 56 p.	8.—
56. MARTINET, A., <i>La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)</i> , 5 ^e tirage, 1967, 112 p.	10.—
62. DARDEL, R. de, <i>Le parfait fort en roman commun</i> , 1958, 175 p.	16.—
82. SANDFELD, Kr., <i>Syntaxe du français contemporain : Les propositions subordonnées</i> , Nouvelle édition; 1965, 490 p. . .	36.—
83. SANDFELD, Kr., <i>Syntaxe du français contemporain : L'infinitif</i> , Nouvelle édition; 1965, 540 p.	36.—
85. DARDEL, R. de, <i>Recherches sur le genre roman du substantif de la troisième déclinaison</i> , 1965, 110 p.	18.—
96. HAMLIN, F. R., RICKETTS, P. T. et HATHAWAY, J., <i>Introduction à l'étude de l'ancien provençal, Textes d'études</i> , 1967, 316 p.	30.—
99. SPILLEBOUT, G., <i>Le vocabulaire biblique dans les tragédies sacrées de Racine</i> , 1968, 444 p., 4 pl.	50.—
100. CHEVALIER, J.-Cl., <i>Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française, 1530-1750</i> , 1968, 780 p.	94.—

DROZ

Editions DROZ

**Cahiers
Ferdinand de Saussure**

Revue de linguistique générale

N^{os} 1-25
1941-1969

		Fr.s.			Fr.s.
N ^o 1, 1941,	104 p.	15	N ^o 14, 1956,	64 p.	15
N ^o 2, 1942,	64 p.	15	N ^o 15, 1957,	138 p.	15
N ^o 3, 1943,	72 p.	15	N ^o 16, 1958-59,	100 p.	15
N ^o 4, 1944,	72 p.	15	N ^o 17, 1960,	74 p.	15
N ^o 5, 1945,	56 p.	15	N ^o 18, 1961,	96 p.	15
N ^o 6, 1946-47,	80 p.	15	N ^o 19, 1962,	124 p.	20
N ^o 7, 1948,	56 p.	15	N ^o 20, 1963,	84 p.	20
N ^o 8, 1949,	84 p.	15	N ^o 21, 1964,	164 p.	20
N ^o 9, 1950,	104 p.	15	N ^o 22, 1966,	74 p.	20
N ^o 10, 1952,	64 p.	15	N ^o 23, 1966,	188 p.	20
N ^o 11, 1953,	60 p.	15	N ^o 24, 1968,	120 p.	
N ^o 12, 1954,	88 p.	15		+ illustrations	25
N ^o 13, 1955,	72 p.	15	N ^o 25, 1969		

Un Index des articles et des documents publiés figure
dans les Cahiers 11 et 24

Editions DROZ